

**GROUPE CREDIT AGRICOLE**

**Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. sur les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole**

**(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S. au capital de € 2 510 460  
672 006 483 R.C.S. Nanterre

**Forvis Mazars**

61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
S.A. au capital de € 8 320 000  
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de  
Versailles et du Centre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de  
Versailles et du Centre

**Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. sur les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole****(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024)**

Au Directeur Général,  
**CREDIT AGRICOLE S.A.**  
12, Place des Etats-Unis  
92127 Montrouge cedex

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, tels que joints au présent rapport.

Comme indiqué dans la note « Cadre général » de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés, les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole, réseau doté d'un organe central, sont établis sur la base d'une communauté d'intérêts constituée de l'ensemble des Caisses locales, des Caisses régionales et de l'organe central Crédit Agricole S.A.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes intermédiaires résumés.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

**GROUPE CREDIT AGRICOLE**

*Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. sur les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole*

*Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024 - Page 2*

---

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris-La Défense, le 8 août 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Forvis Mazars

Agnès Hussherr

Bara Najja

Hervé Hélias

Jean Latorzeff



# **GROUPE CRÉDIT AGRICOLE**

## **ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2024**

---

**Examinés par le Conseil d'administration du Groupe Crédit Agricole en date du 31 juillet 2024**

**SOMMAIRE**

<b>CADRE GÉNÉRAL</b> .....	<b>4</b>
<b>LE GROUPE CREDIT AGRICOLE</b> .....	<b>4</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b> .....	<b>5</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> .....	<b>5</b>
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b> .....	<b>6</b>
<b>BILAN ACTIF</b> .....	<b>7</b>
<b>BILAN PASSIF</b> .....	<b>8</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b> .....	<b>9</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b> .....	<b>11</b>
<b>NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS</b> .....	<b>13</b>
<b>NOTE 1 Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées</b> .....	<b>14</b>
1.1 Normes applicables et comparabilité.....	14
1.2 Principes et méthodes comptables.....	15
<b>NOTE 2 Principales opérations de structure et événements significatifs de la période</b> .....	<b>17</b>
2.1 Principales opérations de structure .....	17
2.2 Information portant sur le périmètre de consolidation au 30 juin 2024 .....	19
2.3 Opérations d'achat de titres Crédit Agricole S.A. par La SAS Rue La Boétie.....	24
<b>NOTE 3 Risque de crédit</b> .....	<b>25</b>
3.1 Variation des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période.....	29
3.2 Expositions au risque souverain .....	36
<b>NOTE 4 Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b> .....	<b>39</b>
4.1 Produits et charges d'intérêts.....	39
4.2 Produits et charges de commissions.....	39
4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	40
4.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres.....	42
4.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti .....	43
4.6 Produits (charges) nets des autres activités.....	43
4.7 Charges générales d'exploitation .....	44
4.8 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.....	45
4.9 Coût du risque .....	46
4.10 Gains ou pertes nets sur autres actifs .....	46
4.11 Impôts.....	47
4.12 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres .....	48
<b>NOTE 5 Informations sectorielles</b> .....	<b>49</b>
5.1 Information sectorielle par secteur opérationnel.....	51
5.2 Spécificités de l'assurance .....	52
<b>NOTE 6 Notes relatives au bilan</b> .....	<b>61</b>
6.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat.....	61
6.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres .....	62
6.3 Actifs financiers au coût amorti .....	65
6.4 Passifs financiers au coût amorti .....	66

6.5	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées .....	68
6.6	Immeubles de placement .....	69
6.7	Écarts d'acquisition .....	71
6.8	Provisions .....	72
6.9	Dettes subordonnées .....	79
6.10	Instruments financiers à durée indéterminée .....	79
<b>NOTE 7</b>	<b>Engagements de financement et de garantie et autres garanties .....</b>	<b>81</b>
<b>NOTE 8</b>	<b>Reclassements d'instruments financiers .....</b>	<b>83</b>
<b>NOTE 9</b>	<b>Juste valeur des instruments financiers et informations diverses .....</b>	<b>84</b>
9.1	Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur .....	85
9.2	Évaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine .....	96
9.3	Juste valeur des titres de dettes comptabilisés à l'actif au coût amorti .....	97
<b>NOTE 10</b>	<b>Parties liées.....</b>	<b>98</b>
<b>NOTE 11</b>	<b>Événements postérieurs au 30 juin 2024.....</b>	<b>99</b>

## CADRE GÉNÉRAL

### LE GROUPE CREDIT AGRICOLE

---

Le groupe Crédit Agricole est composé de 2 395 Caisses locales, de 39 Caisses régionales, de son organe central « Crédit Agricole S.A. » et de leurs filiales.

Le Crédit Agricole Mutuel a été organisé par la loi du 5 novembre 1894, qui a posé le principe de la création des Caisses locales de Crédit Agricole, la loi du 31 mars 1899 qui fédère les Caisses locales en Caisses régionales de Crédit Agricole et la loi du 5 août 1920 qui crée l'Office National du Crédit Agricole, transformé depuis en Caisse Nationale de Crédit Agricole, puis Crédit Agricole S.A., dont le rôle d'organe central a été rappelé et précisé par le Code monétaire et financier.

Le groupe Crédit Agricole constitue un groupe bancaire à organe central au sens du Code Monétaire Financier dont :

- les engagements de l'organisme central et des établissements qui lui sont affiliés constituent des engagements solidaires ;
- la solvabilité et la liquidité de tous les établissements affiliés sont surveillées dans leur ensemble sur la base de comptes consolidés.

Pour les groupes à organisme central, la directive 86/635, relative aux comptes des établissements de crédit européens, stipule que l'ensemble que constituent l'organisme central et ses établissements affiliés doit être repris dans les comptes consolidés établis, contrôlés et publiés conformément à cette directive.

En application de cette directive, l'organisme central et ses établissements affiliés constituent l'entité de *reporting* représentant la communauté d'intérêts instaurée notamment par le système de garanties croisées qui couvrent solidairement les engagements des différentes entités du groupe Crédit Agricole. En outre, les différents textes cités au premier alinéa expliquent et organisent la communauté d'intérêts qui existe, au niveau juridique, financier, économique et politique, entre Crédit Agricole S.A., les Caisses régionales et les Caisses locales de Crédit Agricole Mutuel. Cette communauté repose, notamment, sur un même mécanisme de relations financières, sur une politique économique et commerciale unique et sur des instances décisionnaires communes, constituant ainsi, depuis plus d'un siècle, le socle du groupe Crédit Agricole.

Conformément au règlement européen 1606/02, les comptes consolidés de l'entité de *reporting* sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. L'entité de *reporting* est composée des Caisses locales, des Caisses régionales et de l'organe central « Crédit Agricole S.A. ».

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts et produits assimilés	4.1	35 673	29 653
Intérêts et charges assimilées	4.1	(25 647)	(19 898)
Commissions (produits)	4.2	8 684	8 033
Commissions (charges)	4.2	(2 422)	(2 075)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	6 067	6 916
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>		4 549	3 855
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>		1 518	3 061
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	4.4	(167)	(95)
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>		(356)	(277)
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)</i>		189	182
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	4.5	(85)	(13)
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Produit net des activités d'assurance <sup>1</sup>	5.2	(3 435)	(4 511)
Produits des activités d'assurance		7 475	6 942
Charges afférentes aux activités d'assurance		(5 026)	(4 826)
Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus		(113)	(123)
Produits financiers ou charges financières d'assurance		(5 760)	(6 543)
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus		31	24
Coût du risque de crédit sur les placements financiers des activités d'assurance		(41)	15
Produits des autres activités	4.6	1 248	1 416
Charges des autres activités	4.6	(886)	(954)
<b>Produit net bancaire</b>		<b>19 031</b>	<b>18 473</b>
Charges générales d'exploitation	4.7	(10 335)	(10 214)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4.8	(941)	(922)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>7 755</b>	<b>7 337</b>
Coût du risque	4.9	(1 523)	(1 486)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>6 232</b>	<b>5 851</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		142	154
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.10	(14)	37
Variations de valeur des écarts d'acquisition	6.7	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>6 361</b>	<b>6 042</b>
Impôts sur les bénéfices	4.11	(1 517)	(1 483)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	6.5	-	6
<b>Résultat net</b>		<b>4 843</b>	<b>4 565</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		431	415
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>4 412</b>	<b>4 150</b>

<sup>1</sup> Résultat financier net d'assurance composé des Produits de placement nets de charge et des Produits ou charges financières d'assurance en note 5.2 Spécificités assurance.

## RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2024	30/06/2023
<b>Résultat net</b>		<b>4 843</b>	<b>4 565</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	4.12	124	(24)
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre	4.12	(414)	105
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	4.12	36	87
Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres non recyclables	4.12	37	(242)
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>(217)</b>	<b>(74)</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>4</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>64</b>	<b>14</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>4.12</b>	<b>(153)</b>	<b>(57)</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion	4.12	117	(236)
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	4.12	(4 873)	2 869
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	4.12	(189)	97
Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres recyclables		4 536	(2 707)
Produits financiers ou charges financières de réassurance ventilés en capitaux propres		(22)	(4)
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>(432)</b>	<b>19</b>
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>(6)</b>	<b>(26)</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>148</b>	<b>(72)</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées</b>	<b>4.12</b>	<b>-</b>	<b>6</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>4.12</b>	<b>(290)</b>	<b>(73)</b>
<b>GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4.12</b>	<b>(442)</b>	<b>(130)</b>
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 401</b>	<b>4 435</b>
Dont part du Groupe		3 991	4 062
Dont participations ne donnant pas le contrôle		410	373

## BILAN ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Caisse, banques centrales		182 757	180 723
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.1	564 431	527 274
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		326 693	297 528
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>		237 738	229 746
Instruments dérivés de couverture		34 247	32 051
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3-6.2	221 205	224 449
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>		213 000	216 240
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>		8 205	8 209
Actifs financiers au coût amorti	3-6.3	1 419 109	1 399 604
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>		137 136	132 353
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>		1 165 371	1 155 940
<i>Titres de dettes</i>		116 602	111 311
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(18 864)	(14 662)
Actifs d'impôts courants et différés		8 470	8 836
Comptes de régularisation et actifs divers		54 481	59 758
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	6.5	875	9
Contrats d'assurance émis - Actif	5.2	-	-
Contrats de réassurance détenus - Actif	5.2	1 062	1 097
Participation dans les entreprises mises en équivalence		2 483	2 357
Immeubles de placement	6.6	12 161	12 159
Immobilisations corporelles		14 048	13 425
Immobilisations incorporelles		3 519	3 488
Ecarts d'acquisition	6.7	16 788	16 530
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2 516 772</b>	<b>2 467 099</b>

## BILAN PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Banques centrales		207	274
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6.1	386 116	353 882
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		285 951	263 878
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>		100 165	90 004
Instruments dérivés de couverture		32 219	34 424
Passifs financiers au coût amorti	6.4	1 503 701	1 490 722
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>		81 936	108 541
<i>Dettes envers la clientèle</i>		1 142 254	1 121 942
<i>Dettes représentées par un titre</i>		279 511	260 239
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(13 286)	(12 212)
Passifs d'impôts courants et différés		3 116	2 896
Comptes de régularisation et passifs divers		73 420	72 180
Dettes liées aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	6.5	150	21
Contrats d'assurance émis - Passif	5.2	354 106	351 778
Contrats de réassurance détenus - Passif	5.2	85	76
Provisions	6.8	5 341	5 508
Dettes subordonnées	6.9	27 716	25 208
<b>Total dettes</b>		<b>2 372 891</b>	<b>2 324 758</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>143 881</b>	<b>142 340</b>
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>136 830</b>	<b>135 114</b>
Capital et réserves liées		32 006	31 227
Réserves consolidées		103 075	97 871
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(2 663)	(2 241)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants détenus en vue de la vente et activités		-	-
Résultat de la période		4 412	8 258
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>7 051</b>	<b>7 226</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2 516 772</b>	<b>2 467 099</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

(en millions d'euros)	Part du Groupe										
	Capital et réserves liées					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Résultat net	Capitaux propres
	Capital	Prime et Réserves consolidées liées au capital <sup>1</sup>	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2023 publié</b>	<b>13 901</b>	<b>112 740</b>	<b>(1 411)</b>	<b>5 989</b>	<b>131 219</b>	<b>(3 024)</b>	<b>4</b>	<b>(3 020)</b>	-	<b>128 199</b>	
Impacts première application IFRS 17	-	(231)	-	-	(231)	375	148	523	-	292	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2023</b>	<b>13 901</b>	<b>112 509</b>	<b>(1 411)</b>	<b>5 989</b>	<b>130 988</b>	<b>(2 649)</b>	<b>152</b>	<b>(2 497)</b>	-	<b>128 491</b>	
Augmentation de capital	(96)	(116)	-	-	(212)	-	-	-	-	(212)	
Variation des titres autodétenus	(285)	(718)	1 174	-	171	-	-	-	-	171	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	(9)	-	1 246	1 237	-	-	-	-	1 237	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2023	-	(239)	-	-	(239)	-	-	-	-	(239)	
Dividendes versés au 1er semestre 2023	-	(3 803)	-	-	(3 803)	-	-	-	-	(3 803)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	2 259	-	-	2 259	-	-	-	-	2 259	
Effet des acquisitions complémentaires / cessions sans perte de contrôle de titres de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	14	-	-	14	-	-	-	-	14	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>(381)</b>	<b>(2 412)</b>	<b>1 174</b>	<b>1 246</b>	<b>(573)</b>	-	-	-	-	<b>(573)</b>	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	-	<b>71</b>	-	-	<b>71</b>	<b>(14)</b>	<b>(49)</b>	<b>(63)</b>	-	<b>8</b>	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	68	-	-	68	-	(48)	(68)	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	2	-	-	2	-	(2)	(2)	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	(28)	3	(25)	-	(25)	
Résultat du 1er semestre 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	4 150	4 150	
Autres variations	-	32	-	-	32	-	-	-	-	32	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2023</b>	<b>13 520</b>	<b>110 000</b>	<b>(237)</b>	<b>7 235</b>	<b>130 518</b>	<b>(2 715)</b>	<b>130</b>	<b>(2 585)</b>	<b>4 150</b>	<b>132 082</b>	
Augmentation de capital	(109)	147	-	-	38	-	-	-	-	38	
Variation des titres autodétenus	-	-	(1 266)	-	(1 266)	-	-	-	-	(1 266)	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	5	-	(15)	(10)	-	-	-	-	(10)	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 2nd semestre 2023	-	(242)	-	-	(242)	-	-	-	-	(242)	
Dividendes versés au 2nd semestre 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effet des acquisitions complémentaires / cessions sans perte de contrôle de titres de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	62	-	-	62	-	-	-	-	62	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>(109)</b>	<b>(28)</b>	<b>(1 266)</b>	<b>(15)</b>	<b>(1 419)</b>	-	-	-	-	<b>(1 419)</b>	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	-	<b>(22)</b>	-	-	<b>(22)</b>	<b>909</b>	<b>(529)</b>	<b>380</b>	-	<b>357</b>	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	(23)	-	-	(23)	-	23	23	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	1	-	-	1	-	(1)	(1)	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	(44)	7	(37)	-	(37)	
Résultat du 2nd semestre 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	4 108	4 108	
Autres variations	-	21	-	-	21	-	-	-	-	21	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2023</b>	<b>13 411</b>	<b>109 971</b>	<b>(1 503)</b>	<b>7 220</b>	<b>129 098</b>	<b>(1 826)</b>	<b>(416)</b>	<b>(2 241)</b>	<b>8 258</b>	<b>135 114</b>	
Affectation du résultat 2023	-	8 258	-	-	8 258	-	-	-	(8 258)	-	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2024</b>	<b>13 411</b>	<b>118 229</b>	<b>(1 503)</b>	<b>7 220</b>	<b>137 356</b>	<b>(1 826)</b>	<b>(416)</b>	<b>(2 241)</b>	-	<b>135 114</b>	
Impacts nouvelles normes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2024</b>	<b>13 411</b>	<b>118 229</b>	<b>(1 503)</b>	<b>7 220</b>	<b>137 356</b>	<b>(1 826)</b>	<b>(416)</b>	<b>(2 241)</b>	-	<b>135 114</b>	
Augmentation de capital	9	(244)	-	-	(235)	-	-	-	-	(234)	
Variation des titres autodétenus	(231)	(732)	1 247	-	284	-	-	-	-	285	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	(9)	-	(56)	(65)	-	-	-	-	(65)	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2024	-	(226)	-	-	(226)	-	-	-	-	(226)	
Dividendes versés au 1er semestre 2024	-	(3 911)	-	-	(3 911)	-	-	-	-	(3 911)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	2 359	-	-	2 359	-	-	-	-	2 359	
Effet des acquisitions complémentaires / cessions sans perte de contrôle de titres de filiales	-	(88)	-	-	(88)	-	-	-	-	(88)	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	6	-	-	6	-	-	-	-	6	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>(222)</b>	<b>(2 845)</b>	<b>1 247</b>	<b>(56)</b>	<b>(1 876)</b>	-	-	-	-	<b>(1 875)</b>	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	-	<b>34</b>	-	-	<b>34</b>	<b>(242)</b>	<b>(180)</b>	<b>(422)</b>	-	<b>(388)</b>	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	29	-	-	29	-	(29)	(29)	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	4	-	-	4	-	(4)	(4)	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	
Résultat du 1er semestre 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	4 412	4 412	
Autres variations	-	(434)	-	-	(434)	-	-	-	-	(434)	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2024</b>	<b>13 189</b>	<b>114 984</b>	<b>(256)</b>	<b>7 164</b>	<b>135 081</b>	<b>(2 067)</b>	<b>(597)</b>	<b>(2 663)</b>	<b>4 412</b>	<b>136 830</b>	

<sup>1</sup> Réserves consolidées avant élimination des titres d'autocontrôle.

		Participations ne donnant pas le contrôle					
		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					
(en millions d'euros)	Capital, réserves liées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres	Capitaux propres consolidés	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2023 publié</b>	<b>7 557</b>	<b>(144)</b>	<b>8</b>	<b>(136)</b>	<b>7 421</b>	<b>135 620</b>	
Impacts première application IFRS 17	-	-	-	-	-	292	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2023</b>	<b>7 557</b>	<b>(144)</b>	<b>8</b>	<b>(136)</b>	<b>7 421</b>	<b>135 912</b>	
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	(212)	
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-	-	171	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	1 237	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2023	(58)	-	-	-	(58)	(297)	
Dividendes versés au 1er semestre 2023	(384)	-	-	-	(384)	(4 187)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	2 259	
Effet des acquisitions complémentaires / cessions sans perte de contrôle de titres de filiales	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	5	-	-	-	5	19	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>(437)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(437)</b>	<b>(1 010)</b>	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>(33)</b>	<b>(11)</b>	<b>(44)</b>	<b>(44)</b>	<b>(34)</b>	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	2	-	2	2	(23)	
Résultat du 1er semestre 2023	415	-	-	-	415	4 565	
Autres variations	29	-	-	-	29	61	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2023</b>	<b>7 564</b>	<b>(175)</b>	<b>(3)</b>	<b>(178)</b>	<b>7 386</b>	<b>139 468</b>	
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	38	
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-	-	(1 264)	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	(499)	-	-	-	(499)	(509)	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 2nd semestre 2023	(65)	-	-	-	(65)	(306)	
Dividendes versés au 2nd semestre 2023	-	-	-	-	-	-	
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	-	
Effet des acquisitions complémentaires / cessions sans perte de contrôle de titres de filiales	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	4	-	-	-	4	66	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>(540)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(540)</b>	<b>(1 978)</b>	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>(7)</b>	<b>(5)</b>	<b>(11)</b>	<b>(11)</b>	<b>346</b>	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	(3)	-	-	-	(39)	
Résultat du 2nd semestre 2023	398	-	-	-	398	4 506	
Autres variations	15	-	-	-	15	35	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2023</b>	<b>7 417</b>	<b>(185)</b>	<b>(6)</b>	<b>(191)</b>	<b>7 226</b>	<b>142 340</b>	
Affectation du résultat 2023	-	-	-	-	-	-	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2024</b>	<b>7 417</b>	<b>(185)</b>	<b>(6)</b>	<b>(191)</b>	<b>7 226</b>	<b>142 340</b>	
Impacts nouvelles normes	-	-	-	-	-	-	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2024</b>	<b>7 417</b>	<b>(185)</b>	<b>(6)</b>	<b>(191)</b>	<b>7 226</b>	<b>142 340</b>	
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	(234)	
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-	-	285	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	(65)	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2024	(45)	-	-	-	(45)	(271)	
Dividendes versés au 1er semestre 2024	(504)	-	-	-	(504)	(4 415)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	2 359	
Effet des acquisitions complémentaires / cessions sans perte de contrôle de titres de filiales	-	-	-	-	-	(88)	
Mouvements liés aux paiements en actions	2	-	-	-	2	8	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>(546)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(546)</b>	<b>(2 422)</b>	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>(42)</b>	<b>27</b>	<b>(15)</b>	<b>(15)</b>	<b>(403)</b>	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	-	-	-	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	(7)	-	(7)	(7)	(6)	
Résultat du 1er semestre 2024	432	-	-	-	432	4 843	
Autres variations	(39)	-	-	-	(39)	(473)	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2024</b>	<b>7 263</b>	<b>(234)</b>	<b>21</b>	<b>(213)</b>	<b>7 051</b>	<b>143 881</b>	

## **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

---

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les **activités opérationnelles** sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe Crédit Agricole.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les **activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans les rubriques "Juste valeur par résultat" ou "Juste valeur par capitaux propres non recyclables" sont compris dans cette rubrique.

Les **activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

Les **flux de trésorerie** nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des **activités abandonnées** sont présentés dans des rubriques distinctes dans le tableau de flux de trésorerie.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

Notes	30/06/2024	30/06/2023
<i>(en millions d'euros)</i>		
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>6 361</b>	<b>6 042</b>
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	941	922
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	8 617	8 580
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	(142)	(153)
Résultat net des activités d'investissement	13	(37)
Résultat net des activités de financement	2 483	1 642
Autres mouvements	(2 958)	(2 102)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>8 955</b>	<b>8 851</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit <sup>1</sup>	(35 471)	(57 683)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	14 556	(24 997)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(12 561)	10 925
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	7 095	9 115
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	24	568
Impôts versés	(673)	(1 232)
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(27 031)</b>	<b>(63 303)</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>(11 716)</b>	<b>(48 410)</b>
<b>Flux liés aux participations</b>	<b>85</b>	<b>547</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(765)</b>	<b>(711)</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(680)</b>	<b>(165)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires</b>	<b>(2 298)</b>	<b>(850)</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>19 328</b>	<b>10 303</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>17 030</b>	<b>9 453</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>	<b>(4 086)</b>	<b>(3 972)</b>
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B + C + D)</b>	<b>548</b>	<b>(43 094)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>176 230</b>	<b>207 877</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	180 405	210 733
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(4 175)	(2 856)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>176 777</b>	<b>164 783</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	182 520	164 775
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(5 743)	9
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>547</b>	<b>(43 093)</b>

\* Composé du solde net du poste "Caisse, banques centrales", hors intérêts courus et y compris trésorerie des entités reclassées en activités abandonnées.

\*\* Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs non douteux" et "Comptes et prêts au jour le jour non douteux" tels que détaillés en note 6.3 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 6.4 (hors intérêts courus).



## **NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

## NOTE 1 Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

### 1.1 Normes applicables et comparabilité

Sauf mention contraire, tous les montants indiqués dans le présent rapport financier sont exprimés en euros et sont indiqués en millions, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non significatifs au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole au 30 juin 2024 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le Groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des états financiers consolidés au 31 décembre 2023 établis, en application du règlement CE n°1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite "carve out"), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole au 30 juin 2024 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. Le Groupe Crédit Agricole a fait le choix de présenter en conformité avec la norme IAS 34.8, les états financiers liés au résultat et au tableau de flux de trésorerie avec une période comparative limitée au semestre N-1 afin d'en simplifier la lecture.

Les normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2024 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2024.

Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de 1 <sup>ère</sup> application : exercices ouverts à compter du	Effet significatif dans le Groupe
<b>Amendement IAS 1</b>		
Présentation des états financiers	1 <sup>er</sup> janvier 2024	Non
Classification des passifs courants et passifs non courants		
<b>Amendement IAS 1</b>		
Présentation des états financiers	1 <sup>er</sup> janvier 2024	Non
Dettes non courantes avec covenants		
<b>Amendement IFRS 16</b>		
Contrats de location	1 <sup>er</sup> janvier 2024	Non
Dette locative dans une opération de cession-bail		
<b>Amendement IAS 7 / IFRS 7</b>		
Opérations d'affacturage	1 <sup>er</sup> janvier 2024	Non

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

**NORMES ET INTERPRETATIONS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPEENNE NON ENCORE APPLIQUÉES PAR LE GROUPE AU 30 JUIN 2024****DECISIONS IFRS IC POUVANT AFFECTER LE GROUPE**

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication	Effet significatif dans le Groupe
<b>IFRS 3</b> Paiements subordonnés à l'emploi continu pendant les périodes de transfert	29 avril 2024	Non
<b>IAS 27</b> Fusion entre une société mère et sa filiale dans des états financiers individuels	30 janvier 2024	Non

## 1.2 Principes et méthodes comptables

### UTILISATION DE JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- les modifications de la réglementation ou de la législation ;
- le comportement des assurés ;
- les changements démographiques.

Cette liste n'est pas exhaustive.

En dépit d'un environnement international toujours marqué par les conflits notamment en Ukraine ou au Moyen-Orient, l'économie mondiale au 1<sup>er</sup> semestre 2024 a poursuivi sa lente normalisation permettant à la croissance des différentes grandes zones ou grands pays d'être plus en ligne avec son rythme potentiel. Le processus de désinflation s'est poursuivi mais la fin du parcours désinflationniste s'est révélée plus erratique et plus tenace en raison, surtout, des prix des services. La résistance de l'inflation a conduit de nombreuses banques centrales à se montrer prudentes et à alléger voire différer leur assouplissement monétaire. Ces différents éléments ont pu avoir un impact sur les principales estimations comptables au 30 juin 2024.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- les instruments financiers évalués à la juste valeur (y compris les participations non consolidées) ;
- les actifs et les passifs des contrats d'assurance ;
- les actifs et les passifs des contrats de réassurance ;
- les passifs des contrats d'investissement sans éléments de participation discrétionnaire ;
- les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- les plans de stock-options ;
- les dépréciations d'instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- les provisions ;
- les dépréciations des écarts d'acquisition ;

- les actifs d'impôts différés ;
- la valorisation des entreprises mises en équivalence.

En particulier, l'évaluation des contrats d'assurance selon la norme IFRS 17 requiert des jugements importants. Les principales zones de jugement dans le cadre de l'application de la norme IFRS 17 par le Groupe sont les suivantes :

- l'estimation des flux de trésorerie futurs, en particulier la projection de ces flux et la détermination de la frontière des contrats ;
- la technique utilisée pour déterminer l'ajustement au titre du risque non financier ;
- l'approche adoptée pour déterminer les taux d'actualisation ;
- la définition des unités de couverture et la détermination du montant de la CSM alloué en résultat au cours de chaque période afin de refléter les services prévus aux contrats d'assurance ;
- la détermination des montants transitoires relatifs aux groupes de contrats existants à la date de transition.

Les informations au sujet de ces zones de jugement sont développées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

En ce qui concerne spécifiquement l'approche adoptée pour déterminer les taux d'actualisation, les informations quantitatives sur les taux d'actualisation mises à jour au 30 juin 2024 sont présentées ci-dessous.

Les courbes de taux utilisées pour actualiser les flux de trésorerie des contrats d'assurance sont les suivantes :

	30/06/2024						31/12/2023					
	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	30 ans	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	30 ans
<b>Vie France</b>												
EUR	4,72%	4,04%	3,99%	4,02%	3,93%	3,68%	4,47%	3,43%	3,50%	3,57%	3,51%	3,37%
<b>Dommages France</b>												
EUR	3,99%	3,23%	3,16%	3,17%	3,07%	2,95%	4,02%	2,98%	3,05%	3,13%	3,06%	2,98%
<b>International</b>												
EUR	4,39%	3,72%	3,68%	3,71%	3,62%	3,41%	4,92%	3,87%	3,94%	4,02%	3,95%	3,75%
USD	5,66%	4,62%	4,49%	4,49%	4,44%	4,16%	4,95%	3,68%	3,63%	3,67%	3,64%	3,42%
JPY	0,33%	0,73%	1,12%	1,43%	1,68%	1,88%	0,07%	0,45%	0,85%	1,15%	1,39%	1,51%

Le niveau des primes d'illiquidité utilisées est le suivant (en points de base) :

	30/06/2024	31/12/2023
	1 an	1 an
<b>Vie France</b>		
EUR	110	108
<b>Dommages France</b>		
EUR	53	65
<b>International</b>		
EUR	93	91
USD	41	53

## **NOTE 2 Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période**

### **2.1 Principales opérations de structure**

#### **2.1.1 INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT, FILIALE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE, ANNONCE UN PROJET DE PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS LE CAPITAL DE LA BANQUE DEGROOF PETERCAM**

Le 3 juin 2024 CA Indosuez, filiale détenue à hauteur de 100 %, a finalisé l'acquisition de Degroof Petercam, un leader en gestion de fortune en Belgique et une maison d'investissement de référence avec une présence et une clientèle internationale. A l'issue de cette opération CA Indosuez détient au 30 juin 2024 65 % du capital de Banque Degroof Petercam aux côtés de CLdN Cobelfret, son actionnaire historique, qui restera au capital à hauteur de 20 %.

L'opération, qui a obtenu les autorisations nécessaires de la part des autorités bancaires et de la concurrence, permet aux équipes de Degroof Petercam de rejoindre celles d'Indosuez Wealth Management pour créer un leader européen de la gestion de fortune. Elle renforce la présence du Crédit Agricole en Belgique et permettra de générer des synergies importantes avec ses différents métiers.

Après avoir obtenu les autorisations requises auprès l'Autorité belge des services et marchés financiers (FSMA), CA Indosuez, agissant de concert avec CLdN Cobelfret, a lancé le 18 juin 2024 une offre publique d'acquisition volontaire auprès des actionnaires minoritaires de Banque Degroof Petercam, aux mêmes termes et conditions que ceux de l'acquisition réalisée le 3 juin 2024. Cette offre porte sur 11,25 % du total des actions émises par Degroof Petercam. Les résultats de l'offre, dont la période d'acceptation s'est clôturée le 5 juillet, ont été annoncés le 12 juillet 2024. Cette offre sera réouverte le 9 septembre 2024 pour une période d'acceptation complémentaire qui s'étendra jusqu'au 20 septembre 2024. Elle sera suivie d'une offre de reprise visant le solde des actions non apportées à l'OPA, dont la réalisation devrait avoir lieu avant la fin de l'année 2024.

Cette acquisition a entraîné la comptabilisation d'un goodwill provisoire à hauteur de 520 millions d'euros au 30 juin 2024. En l'application d'IFRS 3.45, l'acquéreur dispose d'un délai de douze mois maximum après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation initiale du goodwill. Les travaux d'identification, de classement et d'évaluation des actifs et passifs de Degroof Petercam, permettant d'identifier les différents effets comptables pouvant impacter le montant de l'écart d'acquisition définitif sont en cours au 30 juin 2024.

CA Indosuez a octroyé à CLdN une option de vente de sa participation de 20% au capital de la Banque Degroof Petercam prévoyant le rachat des titres en échange d'actions Crédit Agricole SA selon une parité fixe en ligne avec le prix offert par CA Indosuez aux autres actionnaires vendeurs. La valeur estimée du prix d'exercice de l'option est comptabilisée en dette au passif du bilan du Groupe Crédit Agricole S.A. et s'élève à 375 millions d'euros.

Un compte séquestre a été constitué permettant de couvrir le Groupe Crédit Agricole S.A. dans le cas de passifs éventuels.

#### **2.1.2 CRÉDIT AGRICOLE FINALISE LA CESSION DE SA PARTICIPATION RÉSIDUELLE DANS CRÉDIT DU MAROC**

Dans le cadre du contrat de cession annoncé en avril 2022 de la participation totale de Crédit Agricole S.A. dans Crédit du Maroc au groupe marocain Holmarcom et après avoir cédé une première tranche de 63,7% en décembre 2022, Crédit Agricole S.A. a annoncé le 7 juin 2024 la cession de sa participation résiduelle de 15% dans Crédit du Maroc ainsi que sa filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring au groupe Holmarcom. Cette opération n'a pas d'impact significatif dans les comptes au 30 juin 2024.

#### **2.1.3 AMUNDI SE DÉVELOPPE SUR LES ACTIFS PRIVÉS AVEC L'ACQUISITION D'ALPHA ASSOCIATES**

Le 2 avril 2024 Amundi a finalisé l'acquisition d'Alpha Associates un gestionnaire d'actifs indépendant proposant des solutions d'investissement multi-gestion en actifs privés. Cette acquisition positionne Amundi comme un acteur européen de premier plan dans ce domaine avec des encours d'environ 20 milliards d'euros. Cela renforce également les positions d'Amundi sur le marché secondaire des actifs privés.

A la suite de cette opération, les activités de multi-gestion actifs privés d'Amundi et d'Alpha Associates seront regroupées au sein d'une nouvelle ligne de métier.

Cette acquisition a entraîné la comptabilisation d'un goodwill à hauteur de 294 millions d'euros au 30 juin 2024. En l'application d'IFRS 3.45, l'acquéreur dispose d'un délai de douze mois maximum après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation initiale du goodwill.

#### 2.1.4 **AMUNDI ET VICTORY CAPITAL SIGNENT UN ACCORD DÉFINITIF POUR DEVENIR DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES**

Conformément au protocole d'accord annoncé le 16 avril 2024, Amundi a annoncé le 9 juillet 2024 avoir signé un accord définitif avec Victory Capital : Amundi US sera fusionné avec Victory Capital. En échange Amundi deviendra un actionnaire stratégique de Victory Capital avec une participation économique de 26,1 % dans Victory Capital et des accords de distribution et de services seront mis en place pour une durée de 15 ans. Ces accords entreront en vigueur au moment de la réalisation effective de l'opération.

Dans le cadre de ces accords de distribution et de services, Amundi distribuera les solutions d'investissement de gestion active de Victory Capital auprès de sa base de clientèle non américaine. Par ailleurs, Amundi deviendra le fournisseur, pour Victory Capital aux Etats-Unis, de solutions d'investissement gérées hors des Etats-Unis.

Amundi anticipe que cette opération, qui n'inclut aucun paiement en numéraire, engendrera une augmentation significative de la contribution des activités US à ses résultats. La réalisation effective de l'opération sera soumise aux conditions usuelles, et la transaction devrait être finalisée à la fin du 4ème trimestre 2024 ou début 2025.

En application d'IFRS 5, les actifs et les passifs d'Amundi US sont classés au 30 juin 2024 au bilan en " Actifs non courants détenus en vue de la vente " pour 843 millions d'euros et en " Dettes liées aux actifs non courants détenus en vue de la vente " pour 150 millions d'euros.

## 2.2 Information portant sur le périmètre de consolidation au 30 juin 2024

Les états financiers consolidés incluent les comptes du groupe Crédit Agricole et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, le groupe Crédit Agricole dispose d'un pouvoir de contrôle, d'un contrôle conjoint ou d'une influence notable, hormis ceux présentant un caractère non significatif par rapport à l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

### 2.2.1 ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE POUR LESQUELLES UNE VARIATION DU POURCENTAGE DE CONTRÔLE OU D'INTÉRÊT EST SUPÉRIEURE À 10% AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2024 SANS MODIFICATION DE LA MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Pays / Région d'implantation	Périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Type d'entité et nature du contrôle (b)	Activité (c)	% de contrôle		% d'intérêt		
						30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023	
<b>France</b>										
	IMEFA CENT SOIXANTE TROIS <sup>1</sup>	Globale	-	Filiale	GEA	100,0	68,0	100,0	68,0	
	INFRA FOCH TOPCO	Juste Valeur	-	Entreprise associée	GEA	49,2	35,7	49,2	35,7	
	SAINT CLAR (SNC)	Globale	-	Filiale	BPF	99,8	99,8	54,9	64,9	

\*Hors Entités, co-entreprises et entreprises associées structurées

### 2.2.2 EVOLUTION DU PÉRIMÈTRE AYANT CONDUIT À UNE MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE OU DE MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Pays / Région d'implantation	Périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Type d'entité et nature du contrôle (b)	Activité (c)	% de contrôle		% d'intérêt		
						30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023	
<b>Allemagne</b>										
	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT GERMANY BRANCH	Globale	E3	Succursale	GC	100,0	-	67,6	-	
<b>Belgique</b>										
	BANQUE DEGROOF PETERCAM	Globale	E3	Filiale	GC	67,6	-	67,6	-	
	BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG SA BRUSSELS BRANCH	Globale	E3	Succursale	GC	100,0	-	67,6	-	
	CACEIS INVESTOR SERVICES BELGIUM	Globale	S4	Filiale	GC	-	100,0	-	69,5	



DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT	Globale	E3	Filiale	GC	100,0	-	67,6	-	
DEGROOF PETERCAM CORPORATE FINANCE	Globale	E3	Filiale	GC	100,0	-	67,6	-	
ORBAN FINANCE	Globale	E3	Filiale	GC	100,0	-	67,6	-	
PETERCAM INVEST	Globale	E3	Filiale	GC	100,0	-	100,0	-	
SOCIETE IMMOBILIERE ET FINANCIERE INDUSTRIE GUIMARD	Globale	E3	Filiale	GC	100,0	-	67,6	-	
<b>Canada</b>									
CREDIT AGRICOLE SERVICES & OPERATIONS INC.	Globale	E2	Filiale	GC	100,0	-	100,0	-	
<b>Chine</b>									
AMUNDI FINTECH (SHANGHAI) CO. LTD	Globale	E2	Filiale	GEA	100,0	-	68,9	-	
<b>Espagne</b>									
DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT SPAIN BRANCH	Globale	E3	Succursale	GC	100,0	-	67,6	-	
<b>Etats-Unis</b>									
Amundi Asset Management US Inc	Globale	D4	Filiale	GEA	100,0	100,0	68,9	69,0	
Amundi Distributor US Inc	Globale	D4	Filiale	GEA	100,0	100,0	68,9	69,0	
Amundi Holdings US Inc	Globale	D4	Filiale	GEA	100,0	100,0	68,9	69,0	
Amundi US inc	Globale	D4	Filiale	GEA	100,0	100,0	68,9	69,0	
<b>France</b>									
15 RUE DE ST CYR	Globale	S4	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0	
CA Aquitaine Immobilier	Globale	S4	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0	
CA LHL ENERGIES	Globale	E1	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
CACEIS INVESTOR SERVICES BANK FRANCE S.A.	Globale	S4	Filiale	GC	-	100,0	-	69,5	
CACEIS INVESTOR SERVICES FRANCE S.A.	Globale	S4	Filiale	GC	-	100,0	-	69,5	
CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES CAPITAL	Globale	E1	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES EQUITY	Globale	E1	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT SUCCURSALE FRANCE	Globale	E3	Succursale	GC	100,0	-	67,6	-	
DEGROOF PETERCAM FINANCE	Globale	E3	Filiale	GC	100,0	-	67,6	-	
DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT	Globale	E3	Filiale	GC	100,0	-	67,6	-	
DU 46	Globale	S4	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0	
FINAURA	Globale	E1	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	



FONCIERE	Globale	E1	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
GRUPE ROSSEL LA VOIX	Equivalence	D4	Entreprise associée	BPF	17,2	25,2	17,2	25,2	
PCA IMMO	Globale	S4	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0	
SACAM TRANSITION ENERGIE	Globale	E1	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
VILLAGE BY CA NORD DE France	Globale	S5	Filiale	BPF	-	100,0	-	100,0	
<b>Hong Kong</b>									
Crédit Agricole Asia Shipfinance Ltd.	Globale	S3	Filiale	GC	-	100,0	-	100,0	
<b>Irlande</b>									
CACEIS INVESTOR SERVICES BANK S.A. DUBLIN BRANCH	Globale	S5	Succursale	GC	-	100,0	-	69,5	
CACEIS INVESTOR SERVICES IRELAND LIMITED	Globale	S4	Filiale	GC	-	100,0	-	69,5	
DRIVALIA LEASE IRELAND LIMITED	Globale	D1	Filiale	SFS	100,0	100,0	100,0	100,0	
<b>Italie</b>									
CACEIS INVESTOR SERVICES BANK S.A. MILANO BRANCH	Globale	S5	Succursale	GC	-	100,0	-	69,5	
DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT ITALY BRANCH	Globale	E3	Succursale	GC	100,0	-	67,6	-	
<b>Luxembourg</b>									
BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG SA	Globale	E3	Filiale	GC	100,0	-	67,6	-	
CACEIS INVESTOR SERVICES BANK S.A.	Globale	S5	Filiale	GC	-	100,0	-	69,5	
DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT LUX BRANCH	Globale	E3	Succursale	GC	100,0	-	67,6	-	
DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES SA	Globale	E3	Filiale	GC	100,0	-	67,6	-	
IMMOBILIERE CRISTAL LUXEMBOURG SA	Globale	E3	Filiale	GC	100,0	-	67,6	-	
PISTO GROUP HOLDING SARL	Juste Valeur	D1	Entreprise associée	GEA	40,2	40,1	40,2	40,1	
<b>Pays-Bas</b>									
BANK DEGROOF PETERCAM NEDERLAND BRANCH	Globale	E3	Succursale	GC	100,0	-	67,6	-	
DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT NETHERLANDS BRANCH	Globale	E3	Succursale	GC	100,0	-	67,6	-	
IDM lease maatschappij B.V.	Globale	S1	Filiale	SFS	-	100,0	-	100,0	
lebe Lease B.V.	Globale	S1	Filiale	SFS	-	100,0	-	100,0	
Krediet '78 B.V.	Globale	S1	Filiale	SFS	-	100,0	-	100,0	
RICARE DIRECT BV	Globale	S1	Filiale	SFS	-	100,0	-	100,0	
<b>Pologne</b>									



CREDIT AGRICOLE TOWARZYSTWO UBEZPIECZEN SPOLKA AKCYJNA	Globale	E1	Filiale	GEA	100,0	-	100,0	-	
<b>Portugal</b>									
CA INDOSUEZ WEALTH (EUROPE) PORTUGAL BRANCH	Globale	E2	<i>Succursale</i>	GC	100,0	-	100,0	-	
<b>République Tchèque</b>									
DRIVALIA CZECH REPUBLIC S.R.O	Globale	E1	Filiale	SFS	100,0	-	100,0	-	
FLEET INSURANCE PLAN S.R.O	Globale	E1	Filiale	SFS	100,0	-	100,0	-	
<b>Royaume-Uni</b>									
CACEIS INVESTOR SERVICES BANK S.A. LONDON BRANCH	Globale	S1	<i>Succursale</i>	GC	-	100,0	-	69,5	
<b>Suède</b>									
DRIVALIA LEASE SVERIGE AB	Globale	E3	Filiale	SFS	100,0	100,0	100,0	100,0	
<b>Suisse</b>									
AMUNDI ALPHA ASSOCIATES AG	Globale	E2	Filiale	GEA	100,0	-	68,9	-	
CACEIS BANK ZURICH BRANCH	Globale	E2	<i>Succursale</i>	GC	100,0	-	69,5	-	
CACEIS INVESTOR SERVICES BANK S.A. ZURICH BRANCH	Globale	S5	<i>Succursale</i>	GC	-	100,0	-	69,5	

Les succursales sont mentionnées en italique

#### (a) Modification de périmètre

##### Entrées (E) dans le périmètre :

E1 : Franchissement de seuil

E2 : Création

E3 : Acquisition (dont les prises de contrôle)

##### Sorties (S) du périmètre :

S1 : Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)

S2 : Société cédée au hors groupe ou perte de contrôle

S3 : Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif

S4 : Fusion absorption



S5 : Transmission Universelle du Patrimoine

**Divers (D) :**

D1 : Changement de dénomination sociale

D2 : Modification de mode de consolidation

D3 : Entité nouvellement présentée dans la note de périmètre

D4 : Entité classée en actifs non courants en vue de la vente et activités abandonnées

**(b) Type d'entité et nature du contrôle**

Filiale

Succursale

Entité structurée contrôlée

Co-entreprise

Co-entreprise structurée

Opération en commun

Entreprise associée

Entreprise associée structurée

**(c) Type d'activité**

BPF : Banque de proximité en France

BPI : Banque de proximité à l'international

GEA : Gestion de l'épargne et assurances : GEA

GC : Grandes clientèles

SFS : Services financiers spécialisés

AHM : Activités hors métiers

\*Hors Entités, co-entreprises et entreprises associées structurées

### **2.3 Opérations d'achat de titres Crédit Agricole S.A. par La SAS Rue La Boétie**

Le 4 août 2023 la SAS Rue La Boétie a informé le marché de son intention d'acquérir d'ici la fin du premier semestre 2024 jusqu'à un milliard d'euros de titres de Crédit Agricole S.A.

Au terme de cette opération la SAS Rue La Boétie a acquis pour un montant de 963 millions d'euros (dont 3 millions d'euros de frais d'acquisition) de titres Crédit Agricole S.A. et sa participation dans Crédit Agricole S.A. s'établit à 62,8 % au 30 juin 2024. Il s'agit là d'une opération à vocation patrimoniale.

## NOTE 3 Risque de crédit

(Cf. chapitre « Facteurs de risque – Risque de crédit »)

### ÉVALUATION DU RISQUE DE CREDIT

Dans le contexte des incertitudes économiques et géopolitiques, le Groupe continue de revoir régulièrement ses prévisions macro-économiques prospectives (forward looking) pour la détermination de l'estimation du risque de crédit.

#### Informations sur les scénarios macro-économiques retenus pour juin 2024

Le Groupe a utilisé quatre scénarios pour le calcul des paramètres de provisionnement IFRS 9 en production sur juin 2024 avec des projections allant jusqu'à 2027. Ces scénarios intègrent des hypothèses différenciées sur les évolutions de l'environnement international, entraînant notamment des variations dans le rythme de désinflation à l'œuvre et des réponses de politique monétaire par les banques centrales différentes. Des pondérations distinctes sont affectées à chacun de ces scénarios.

#### Premier scénario : scénario "central" (pondéré à 50 %)

Le scénario central est celui d'une forme de "normalisation". Alors que l'impact de la hausse rapide des taux d'intérêt s'est révélé moins négatif que redouté et que, globalement, les marchés du travail ont bien résisté, les prix à la consommation ont fini par décélérer. Après un net ralentissement, l'activité économique réaccélérerait progressivement à la faveur de la baisse de l'inflation, qui redonne du pouvoir d'achat aux ménages et permet une reprise de la consommation. Dans ce contexte, les banques centrales réduisent graduellement mais prudemment leurs taux directeurs, redonnant un peu de souffle à l'économie.

#### Lente "normalisation" de l'inflation et de la croissance

Aux États-Unis, l'économie a fait preuve d'une résistance inattendue en 2023 qu'explique principalement une moindre sensibilité aux taux d'intérêt : dotés globalement de bilans sains, de nombreux ménages et entreprises ont pu figer le taux de leur endettement à des niveaux durablement bas, autorisant, au moins à court terme, une meilleure absorption qu'anticipé du resserrement monétaire. Toutefois, le montant de la dette des entreprises arrivant à échéance augmente en 2024 et continuera de croître en 2025. L'impact de la hausse des taux d'intérêt pourrait également s'intensifier lentement sur les ménages avec la remontée progressive du taux hypothécaire effectif. Les hausses de taux devraient ainsi "mordre" davantage à l'occasion de refinancements importants de dette à des taux plus élevés, entraînant une récession légère au quatrième trimestre 2024 et au premier trimestre 2025, une récession seulement légère en raison, essentiellement, d'une remontée modeste du taux de chômage. Après 2,5 % en 2023, ce scénario table sur une croissance de 1,8 % en 2024 et seulement 0,4 % en 2025, en dépit d'un rebond anticipé de la croissance trimestrielle au cours de la dernière partie de l'année 2025 permis par la baisse des taux d'intérêt. Malgré le ralentissement, l'inflation s'est toutefois révélée tenace. La désinflation devrait se poursuivre, mais la perspective d'une récession très modérée et d'une progression des salaires susceptible de rester relativement soutenue plaident en faveur d'une inflation excédant durablement la cible de 2 %.

En zone euro, la croissance a connu un ralentissement marqué. Un mouvement de désinflation est à l'œuvre depuis fin 2022, mais le dernier kilomètre vers la cible de la BCE devrait être plus erratique. La zone euro a évité la récession mais la croissance reste faible et hétérogène au sein de la zone. La bonne tenue du marché du travail, le repli de l'inflation totale (avec un rythme annuel moyen passant de 5,5 % en 2023 vers 2,6 % en 2024 et 2,1 % en 2025) et l'amélioration des conditions de financement permettent d'espérer une reprise de la dépense des agents privés domestiques, notamment de la consommation des ménages. Cela conduit à bâtir un scénario d'un optimisme prudent qui se traduit par une croissance du PIB de 0,7 % en 2024 et 1,5 % en 2025 (après 0,5 % en 2023). Si les perspectives à court terme se sont éclaircies sans être brillantes, à plus long terme, des doutes persistent : les questions relatives, d'une part, à la croissance permise par la nouvelle configuration de taux et d'inflation et, d'autre part, le caractère définitif (ou non) de cette nouvelle normalité monétaire restent en suspens. Par ailleurs, le choc négatif de compétitivité lié à la guerre en Ukraine pourrait avoir "abîmé" de façon plus permanente le potentiel de croissance de la zone.

#### Réaction des banques centrales : réduction très prudente des taux directeurs

En termes de politique monétaire, le temps est venu de baisser les taux mais avec prudence. Partant d'un niveau très élevé, subissant des chocs et épousant des rythmes de repli un peu chaotiques, l'inflation a conduit les banques centrales à installer leurs taux directeurs sur un plateau durablement élevé.

Après s'être montrée très vigilante, la Fed pourrait débiter un assouplissement monétaire prudent, en procédant à une première baisse de 25 points de base de ses taux au troisième trimestre 2024 puis au quatrième ; la limite supérieure des Fed Funds serait ainsi ramenée à 5,00 % en fin d'année. Avec le recul de la croissance envisagé à la charnière des années 2024-2025, la Fed pourrait accentuer le rythme de ses baisses de taux, ramenant la borne haute à 3,50 % d'ici

fin 2025. Compte tenu de la persistance d'une inflation supérieure à l'objectif et d'un taux d'intérêt neutre susceptible d'être plus élevé qu'auparavant, la Fed pourrait se heurter à des difficultés pour réduire davantage ses taux.

Quant à la BCE, l'amélioration sur le front de l'inflation lui permet d'amorcer un desserrement monétaire graduel à partir de juin 2024. Elle devrait baisser ses taux de 75 points de base (pb) en 2024, puis faire de même en 2025, ramenant ainsi le taux de dépôt à 2,50 %.

### **Taux d'intérêt à long terme : une baisse très limitée**

Les incertitudes entourant l'inflation ne sont pas entièrement levées en particulier aux Etats-Unis : il va falloir patienter quelques temps avant de voir les taux longs s'installer sur une trajectoire doucement baissière. Le scénario américain retient des taux à long terme qui ne baisseraient que très graduellement. Le taux des Treasuries à dix ans serait d'environ 4,20 % en fin d'année 2024 et de 3,95 % fin 2025.

Dans la zone euro, l'ajustement à la hausse qu'impliquent des anticipations d'assouplissement monétaire un peu trop optimistes, l'absence de récession, mais aussi les déficits budgétaires de nombreux pays importants invitent à ne pas anticiper de baisse nette des rendements des titres d'État européens. Le rendement allemand à dix ans se situerait autour de 2,40 % fin 2024 et de 2,45 % fin 2025. En supposant que se maintiennent les principaux facteurs explicatifs de leur resserrement (assouplissement des conditions financières et moindre volatilité, incitant les investisseurs à se montrer moins adverses aux risques), ce scénario retient des écarts modérés des spreads souverains.

### **Deuxième scénario : scénario "adverse modéré" (pondéré à 35 %)**

#### **Réduction volontaire de la production de pétrole et nouvelle hausse du prix du baril en 2024**

Ce scénario intègre de nouvelles tensions inflationnistes en 2024 tirées par une hausse des prix du pétrole résultant d'une politique concertée de réduction plus prononcée de la production de pétrole de la part des pays Opep+. Leur objectif est de parvenir à des prix de vente plus durablement élevés, synonymes de rentrées fiscales plus avantageuses. Par hypothèse, le stress est concentré sur l'année 2024. Une reprise graduelle se met ensuite en place en 2025-2026.

#### **Déclenchement d'un second choc d'inflation**

Dans ce scénario, le prix du baril de pétrole (Brent) atteint 140 \$ fin 2024 contre 87 \$ dans le scénario central et 160 \$ dans le scénario adverse sévère ci-dessous. Ce regain de tensions sur les prix énergétiques entraîne une deuxième vague d'inflation aux Etats-Unis et en Europe en 2024. En Europe, ce choc sur les prix se traduit par un "surplus d'inflation" de l'ordre de 1,4 point par rapport au scénario central, soit une inflation totale à 4 % en 2024 contre 2,6 % dans le scénario central. Aux Etats-Unis, le choc inflationniste est légèrement moindre, avec un surplus d'inflation de 0,9 point par rapport au scénario central, ce qui fait remonter l'inflation à 3,9 % en 2024 contre 3 % en l'absence de choc.

#### **Répercussions sur la production : un coup de frein modéré**

La principale conséquence de ce scénario adverse est la baisse du pouvoir d'achat des ménages et de la consommation privée : moindres dépenses de loisirs, consommation plus sélective (recours accru aux enseignes "discount"), report des intentions d'achats de biens d'équipement. Les excédents d'épargne accumulés durant la crise du Covid se sont réduits et ne servent plus d'amortisseur durant cette nouvelle crise.

Du côté des entreprises, la hausse de coûts de production affecte tout particulièrement le secteur industriel, déjà lourdement impacté par la précédente crise gazière et énergétique : rentabilité plus fragile après les chocs successifs de ces dernières années (Covid, difficultés d'approvisionnement, renchérissement durable de la facture énergétique), repli de l'investissement (profitabilité en baisse et climat des affaires dégradé), légère hausse du taux de chômage.

Or, les mesures de soutien budgétaire aux entreprises et aux ménages deviennent marginales en raison du niveau d'endettement public très élevé en zone euro et du renchérissement du coût de la dette. Il s'ensuit un recul de la croissance en zone euro et aux États-Unis en 2024 et en 2025. La croissance annuelle du PIB en zone euro serait nulle en 2024 (vs +0,7 % dans le scénario central) et de 0,8 % en 2025 (vs 1,5 %), et celle des États-Unis de 1 % en 2024 (vs +1,8 %) et de 0,3 % en 2025 (vs 0,4 %).

#### **Réponses des banques centrales et taux à long terme**

Les banques centrales relèvent leurs taux directeurs pour lutter contre l'inflation. Le taux de dépôt de la BCE atteint 4,5 % fin 2024 contre 3,25 % dans le scénario central avant de redescendre graduellement à 3 % fin 2027. La Fed relève également son taux des Fed Funds à un niveau plus restrictif en 2024 (5,75% contre 5% dans le central pour la borne haute). Ces réponses provoquent une remontée des taux longs souverains (Bund à 3,2 % fin 2024 contre 2,4% en central).

### Troisième scénario : scénario "favorable" (pondéré à 5 %)

#### Amélioration de la croissance chinoise

Dans ce scénario, on suppose une amélioration de la croissance chinoise et, par extension, asiatique qui impacterait favorablement l'activité européenne et américaine au travers d'une légère embellie commerciale. Ce regain de dynamisme est orchestré par l'intervention du gouvernement chinois qui met en place un nouveau plan de relance visant à restaurer la confiance des ménages et à soutenir davantage le marché immobilier. Il s'articule, d'une part, autour de mesures d'assouplissement des conditions d'octroi de crédits (baisse des taux et du ratio d'endettement) ainsi que d'incitations diverses (subventions des municipalités par exemple) visant à relancer les programmes de construction et, d'autre part, autour de mesures de soutien aux ménages et à l'emploi des jeunes. Il en résulte une reprise de la construction nécessitant davantage de matières premières et de machines-outils importées (diffusion à ses partenaires commerciaux régionaux mais aussi européens) ainsi qu'une consommation privée plus dynamique en biens d'équipements. L'ensemble de ces mesures se traduit par une croissance chinoise en 2024 meilleure qu'anticipé dans le scénario central : +5,2 % versus +4,4 % sans le plan de relance, soit un gain de +0,8 point de pourcentage.

#### Hausse de la demande adressée à l'Europe

La meilleure dynamique de la croissance chinoise entraîne une hausse de la demande adressée à la zone euro (les exportations chinoises représentent 7 % des exportations de la zone euro et l'Asie du Nord 11 % des exportations totales) et aux Etats-Unis liée à l'augmentation des importations chinoises. Cela occasionne un redressement de la confiance et des anticipations des agents économiques et une légère amélioration du commerce mondial. Les défaillances d'entreprises sont moins nombreuses et le taux de chômage plus bas que dans le scénario central.

En Europe, le ralentissement de la croissance est ainsi moins fort que dans le scénario central. Ce " nouveau souffle " permet un sursaut de croissance en zone euro de l'ordre de 0,6 point de PIB en 2024 et de 0,2 point en 2025. La croissance annuelle serait de 1,3 % au lieu de 0,7 % en central en 2024 et de 1,7 % au lieu de 1,5 % en 2025. Aux Etats-Unis, le soutien additionnel à la croissance en 2024 serait légèrement inférieur (+0,2 point de PIB), soit une croissance portée à +2 % au lieu de +1,8 % mais se répercuterait davantage sur 2025 (1,9 % vs 0,4 %).

#### Réponses des Banques centrales et évolutions financières

La légère amélioration conjoncturelle ne se traduit pas par une modification des profils d'inflation en conséquence, la trajectoire des taux directeurs de la BCE et de la Fed est identique à celle du scénario central pour 2024 et 2025.

S'agissant des taux longs en zone euro, le Bund se maintient globalement au même niveau que celui retenu dans le scénario central. Les niveaux de spreads français et italiens sont un peu plus modérés. Les marchés boursiers et immobiliers sont mieux orientés que dans le scénario central.

### Quatrième scénario : Scénario "adverse sévère" (pondéré à 10 %)

#### Nouveau choc d'inflation en Europe en 2024

On suppose en amont, un enlisement de la guerre russo-ukrainienne conduisant à un nouveau choc d'inflation. Le conflit perdure avec des offensives infructueuses des deux côtés et aucune perspective de trêve ne se profile à court terme. Surgissent également des problèmes ponctuels d'exportation de céréales ukrainiennes et des tensions sporadiques sur les prix des céréales.

Par ailleurs, on suppose également un regain de tensions, brutales et fortes, sur les prix du pétrole et du gaz en 2024 avec des conditions climatiques dégradées (hiver 2024 très rigoureux en Europe, été 2024 très chaud en Asie et en Europe) et un effet concurrence entre l'Europe et l'Asie dans la course au GNL (reprise assez vigoureuse en Chine). Il n'y a pas d'accroissement de l'offre de pétrole des pays Opep+ qui aurait permis d'atténuer la hausse des prix du baril. Enfin, on suppose de nouvelles difficultés du côté du parc nucléaire français accompagnant ce scénario de choc sur les prix de l'énergie.

Le prix du baril de pétrole atteint 160 dollars fin 2024 tandis que le prix du gaz naturel enregistre à nouveau de fortes hausses, pour atteindre une fourchette de 200 à 300 euros/MWh en 2024. Pour rappel, en 2022, les prix moyens du Brent et du gaz naturel (indice Pays-Bas) étaient respectivement de 101 dollars US/baril et de 123 euros/MWh. Et, dans le scénario central, le prix du baril de Brent est anticipé à \$87/b et celui du gaz à 40 €/MWh en fin d'année 2024.

Les effets de second tour sur l'inflation (hausse des coûts intermédiaires répercutée en partie sur les prix de vente) contribuent au regain d'inflation en zone euro : hausse d'environ 2 points de pourcentage de la moyenne 2024 par rapport à 2023. En 2025, l'inflation ralentit mais reste élevée, de l'ordre de 5 %.

#### Réponse budgétaire contrainte par le niveau plus élevé de la dette publique

Face à ce sursaut inflationniste, les gouvernements ne déploient guère de mesures de soutien nationales, après les mesures massives de soutien aux ménages et aux entreprises prises durant la pandémie et la crise énergétique, afin de limiter la détérioration des finances publiques. Il n'y a pas non plus de réponse mutualisée des Etats européens. Les ratios de dette publiques sont en effet déjà très élevés, notamment en France et en Italie, et vont en outre remonter

significativement sous l'effet de la hausse des taux, de la récession et des dépenses d'investissement prévues (transition énergétique et numérique, etc.).

### Réponse des Banques centrales

Le scénario central suppose que les resserrements monétaires aient pris fin en 2023. Dans ce scénario, la priorité continue d'être donnée à la maîtrise rapide de l'inflation au détriment de la croissance. Cela se traduit par une poursuite du resserrement monétaire de la Fed et de la BCE. On suppose que la Fed procède à une hausse supplémentaire portant la borne haute des Fed Funds à 5,75 % en 2024, niveau auquel elle reste jusqu'à fin 2025. De son côté, la BCE monte son taux de dépôt à 4,50 % en 2024 puis l'y maintient jusqu'à fin 2025. Un repli graduel est opéré en 2026.

Les taux longs (swap et taux souverains) se redressent fortement en 2024 avant de s'assagir en 2025. La courbe (2 ans-10 ans) est inversée (anticipation du freinage de l'inflation et du repli de l'activité). Fin 2024, le taux du Bund à 10 ans se situe à 3,85 % (145 pb de plus que dans le scénario central) et 3,00 % fin 2025 (+55 pb), et le swap 10 ans zone euro à 4,20 % fin 2024 (+125 pb) et à 3,50 % fin 2023 (+100 pb).

### Récession en zone euro en 2024-2025

La production industrielle est pénalisée par la nouvelle hausse des prix énergétiques, voire des difficultés d'approvisionnement (gaz par exemple) et la remontée des taux. Les entreprises enregistrent de fortes hausses des coûts de production et une baisse de la demande qui se traduisent par une dégradation de leur rentabilité même si, dans certains secteurs, la hausse des coûts est répercutée en partie sur les prix de vente. On assiste à un recul de l'investissement productif.

Du côté des ménages, le choc inflationniste entraîne une dégradation marquée du pouvoir d'achat. Les mesures budgétaires, très limitées, ne permettent pas d'amortir le choc tandis que le marché du travail se dégrade et que les faibles hausses salariales ne compensent pas la progression des prix. Cette perte de pouvoir d'achat provoque un recul de la consommation et une hausse de l'épargne de précaution.

Le recul du PIB est assez marqué en 2024-2025 en zone euro, de l'ordre de 1,5 % par an avec une baisse un peu plus prononcée en France.

### Choc spécifique France

En France, les mécontentements (réforme des retraites, etc.) perdurent. Les revendications salariales face à la perte de pouvoir d'achat ne sont pas satisfaites (transports, énergie, fonction publique, etc.) entraînant un conflit social sévère (du type crise des "gilets jaunes") et un blocage partiel de l'activité économique. Le gouvernement éprouve de grandes difficultés à mettre en place de nouvelles réformes. La hausse des taux l'OAT 10 ans et la récession économique entraînent une hausse significative des ratios de déficit et de dette publics. Le cumul de la crise sociale et de difficultés politiques et budgétaires conduit à une dégradation du rating souverain par Moody's et S&P avec une perspective négative.

### Chocs financiers

En conséquence, la France est confrontée à une forte hausse de l'OAT 10 ans et du spread OAT/Bund qui avoisine 160 pb en 2024 et encore 150 pb en 2025. L'OAT 10 ans atteint 5,45 % fin 2024 et 4,50 % fin 2025. L'Italie souffre également d'une forte hausse du BTP 10 ans et du spread BTP/Bund à 290 pb fin 2024 et 280 fin 2025. Les spreads de crédit accusent une hausse marquée notamment sur les sociétés financières.

Les marchés boursiers enregistrent un repli marqué notamment le CAC 40, -40 % environ sur deux ans (récession, dégradation du rating, tensions socio-politiques et budgétaires, hausse des taux).

Face à la remontée significative des taux OAT 10 ans, répercutée sur les taux de crédit, et à la nette dégradation de la conjoncture, les marchés immobiliers résidentiels et commerciaux, en zone euro et en France, enregistrent une correction plus marquée.

Focus sur l'évolution des principales variables macroéconomiques dans les quatre scénarios :	Réf.	Scénario central					Adverse modéré				Favorable				Adverse sévère			
		2023	2024	2025	2026	2027	2024	2025	2026	2027	2024	2025	2026	2027	2024	2025	2026	2027
PIB réel – zone euro	0,5	0,7	1,5	1,3	1,3	0,0	0,8	1,3	1,3	1,3	1,7	1,4	1,4	-1,6	-1,3	0,9	0,9	
Taux Chômage – zone euro	6,5	6,7	6,5	6,5	6,5	7,0	7,1	6,9	6,9	6,5	6,3	6,3	6,3	7,6	7,9	7,7	7,7	
Taux inflation (HICP) – zone euro	5,4	2,6	2,1	2,2	2,2	4,0	3,0	2,5	2,5	2,5	2,3	2,2	2,2	8,0	5,0	3,5	3,5	
PIB réel - France	0,9	0,9	1,3	1,5	1,5	-0,2	0,5	1,7	2,0	1,2	1,5	1,5	1,5	-1,9	-1,5	1,3	1,3	
Taux Chômage - France	7,3	7,9	7,8	7,8	7,8	8,1	8,2	8,1	8,0	7,8	7,7	7,7	7,7	8,0	8,8	8,6	8,6	

Taux inflation (CPI) - France	4,9	2,5	2,1	2,0	2,0	3,8	3,1	2,3	2,1	2,6	2,2	2,0	2,0	7,5	4,5	3,5	3,5
OAT 10 ans – fin d'année	2,6	3,0	3,1	3,2	3,2	3,7	3,6	3,2	3,2	3,0	3,1	2,9	2,9	5,5	4,5	3,1	3,1

### Analyse de sensibilité des scénarios macro-économiques dans le calcul des provisions IFRS9 (ECL Stage 1 et 2) sur la base des paramètres centraux

Variation d'ECL d'un passage à 100 % du scénario (périmètre Groupe Crédit Agricole)			
Scénario central	Adverse modéré	Adverse sévère	Scénario favorable
-8,6%	+7,9%	+25,1%	-12,2%

Cette sensibilité sur les ECL définis selon les paramètres centraux peut faire l'objet d'ajustements au titre des forward looking locaux qui, le cas échéant, pourraient la réduire ou l'augmenter.

Concernant l'ensemble des scénarios

Afin de prendre en compte des spécificités locales (géographiques et/ou liées à certaines activités/métiers), des compléments sectoriels sont établis au niveau local (forward looking local) par certaines entités du Groupe, pouvant ainsi compléter les scénarios macroéconomiques définis en central.

À fin juin 2024, en intégrant les forward looking locaux, les provisions Stage 1/Stage 2 d'une part (provisionnement des actifs clientèles sains) et les provisions Stage 3 d'autre part (provisionnement pour risques avérés) ont représenté respectivement 41 % et 59 % des stocks de couverture sur le périmètre du Groupe Crédit Agricole.

À fin juin 2024, les dotations nettes de reprises de provisions Stage 1/Stage 2 du 1er semestre ont représenté 6 % du coût du risque annuel du Groupe Crédit Agricole contre 94 % pour la part du risque avéré Stage 3 et autres provisions, vision retraitée des éléments exceptionnels.

### 3.1 Variation des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période

Les corrections de valeur pour pertes correspondent aux dépréciations sur actifs et aux provisions sur engagement hors bilan comptabilisées en résultat net (Coût du risque) au titre du risque de crédit.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des corrections de valeur pour perte comptabilisées en "Coût du risque" et des valeurs comptables associées, par catégorie comptable et type d'instruments.

**ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : TITRES DE DETTES**

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Au 31 décembre 2023</b>	110 564	(82)	315	(10)	584	(61)	111 463	(153)	111 311
<b>Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre</b>	(33)	-	11	1	22	(14)	-	(13)	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(34)	-	34	-	-	-	-	-	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	
Transferts vers Stage 3 <sup>1</sup>	-	-	(22)	1	22	(14)	-	(12)	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total après transferts</b>	110 531	(82)	326	(9)	606	(75)	111 463	(166)	111 298
<b>Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	5 737	(39)	(56)	(1)	4	3	5 685	(37)	
Nouvelle production : achat, octroi, origination... <sup>2</sup>	31 092	(13)	21	(3)	-	-	31 113	(16)	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance.	(28 310)	9	(77)	3	(23)	17	(28 409)	28	
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-	
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	(1)	-	-	-	(5)	-	(6)	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	(3)	-	1	-	(8)	-	(10)	
Changements dans le modèle / méthodologie	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	
Variations de périmètre	2 450	-	15	(1)	-	-	2 465	(1)	
Autres <sup>3</sup>	506	(31)	(15)	-	26	-	516	(32)	
<b>Total</b>	116 268	(121)	271	(10)	610	(72)	117 149	(203)	116 946
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) <sup>4</sup>	(300)	-	(2)	-	(42)	-	(345)	-	
<b>Au 30 juin 2024</b>	115 968	(121)	268	(10)	568	(72)	116 804	(203)	116 601
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	

<sup>1</sup> Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3 ou en Stage 2 puis en Stage 3.

<sup>2</sup> Les originations en Stage 2 concernent les encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

<sup>3</sup> Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

<sup>4</sup> Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif).

**ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Au 31 décembre 2023</b>	132 105	(42)	196	(6)	484	(383)	132 784	(431)	132 353
<b>Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre</b>	(1)	-	1	-	-	-	-	-	-
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(1)	-	1	-			-	-	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	-	-	-	-			-	-	
Transferts vers Stage 3 <sup>1</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total après transferts</b>	132 104	(42)	197	(6)	484	(383)	132 784	(431)	132 353
<b>Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	5 791	(2)	36	(2)	(3)	(26)	5 824	(29)	
Nouvelle production : achat, octroi, origination, ... <sup>2</sup>	32 033	(7)	173	(1)			32 207	(8)	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance.	(25 987)	5	(147)	-	(14)	1	(26 149)	6	
Passages à perte									
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	(2)	-	-	-	-	-	(2)	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		2		-		(17)	-	(14)	
Changements dans le modèle / méthodologie		(1)		-		-	-	(1)	
Variations de périmètre	218	-	-	-	-	-	218	-	
Autres <sup>3</sup>	(473)	-	10	(1)	11	(10)	(452)	(10)	
<b>Total</b>	137 895	(44)	233	(8)	480	(409)	138 608	(461)	138 148
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) <sup>4</sup>	(1 018)		4		2		(1 012)		
<b>Au 30 juin 2024</b>	136 877	(44)	237	(8)	482	(409)	137 596	(461)	137 136
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-		-		-		-		

<sup>1</sup> Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

<sup>2</sup> Les originations en Stage 2 concernent les encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

<sup>3</sup> Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

<sup>4</sup> Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurées (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées.

**ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE**

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>1 015 676</b>	<b>(2 658)</b>	<b>135 904</b>	<b>(6 057)</b>	<b>25 037</b>	<b>(11 962)</b>	<b>1 176 617</b>	<b>(20 676)</b>	<b>1 155 940</b>
<b>Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre</b>	<b>(12 402)</b>	<b>(395)</b>	<b>9 500</b>	<b>847</b>	<b>2 901</b>	<b>(1 079)</b>	<b>-</b>	<b>(628)</b>	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(42 531)	204	42 531	(699)			-	(495)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	31 212	(652)	(31 212)	1 289			-	638	
Transferts vers Stage 3 <sup>1</sup>	(1 371)	57	(2 675)	315	4 046	(1 287)	-	(915)	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	288	(5)	856	(59)	(1 144)	208	-	144	
<b>Total après transferts</b>	<b>1 003 274</b>	<b>(3 053)</b>	<b>145 404</b>	<b>(5 210)</b>	<b>27 939</b>	<b>(13 041)</b>	<b>1 176 617</b>	<b>(21 304)</b>	<b>1 155 313</b>
<b>Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>19 958</b>	<b>334</b>	<b>(7 294)</b>	<b>(830)</b>	<b>(3 413)</b>	<b>627</b>	<b>9 251</b>	<b>132</b>	
Nouvelle production : achat, octroi, origination... <sup>2</sup>	156 853	(690)	12 317	(800)			169 170	(1 490)	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance.	(139 302)	476	(19 826)	636	(2 481)	1 050	(161 609)	2 163	
Passages à perte					(1 018)	936	(1 018)	936	
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	(5)	-	(5)	8	(10)	8	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période <sup>4</sup>		600		(746)		(1 422)	-	(1 568)	
Changements dans le modèle / méthodologie		-		5		-	-	5	
Variations de périmètre <sup>7</sup>	1 939	-	21	-	68	(17)	2 027	(17)	
Autres <sup>5</sup>	468	(52)	199	76	24	71	691	96	
<b>Total</b>	<b>1 023 232</b>	<b>(2 719)</b>	<b>138 110</b>	<b>(6 040)</b>	<b>24 525</b>	<b>(12 414)</b>	<b>1 185 868</b>	<b>(21 173)</b>	<b>1 164 695</b>
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) <sup>3</sup>	(386)		(136)		1 197		676		
<b>Au 30 juin 2024<sup>6</sup></b>	<b>1 022 846</b>	<b>(2 719)</b>	<b>137 975</b>	<b>(6 040)</b>	<b>25 723</b>	<b>(12 414)</b>	<b>1 186 544</b>	<b>(21 173)</b>	<b>1 165 371</b>
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-		-		-		-		

<sup>1</sup> Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

<sup>2</sup> Les originations en Stage 2 concernent les encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

<sup>3</sup> Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurées (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées.

<sup>4</sup> Concernant le Stage 3, cette ligne correspond à l'évolution de l'appréciation du risque de crédit sur les dossiers déjà en défaut.

<sup>5</sup> Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion ainsi que dans une moindre mesure des variations de valeur dont la ventilation n'a pu être effectuée.

<sup>6</sup> Au 30 juin 2024, le stage 3 intègre les actifs dépréciés de Crédit Agricole Italia acquis de Credito Valtellinese pour une valeur comptable brute de 535 millions d'euros et une correction de valeur pour pertes de 277 millions d'euros, soit une valeur nette comptable de 258 millions d'euros.

<sup>7</sup> Correspond aux encours Degroof Petercam. Les actifs dépréciés ont été comptabilisés pour leur montant brut et la correction pour perte de valeur associée.

**ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES : TITRES DE DETTES**

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total	
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes
	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes				
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>213 042</b>	<b>(136)</b>	<b>3 198</b>	<b>(30)</b>	-	<b>(33)</b>	<b>216 240</b>	<b>(199)</b>
<b>Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre</b>	<b>(224)</b>	-	<b>228</b>	<b>14</b>	-	<b>(9)</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(604)	1	603	(2)			(1)	(1)
Retour de Stage 2 vers Stage 1	380	(1)	(374)	7			6	6
Transferts vers Stage 3 <sup>1</sup>	-	-	-	9	-	(9)	-	-
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total après transferts</b>	<b>212 818</b>	<b>(136)</b>	<b>3 427</b>	<b>(17)</b>	-	<b>(42)</b>	<b>216 245</b>	<b>(194)</b>
<b>Variations des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>(3 025)</b>	<b>(35)</b>	<b>(105)</b>	<b>(4)</b>	<b>4</b>	<b>41</b>	<b>(3 127)</b>	<b>1</b>
Réévaluation de juste valeur sur la période	(5 340)		(34)		(14)		(5 388)	
Nouvelle production : achat, octroi, origination... <sup>2</sup>	23 361	(16)	11 147	(5)	-	-	34 508	(21)
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance.	(22 059)	11	(11 194)	4	6	29	(33 246)	44
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	(8)	(8)	9	9	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		(30)		3		-	-	(27)
Changements dans le modèle / méthodologie		-		-		-	-	-
Variations de périmètre	945	-	-	-	-	-	945	-
Autres <sup>4</sup>	67	-	(17)	1	3	3	53	4
<b>Total</b>	<b>209 793</b>	<b>(172)</b>	<b>3 322</b>	<b>(21)</b>	<b>4</b>	<b>(1)</b>	<b>213 119</b>	<b>(194)</b>
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) <sup>3</sup>	(105)		(10)		(4)		(119)	
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>209 688</b>	<b>(172)</b>	<b>3 312</b>	<b>(21)</b>	-	<b>(1)</b>	<b>212 999</b>	<b>(194)</b>
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-		-		-		-	

<sup>1</sup> Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

<sup>2</sup> Les originations en Stage 2 concernent les encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

<sup>3</sup> Inclut les impacts relatifs à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes).

<sup>4</sup> Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT**

	Engagements sains				Engagements provisionnés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>236 491</b>	<b>(388)</b>	<b>14 402</b>	<b>(439)</b>	<b>720</b>	<b>(137)</b>	<b>251 614</b>	<b>(965)</b>	<b>250 650</b>
<b>Transferts d'engagements en cours de vie d'un Stage à l'autre</b>	<b>(1 895)</b>	<b>(36)</b>	<b>1 840</b>	<b>34</b>	<b>55</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(4 340)	17	4 340	(45)			-	(28)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	2 490	(53)	(2 490)	82			-	29	
Transferts vers Stage 3 <sup>1</sup>	(59)	1	(38)	2	97	(9)	-	(7)	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	14	(1)	28	(4)	(42)	14	-	9	
<b>Total après transferts</b>	<b>234 596</b>	<b>(424)</b>	<b>16 243</b>	<b>(405)</b>	<b>776</b>	<b>(132)</b>	<b>251 614</b>	<b>(962)</b>	<b>250 653</b>
<b>Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>1 794</b>	<b>24</b>	<b>(2 029)</b>	<b>(23)</b>	<b>225</b>	<b>(36)</b>	<b>(10)</b>	<b>(35)</b>	
Nouveaux engagements donnés <sup>2</sup>	78 690	(272)	3 999	(138)			82 690	(409)	
Extinction des engagements	(77 536)	256	(5 965)	152	(176)	43	(83 678)	452	
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-	
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	(2)	-	-	-	(5)	-	(7)	-	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		41		(38)		(80)	-	(77)	
Changements dans le modèle / méthodologie		-		2		-	-	2	
Variations de périmètre	325	-	-	-	-	-	325	-	
Autres <sup>3</sup>	317	(2)	(63)	(2)	406	-	661	(4)	
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>236 390</b>	<b>(401)</b>	<b>14 214</b>	<b>(428)</b>	<b>1 000</b>	<b>(168)</b>	<b>251 604</b>	<b>(997)</b>	<b>250 608</b>

<sup>1</sup> Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des engagements classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

<sup>2</sup> Les nouveaux engagements donnés en Stage 2 concernent les engagements originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

<sup>3</sup> Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

**ENGAGEMENTS DE GARANTIE**

	Engagements sains				Engagements provisionnés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>112 936</b>	<b>(137)</b>	<b>8 363</b>	<b>(301)</b>	<b>1 043</b>	<b>(460)</b>	<b>122 342</b>	<b>(898)</b>	<b>121 444</b>
<b>Transferts d'engagements en cours de vie d'un Stage à l'autre</b>	<b>528</b>	<b>(12)</b>	<b>(582)</b>	<b>(9)</b>	<b>52</b>	<b>4</b>	<b>(2)</b>	<b>(17)</b>	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(1 649)	8	1 652	(44)			3	(36)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	2 186	(20)	(2 190)	34			(4)	14	
Transferts vers Stage 3 <sup>1</sup>	(12)	1	(46)	1	57	(13)	(1)	(11)	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	3	-	3	(1)	(6)	17	-	16	
<b>Total après transferts</b>	<b>113 464</b>	<b>(149)</b>	<b>7 781</b>	<b>(310)</b>	<b>1 094</b>	<b>(456)</b>	<b>122 340</b>	<b>(915)</b>	<b>121 425</b>
<b>Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>19 937</b>	<b>(9)</b>	<b>(654)</b>	<b>24</b>	<b>(58)</b>	<b>(1)</b>	<b>19 226</b>	<b>14</b>	
Nouveaux engagements donnés <sup>2</sup>	90 312	(76)	865	(44)			91 178	(120)	
Extinction des engagements	(75 374)	55	(1 584)	72	(135)	44	(77 093)	171	
Passages à perte	-	-	-	-	(2)	2	(2)	2	
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	2	-	2	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		9		(6)		(63)	-	(60)	
Changements dans le modèle / méthodologie		3		-		-	-	4	
Variations de périmètre	71	-	-	-	-	-	71	-	
Autres <sup>3</sup>	4 928	(1)	65	2	79	14	5 072	15	
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>133 402</b>	<b>(158)</b>	<b>7 127</b>	<b>(286)</b>	<b>1 036</b>	<b>(456)</b>	<b>141 565</b>	<b>(901)</b>	<b>140 665</b>

<sup>1</sup> Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des engagements classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

<sup>2</sup> Les nouveaux engagements donnés en Stage 2 concernent les engagements originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

<sup>3</sup> Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

### 3.2 Expositions au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'État, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions du Groupe Crédit Agricole au risque souverain sont les suivantes :

#### ACTIVITÉ BANCAIRE

30/06/2024	Expositions nettes de dépréciations						
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs financiers au coût amorti	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures	Total activité banque net de couvertures
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat					
(en millions d'euros)							
Arabie Saoudite	2	-	-	515	517	-	517
Argentine	-	-	-	26	26	-	26
Belgique	1	36	254	2 401	2 692	125	2 817
Brésil	36	1	86	87	210	-	210
Chine	280	-	-	195	475	-	475
Egypte	2	-	392	373	767	-	767
Espagne	1 031	12	20	1 371	2 434	41	2 475
Etats-Unis	10 054	10	147	2 596	12 807	227	13 034
France	-	2 377	1 959	19 910	24 246	408	24 654
Hong Kong	70	-	-	1 228	1 298	9	1 307
Israël	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	37	3 118	5 049	8 204	38	8 242
Japon	708	1	1 684	1 119	3 512	(9)	3 503
Pologne	3	-	1 016	294	1 313	-	1 313
Royaume-Uni	-	1	-	-	1	-	1
Russie	-	-	-	-	-	-	-
Taiwan	-	-	9	69	78	-	78
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	136	927	1 063	-	1 063
Autres pays souverains	2 720	219	1 460	7 174	11 573	33	11 606
<b>TOTAL</b>	<b>14 907</b>	<b>2 694</b>	<b>10 281</b>	<b>43 334</b>	<b>71 216</b>	<b>872</b>	<b>72 088</b>

31/12/2023	Expositions nettes de dépréciations						
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs financiers au coût amorti	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures	Total activité banque net de couvertures
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat					
(en millions d'euros)							
Arabie Saoudite	-	-	-	326	326	-	326
Argentine				30	30		30
Belgique	-	49	175	2 157	2 381	116	2 497
Brésil	24	1	153	91	269	-	269
Chine	243	-	-	480	723	-	723
Egypte	-	-	539	377	916	-	916
Espagne	-	7	(23)	1 459	1 443	37	1 480
Etats-Unis	6 024	11	178	2 567	8 780	199	8 979
France	-	530	1 785	19 166	21 481	311	21 792
Hong Kong	57	-	-	1 123	1 180	9	1 189
Israël	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	49	3 709	5 126	8 884	27	8 911
Japon	-	1	1 757	1 170	2 928	-	2 928
Pologne	-	-	1 005	299	1 304	-	1 304
Royaume-Uni	-	1	-	-	1	-	1
Russie	-	-	-	-	-	-	-
Taiwan			9		9		9
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	110	1 046	1 156	-	1 156
Autres pays souverains	2 600	338	1 170	6 636	10 743	10	10 753
<b>Total</b>	<b>8 948</b>	<b>987</b>	<b>10 567</b>	<b>42 053</b>	<b>62 554</b>	<b>709</b>	<b>63 263</b>

## ACTIVITÉ D'ASSURANCE

Pour l'activité assurance, l'exposition à la dette souveraine est présentée en valeur nette de dépréciation, brute de couverture et correspond à une exposition avant application des mécanismes propres à l'assurance vie de partage entre assureurs et assurés.

<b>Expositions brutes</b>		
<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Arabie Saoudite	-	-
Argentine	6	5
Belgique	4 556	4 324
Brésil	7	6
Chine	1	1
Egypte	-	-
Espagne	7 501	7 599
Etats-Unis	88	88
France	34 588	37 278
Hong Kong	114	1
Israël	77	-
Italie	7 448	7 389
Japon	167	183
Pologne	236	203
Royaume-Uni	11	13
Russie	-	-
Taiwan	-	-
Turquie	9	7
Ukraine	3	3
Autres pays souverains	2 478	2 534
<b>TOTAL</b>	<b>57 290</b>	<b>59 634</b>

## NOTE 4 Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

### 4.1 Produits et charges d'intérêts

(en millions d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
<b>Sur les actifs financiers au coût amorti</b>	<b>28 166</b>	<b>23 828</b>
Opérations avec les établissements de crédit	6 568	6 003
Opérations avec la clientèle	19 021	15 467
Opérations de location-financement	1 207	1 147
Titres de dettes	1 370	1 210
<b>Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>2 544</b>	<b>2 402</b>
Opérations avec les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Titres de dettes	2 544	2 402
<b>Intérêts courus et échus des instruments de couverture</b>	<b>4 915</b>	<b>3 383</b>
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>49</b>	<b>41</b>
<b>PRODUITS D'INTÉRÊTS <sup>1 2</sup></b>	<b>35 673</b>	<b>29 653</b>
<b>Sur les passifs financiers au coût amorti</b>	<b>(22 745)</b>	<b>(18 065)</b>
Opérations avec les établissements de crédit	(3 031)	(3 538)
Opérations avec la clientèle	(13 788)	(9 956)
Opérations de location-financement	(276)	(452)
Dettes représentées par un titre	(5 457)	(3 924)
Dettes subordonnées	(191)	(195)
<b>Intérêts courus et échus des instruments de couverture</b>	<b>(2 890)</b>	<b>(1 829)</b>
<b>Autres intérêts et charges assimilées</b>	<b>(13)</b>	<b>(4)</b>
<b>CHARGES D'INTÉRÊTS</b>	<b>(25 647)</b>	<b>(19 898)</b>

<sup>1</sup> Dont 269 millions d'euros sur créances dépréciées (Stage 3) au 30 juin 2024 contre 258 millions d'euros au 30 juin 2023.

<sup>2</sup> Dont 1 million d'euros d'intérêts négatifs sur des passifs financiers au 30 juin 2024 (311 millions d'euros au 30 juin 2023).

### 4.2 Produits et charges de commissions

(en millions d'euros)	30/06/2024			30/06/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	198	(63)	135	185	(46)	139
Sur opérations avec la clientèle	1 033	(193)	841	919	(145)	774
Sur opérations sur titres	24	(157)	(133)	31	(97)	(65)
Sur opérations de change	26	(19)	6	32	(28)	4
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	215	(133)	81	194	(140)	54
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	3 967	(1 018)	2 949	3 799	(878)	2 921
Gestion d'OPC, fiducie et activités analogues	3 221	(838)	2 383	2 873	(741)	2 132
<b>TOTAL PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS</b>	<b>8 684</b>	<b>(2 422)</b>	<b>6 262</b>	<b>8 033</b>	<b>(2 075)</b>	<b>5 959</b>

Les produits de commissions des opérations sur la clientèle et des opérations sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers sont portés majoritairement par les activités de Gestion de l'épargne et Assurances et de Banque de proximité (en France ou à l'international).

Les produits de commissions de Gestion d'OPC, fiducie et activités analogues sont essentiellement liés aux activités de Gestion de l'épargne et Assurances.

### 4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
Dividendes reçus	1 015	901
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	(1 206)	1 825
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	(475)	476
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	2 139	1 761
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur autres instruments de dettes à la juste valeur par résultat par nature	(171)	38
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	2 655	2 667
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option <sup>1</sup>	(402)	(2 151)
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	2 481	1 411
Résultat de la comptabilité de couverture	31	(11)
<b>GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>6 067</b>	<b>6 916</b>

<sup>1</sup> Hors spread de crédit émetteur pour les passifs à la juste valeur par résultat sur option (sauf exception permise par la norme pour éliminer ou réduire une non-concordance en compte de résultat).

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>8 537</b>	<b>(8 526)</b>	<b>11</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	4 374	(3 691)	683
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couverture)	4 163	(4 835)	(672)
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>36 721</b>	<b>(36 700)</b>	<b>21</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	18 620	(21 604)	(2 984)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	18 101	(15 096)	3 005
<b>Couverture de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	-	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	(1)	(1)
<b>TOTAL RÉSULTAT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE</b>	<b>45 258</b>	<b>(45 227)</b>	<b>31</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>7 041</b>	<b>(7 007)</b>	<b>34</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	3 165	(3 775)	(610)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couverture)	3 876	(3 231)	645
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>39 913</b>	<b>(39 958)</b>	<b>(45)</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	20 905	(19 111)	1 793
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	19 008	(20 846)	(1 838)
<b>Couverture de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	-	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	(1)	(1)
<b>TOTAL RÉSULTAT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE</b>	<b>46 954</b>	<b>(46 965)</b>	<b>(11)</b>

Pour rappel, les différentes typologies de couverture sont les suivantes :

- Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque induit par les variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variable.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

Le Groupe applique, conformément à nos Principes et Méthodes Comptables pour la couverture de juste valeur d'un portefeuille d'éléments de taux d'intérêt, d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers, la norme IAS 39 tel qu'adoptée par l'Union européenne (version carve-out). Les dispositions de la norme permettent notamment d'inclure les dépôts à vue faiblement ou non rémunérés dans cette relation de couverture.

- Couverture de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable.

Les couvertures de flux de trésorerie comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

- Couverture d'un investissement net en devise

Les couvertures des investissements nets en devises modifient le risque inhérent aux fluctuations des taux de change liées aux participations dans les filiales en devise étrangères.

Le Groupe n'a pas constaté de déqualification significative dans le cadre du 1er semestre 2024.

#### 4.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en millions d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables <sup>1</sup>	(356)	(277)
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes) <sup>2</sup>	189	182
<b>GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(167)</b>	<b>(95)</b>

<sup>1</sup> Hors résultat de cession sur instruments de dettes dépréciés (Stage 3) mentionné en note 4.9 "Coût du risque"

<sup>2</sup> Dont aucun dividende sur instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables décomptabilisés au cours de l'exercice.

#### 4.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
Titres de dettes	27	106
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-
<b>Gains résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>	<b>27</b>	<b>106</b>
Titres de dettes	(110)	(115)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	(1)	(5)
<b>Pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>	<b>(112)</b>	<b>(119)</b>
<b>GAINS OU PERTES NETS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI <sup>1</sup></b>	<b>(85)</b>	<b>(13)</b>

<sup>1</sup> Hors résultat sur décomptabilisation d'instruments de dettes dépréciés (Stage 3) mentionné en note 4.9 "Coût du risque".

#### 4.6 Produits (charges) nets des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	75	52
Produits nets des immeubles de placement	(8)	(185)
Autres produits (charges) nets	296	595
<b>PRODUITS (CHARGES) DES AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>363</b>	<b>462</b>

## 4.7 Charges générales d'exploitation

	30/06/2024			30/06/2023		
	Charges générales d'exploitation <sup>1</sup> (a)	Frais rattachables aux contrats d'assurance (affectés en PNB) (b)	Total Charges générales d'exploitation de la période (c) = (a) + (b)	Charges générales d'exploitation <sup>1</sup> (a)	Frais rattachables aux contrats d'assurance (affectés en PNB) (b)	Total Charges générales d'exploitation de la période (c) = (a) + (b)
<i>(en millions d'euros)</i>						
Charges de personnel	(8 180)	(42)	(8 221)	(7 480)	(127)	(7 607)
Impôts, taxes et contributions réglementaires <sup>2</sup>	(489)	(24)	(512)	(1 031)	(28)	(1 059)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(3 285)	(285)	(3 569)	(3 174)	(196)	(3 369)
Frais engagés pour la distribution des contrats d'assurance	1 618	(1 618)	-	1 470	(1 470)	-
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>(10 335)</b>	<b>(1 969)</b>	<b>(12 304)</b>	<b>(10 214)</b>	<b>(1 821)</b>	<b>(12 035)</b>

<sup>1</sup> Montants correspondant à la rubrique "Charges générales d'exploitation" du Compte de résultat.

<sup>2</sup> Dont 0 million d'euros comptabilisés au titre du Fonds de Résolution Unique au 30 juin 2024 contre -619 millions d'euros au 30 juin 2023.

Conformément au règlement d'Exécution UE n° 2015/81 du 19 décembre 2014, lorsqu'une mesure de résolution fait intervenir le Fonds conformément à l'article 76 du règlement (UE) n° 806/2014, le CRU appelle tout ou partie des engagements de paiement irrévocables, effectués conformément au règlement (UE) n° 806/2014, afin de rétablir la part des engagements de paiement irrévocables dans les moyens financiers disponibles du Fonds fixés par le CRU dans la limite du plafond fixé à l'article 70, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 806/2014 susmentionné.

Les garanties dont sont assortis ces engagements seront restituées conformément à l'article 3 du règlement UE n° 2015/81 du 19 décembre 2014, une fois que le Fonds reçoit dûment la contribution liée aux engagements de paiement irrévocables qui ont été appelés. Le Groupe ne s'attend pas à ce qu'une mesure de résolution nécessitant un appel complémentaire pour le Groupe, dans le cadre du dispositif susmentionné, intervienne en zone euro dans un horizon prévisible ; ni à une perte ou un retrait de son agrément bancaire.

Par ailleurs, ce dépôt de garantie classé en débiteurs divers, à l'actif de l'établissement, sans changement par rapport aux exercices précédents, est rémunéré conformément à l'accord concernant l'engagement de paiement irrévocable et le dispositif de garantie contracté entre le Groupe et le Conseil de Résolution Unique. Celui-ci s'élève à 808,7 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 803,9 millions d'euros au 31 décembre 2023.

#### 4.8 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

	30/06/2024			30/06/2023		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations <sup>2</sup> (a)	Frais rattachables aux contrats d'assurance (affectés en PNB) (b)	Total Dotations aux amortissements et aux dépréciations de la période (c) = (a) + (b)	Dotations aux amortissements et aux dépréciations <sup>2</sup> (a)	Frais rattachables aux contrats d'assurance (affectés en PNB) (b)	Total Dotations aux amortissements et aux dépréciations de la période (c) = (a) + (b)
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(945)</b>	<b>(31)</b>	<b>(976)</b>	<b>(919)</b>	<b>(26)</b>	<b>(945)</b>
Immobilisations corporelles <sup>1</sup>	(672)	(2)	(674)	(665)	(2)	(667)
Immobilisations incorporelles	(273)	(29)	(302)	(254)	(24)	(278)
<b>Dotations (reprises) aux dépréciations</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>
Immobilisations corporelles	-	-	-	(1)	-	(1)
Immobilisations incorporelles	4	-	4	(2)	-	(2)
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>(941)</b>	<b>(31)</b>	<b>(972)</b>	<b>(922)</b>	<b>(26)</b>	<b>(948)</b>

<sup>1</sup> Dont 239 millions d'euros comptabilisés au titre de l'amortissement du droit d'utilisation au 30 juin 2024 contre 241 millions d'euros au 30 juin 2023

<sup>2</sup> Montants correspondant à la rubrique "Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles" du Compte de résultat.

## 4.9 Coût du risque

(en millions d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan sains (Stage 1 et Stage 2) (A)</b>	<b>(105)</b>	<b>(306)</b>
<b>Stage 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir</b>	<b>(71)</b>	<b>(184)</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	(4)	(2)
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	(38)	(186)
Engagements par signature	(29)	5
<b>Stage 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>(34)</b>	<b>(122)</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	(1)
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	(59)	(167)
Engagements par signature	25	46
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan dépréciés (Stage 3) (B)</b>	<b>(1 356)</b>	<b>(1 118)</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	42	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	(1 354)	(1 079)
Engagements par signature	(44)	(39)
Autres actifs (C)	1	(2)
Risques et charges (D)	21	(17)
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions (E) = (A)+(B)+(C)+(D)</b>	<b>(1 440)</b>	<b>(1 443)</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	(20)	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	(24)	3
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(149)	(134)
Récupérations sur prêts et créances	163	127
<i>comptabilisés au coût amorti</i>	163	127
<i>comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>	-	-
Décotes sur crédits restructurés	(21)	(9)
Pertes sur engagements par signature	(3)	(1)
Autres pertes	(29)	(55)
Autres produits	-	25
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>(1 523)</b>	<b>(1 486)</b>

## 4.10 Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en millions d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>4</b>	<b>98</b>
Plus-values de cession	19	132
Moins-values de cession	(15)	(34)
<b>Résultat de cession sur participations consolidées</b>	<b>-</b>	<b>5</b>
Plus-values de cession	-	5
Moins-values de cession	-	-
<b>Produits (charges) nets sur opérations de regroupement d'entreprises</b>	<b>(18)</b>	<b>(65)</b>
<b>GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>(14)</b>	<b>37</b>

## 4.11 Impôts

Le taux effectif d'impôt du 1er semestre 2024 ressort à 24,4% sur la base d'un résultat avant impôt positif de 6 219 millions d'euros (avant résultat des sociétés mises en équivalence, dépréciation des écarts d'acquisition et résultat des activités abandonnées) contre 25,2 % au 30 juin 2023.

### 4.11.1 PILIER 2 - GLOBE

Les nouvelles règles fiscales internationales établies par l'OCDE, visant à soumettre les grands groupes internationaux à une imposition complémentaire lorsque le Taux Effectif d'Impôt (TEI) d'une juridiction dans laquelle ils sont implantés est inférieur à 15%, sont entrées en vigueur au 1er janvier 2024.

Le premier exercice d'application de ces règles est l'exercice 2024.

Sur la base des dispositions de la Directive européenne adoptée fin 2022 et sa transposition dans les pays de l'union européenne, le Groupe a procédé à une estimation de l'impôt complémentaire GloBE au titre du 1er semestre 2024.

Compte tenu des résultats non matériels de cette estimation, le Groupe n'a pas prévu la comptabilisation d'un montant d'impôt complémentaire GloBE au 30 juin 2024.

En outre, conformément aux amendements à la norme IAS 12, publiés le 23 mai 2023 par l'IASB et adoptés par l'Union européenne le 8 novembre 2023, le Groupe applique l'exception obligatoire et temporaire à la comptabilisation des impôts différés liés à la mise en œuvre des règles GloBE.

## 4.12 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période :

### DETAIL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>		
<b>Gains et pertes sur écarts de conversion</b>	<b>117</b>	<b>(236)</b>
Ecart de réévaluation de la période	117	(236)
Transferts en résultat	-	-
Autres variations	-	-
<b>Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</b>	<b>(4 873)</b>	<b>2 869</b>
Ecart de réévaluation de la période	(5 228)	2 592
Transferts en résultat	355	277
Autres variations	-	-
<b>Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture</b>	<b>(189)</b>	<b>97</b>
Ecart de réévaluation de la période	(189)	96
Transferts en résultat	-	1
Autres variations	-	-
Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres recyclables	4 536	(2 707)
Produits financiers ou charges financières de réassurance ventilés en capitaux propres	(22)	(4)
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>(6)</b>	<b>(25)</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>148</b>	<b>(72)</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>6</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>(290)</b>	<b>(73)</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>		
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	124	(24)
<b>Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre</b>	<b>(414)</b>	<b>105</b>
Ecart de réévaluation de la période	(414)	108
Transferts en réserves	-	(3)
Autres variations	-	-
<b>Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables</b>	<b>36</b>	<b>87</b>
Ecart de réévaluation de la période	76	156
Transferts en réserves	(40)	(69)
Autres variations	-	-
Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres non recyclables	37	(242)
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>4</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>64</b>	<b>14</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>(153)</b>	<b>(57)</b>
<b>GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(443)</b>	<b>(130)</b>
Dont part du Groupe	(421)	(88)
Dont participations ne donnant pas le contrôle	(21)	(42)

## NOTE 5 Informations sectorielles

### DÉFINITION DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Comité exécutif pour le pilotage du groupe Crédit Agricole, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne correspondent aux métiers du Groupe.

Au 30 juin 2024, au sein du groupe Crédit Agricole, les activités sont ainsi organisées en sept secteurs opérationnels :

1. les six pôles métiers suivants :
  - Banque de Proximité en France – Caisses régionales,
  - Banque de Proximité en France – LCL,
  - Banque de Proximité à l'International,
  - Gestion de l'Épargne et Assurances,
  - Grandes Clientèles,
  - Services Financiers Spécialisés,
2. auxquels s'ajoute un pôle "Activités Hors Métiers".

### PRÉSENTATION DES PÔLES MÉTIERS

#### ■ Banque de Proximité en France – Caisses régionales

Ce pôle métier recouvre les Caisses régionales et leurs filiales.

Les Caisses régionales représentent la banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités locales, à fort ancrage local.

Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres et fonds), offres de financements (notamment crédits à l'habitat et à la consommation), produits d'assurance (vie et prévoyance et dommages) ainsi que des offres de moyens de paiement, services à la personne, services parabancaires et gestion de patrimoine.

#### ■ Banque de Proximité en France - LCL

LCL est un réseau national de banque de proximité, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises.

L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance et la gestion de patrimoine.

#### ■ Banque de Proximité à l'international

Ce pôle métier comprend les filiales et les participations étrangères dont l'activité relève majoritairement de la banque de proximité.

Ces filiales et participations sont principalement implantées en Europe : en Italie avec Crédit Agricole Italia, en Pologne avec Crédit Agricole Polska, ainsi qu'en Ukraine, mais également sur le pourtour de la Méditerranée avec Crédit Agricole Egypt.

Les filiales étrangères de crédit à la consommation, de crédit-bail et d'affacturage (filiales de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility, de Crédit Agricole Leasing & Factoring et EFL en Pologne, etc.) ne sont pas incluses dans ce pôle mais sont affectées au pôle "Services Financiers Spécialisés" à l'exception de Calit en Italie, qui est intégré à la Banque de Proximité à l'International.

#### ■ Gestion de l'Épargne et Assurances

Cette ligne métier rassemble :

- les activités d'assurance exercées par les compagnies du groupe Crédit Agricole Assurances afin d'accompagner ses clients dans tous les moments de leur vie et de couvrir l'ensemble de leurs besoins en

assurances de biens et de responsabilité ainsi qu'en assurance de personnes tant en France qu'à l'international, via trois métiers:

- Epargne/Retraite ;
  - Prévoyance/Emprunteur/Assurances Collectives ;
  - Assurance dommages.
- les activités de gestion d'actifs exercées par le groupe Amundi, offrant en Europe, en Asie et en Amérique des solutions d'épargne pour les particuliers, des solutions d'investissement et technologiques pour les institutionnels, avec une gamme complète en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.
  - ainsi que les activités de gestion de fortune exercées principalement par les filiales du groupe Indosuez Wealth Management (CA Indosuez (Switzerland) SA, CA Indosuez Wealth (Europe), CFM Indosuez, CA Indosuez et Degroof Petercam).

### ■ Services Financiers Spécialisés

Cette ligne métier rassemble les entités du Groupe offrant des produits et services financiers aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises, aux agriculteurs et aux collectivités locales en France et à l'étranger. Il s'agit :

- de sociétés de crédit à la consommation, de location et de solutions de mobilité(s) autour de Crédit Agricole Personnel Finance & Mobility en France (Sofinco ainsi que l'activité de gestion de l'activité de crédit consommation pour compte des CR et de LCL) et au travers de ses filiales ou de ses partenariats à l'étranger (Agos, Creditplus Bank, Credibom, Crédit Agricole Personnel Finance & Mobility Spain, CA Auto Bank, GAC Sofinco, Wafasalaf). Par ailleurs, Stellantis et Crédit Agricole Personnel Finance & Mobility ont créé en 2023 Leasys, une joint-venture qu'ils détiennent conjointement spécialisée dans le leasing opérationnel multimarques.
- des services financiers spécialisés aux entreprises, tels que l'affacturage et le crédit-bail (groupe Crédit Agricole Leasing & Factoring, EFL) et aussi des financements spécifiques dédiés aux énergies et aux territoires, pour les entreprises, collectivités et agriculteurs, acteurs de la transition énergétique.

### ■ Grandes Clientèles

Le pôle Grandes Clientèles regroupe la banque de financement et d'investissement, se décomposant elle-même en deux métiers principaux pour l'essentiel réalisés par Crédit Agricole CIB ainsi que les services financiers aux institutionnels et aux émetteurs réalisés par CACEIS :

- la banque de financement comprend les métiers de banque commerciale et de financements structurés en France et à l'international. Le métier des financements structurés consiste à initier, structurer et financer des opérations d'investissement reposant souvent sur des sûretés réelles (avions, bateaux, immobilier d'entreprise, matières premières, etc.) ou encore des crédits complexes et structurés ;
- la banque de marché et d'investissement réunit les activités de marchés de capitaux (trésorerie, change, dérivés de taux et marché de la dette) et celles de banque d'investissement (conseil en fusions et acquisitions et primaire actions) ;
- les services financiers aux investisseurs institutionnels et aux émetteurs : CACEIS Bank pour les fonctions conservation et dépositaire, CACEIS Fund Administration pour la fonction administration de fonds et Uptevia pour les services aux émetteurs.

### ■ Activités hors métiers

Ce pôle comprend quatre types d'activités :

- la fonction d'organe central de Crédit Agricole S.A., la gestion actif-passif, la gestion des dettes liées aux acquisitions de filiales ou de participations financières ainsi que les effets nets de l'intégration fiscale de Crédit Agricole S.A ;
- le résultat des activités de capital-investissement et de diverses autres sociétés du groupe Crédit Agricole (notamment CA Immobilier, Uni-médias, Foncaris, BforBank etc.) ;
- les résultats des sociétés de moyens notamment les sociétés des activités informatiques et de paiement (CA-GIP et CAPS) et des sociétés immobilières d'exploitation ;
- Le métier de conseil en transition énergétique qui se structure autour de la production et la fourniture d'électricité décarbonée en circuit court et le conseil et les solutions en transitions (Crédit Agricole Transitions & Énergies).

Ce pôle inclut également les impacts techniques volatils liés aux opérations intragroupes.

## 5.1 Information sectorielle par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

(en millions d'euros)	30/06/2024							
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'Épargne et Assurances	Grandes clientèles	Services financiers spécialisés	Activités hors métiers <sup>1</sup>	Total
	Caisses régionales	LCL						
Produit net bancaire	6 568	1 933	2 131	3 739	4 489	1 736	(1 565)	19 031
Charges d'exploitation	(5 044)	(1 193)	(1 098)	(1 567)	(2 501)	(897)	1 024	(11 276)
<b>Résultat brut d'exploitation <sup>1</sup></b>	<b>1 524</b>	<b>740</b>	<b>1 033</b>	<b>2 172</b>	<b>1 988</b>	<b>839</b>	<b>(541)</b>	<b>7 755</b>
Coût du risque	(691)	(214)	(159)	(5)	(5)	(429)	(20)	(1 523)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>833</b>	<b>526</b>	<b>874</b>	<b>2 167</b>	<b>1 983</b>	<b>410</b>	<b>(561)</b>	<b>6 232</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	-	-	62	14	59	-	142
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	4	-	(20)	2	(1)	(2)	(14)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>843</b>	<b>530</b>	<b>874</b>	<b>2 209</b>	<b>1 999</b>	<b>468</b>	<b>(562)</b>	<b>6 361</b>
Impôts sur les bénéfices	(191)	(119)	(260)	(501)	(482)	(97)	133	(1 517)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>652</b>	<b>411</b>	<b>614</b>	<b>1 708</b>	<b>1 517</b>	<b>371</b>	<b>(430)</b>	<b>4 843</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	89	236	69	42	(6)	431
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>651</b>	<b>411</b>	<b>525</b>	<b>1 472</b>	<b>1 448</b>	<b>329</b>	<b>(424)</b>	<b>4 412</b>

<sup>1</sup> L'effet lié aux « marges internes » au moment de la consolidation de l'activité assurances au niveau de Crédit Agricole S.A. a été comptabilisé dans le pôle Activités Hors Métiers. L'impact du retraitement des frais engagés pour la distribution des contrats d'assurance est de -1 618 millions d'euros en produit net bancaire et de + 1 618 millions d'euros en charges d'exploitation.

(en millions d'euros)	30/06/2023							
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'Épargne et assurances	Grandes clientèles	Services financiers spécialisés	Activités hors métiers	Total
	Caisses régionales	LCL						
Produit net bancaire	6 686	1 895	1 994	3 486	3 956	1 834	(1 378)	18 473
Charges d'exploitation	(5 000)	(1 197)	(1 061)	(1 436)	(2 471)	(829)	858	(11 136)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 686</b>	<b>698</b>	<b>933</b>	<b>2 050</b>	<b>1 485</b>	<b>1 005</b>	<b>(520)</b>	<b>7 337</b>
Coût du risque	(576)	(135)	(240)	(1)	(68)	(463)	(3)	(1 486)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 110</b>	<b>563</b>	<b>693</b>	<b>2 049</b>	<b>1 417</b>	<b>542</b>	<b>(523)</b>	<b>5 851</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	-	2	49	11	85	-	154
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6	2	-	-	5	25	(1)	37
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 122</b>	<b>566</b>	<b>695</b>	<b>2 098</b>	<b>1 433</b>	<b>652</b>	<b>(524)</b>	<b>6 042</b>
Impôts sur les bénéfices	(289)	(138)	(203)	(475)	(358)	(177)	157	(1 483)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-	-	5	1	-	-	-	6
<b>Résultat net</b>	<b>833</b>	<b>428</b>	<b>497</b>	<b>1 624</b>	<b>1 075</b>	<b>475</b>	<b>(367)</b>	<b>4 565</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	79	233	54	45	4	415
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>833</b>	<b>428</b>	<b>418</b>	<b>1 391</b>	<b>1 021</b>	<b>430</b>	<b>(371)</b>	<b>4 150</b>

## 5.2 Spécificités de l'assurance

(Cf. Chapitre « Facteurs de risque – Risque du secteur de l'assurance » sur la gestion du risque du secteur assurance)

### RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Produits des activités d'assurance	7 314	6 946
Charges afférentes aux activités d'assurance	(5 680)	(5 565)
Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus	(113)	(123)
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>1 520</b>	<b>1 259</b>
<b>Chiffre d'affaires ou produits des autres activités</b>	<b>43</b>	<b>39</b>
<i>Produits des placements</i>	4 271	3 943
<i>Charges des placements</i>	(704)	(394)
<i>Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</i>	(261)	(82)
<i>Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat</i>	2 620	3 355
<i>Variation des dépréciations sur placements</i>	(36)	14
Produits des placements nets de charges	5 890	6 837
Produits financiers ou charges financières d'assurance	(5 760)	(6 543)
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus	31	24
Variations de valeur des contrats d'investissement sans éléments de participation discrétionnaire	(73)	(87)
<b>Résultat financier net</b>	<b>88</b>	<b>231</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>(194)</b>	<b>(164)</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(27)</b>	<b>(26)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 430</b>	<b>1 340</b>
<b>Charge de financement</b>	<b>(96)</b>	<b>(73)</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(307)</b>	<b>(290)</b>
<b>Résultat net d'impôts des activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 027</b>	<b>977</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>(27)</b>	<b>38</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 000</b>	<b>939</b>

## CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

Les valeurs comptables des portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus, ventilées selon leur position au bilan et détaillées selon leurs éléments constitutifs, sont présentées dans le tableau suivant.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Contrats d'assurance émis</b>	<b>354 106</b>	<b>351 778</b>
<b>Contrats d'assurance émis - Actif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Couverture restante	-	-
Sinistres survenus	-	-
Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-
<b>Contrats d'assurance émis - Passif</b>	<b>354 106</b>	<b>351 778</b>
Couverture restante	342 418	340 425
Sinistres survenus	11 688	11 353
Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-
<b>Contrats de réassurance détenus</b>	<b>(977)</b>	<b>(1 021)</b>
<b>Contrats de réassurance détenus - Actif</b>	<b>(1 062)</b>	<b>(1 097)</b>
Couverture restante	(299)	(368)
Sinistres survenus	(763)	(729)
<b>Contrats de réassurance détenus - Passif</b>	<b>85</b>	<b>76</b>
Couverture restante	95	83
Sinistres survenus	(10)	(7)
<b>Contrats d'investissement sans éléments de participation discrétionnaire <sup>1</sup></b>	<b>3 101</b>	<b>3 189</b>

<sup>1</sup> Les contrats d'investissement sans éléments de participation discrétionnaire sont classés parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Des rapprochements des soldes d'ouverture et de clôture des valeurs comptables des contrats qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 17 sont présentés ci-après.

Ces rapprochements montrent comment les valeurs comptables nettes des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus, respectivement, ont varié au cours de la période en raison des flux de trésorerie ainsi que des produits et charges comptabilisés en résultat et en OCI.

Un premier rapprochement (par type de passif) analyse séparément les variations du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus et réconcilie ces variations avec les postes du compte de résultat et de l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Un second rapprochement (par composante d'évaluation des contrats) analyse séparément, pour les contrats qui ne sont pas évalués selon le modèle PAA, les variations des estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, de l'ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels.

Un rapprochement des valeurs comptables des contrats d'investissement sans éléments de participation discrétionnaire, qui sont évalués selon IFRS 9, est également présenté ci-après.

**RAPPROCHEMENT DES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DES VALEURS COMPTABLES DES CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS PAR TYPE DE PASSIF**

	30/06/2024						31/12/2023						
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				TOTAL	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			TOTAL
	Excl. Élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués en PAA	Contrats évalués en PAA		Excl. Élément de perte		Élément de perte	Contrats non évalués en PAA	Contrats évalués en PAA			
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier					Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
<i>(en millions d'euros)</i>													
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS A L'OUVERTURE</b>	<b>340 261</b>	<b>164</b>	<b>5 171</b>	<b>6 038</b>	<b>144</b>	<b>351 778</b>	<b>323 365</b>	<b>91</b>	<b>5 439</b>	<b>5 252</b>	<b>133</b>	<b>334 280</b>	
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des passifs	340 261	164	5 171	6 038	144	351 778	323 365	91	5 439	5 252	133	334 280	
<b>Produits des activités d'assurance</b>	<b>(7 475)</b>					<b>(7 475)</b>	<b>(14 169)</b>					<b>(14 169)</b>	
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance</b>	<b>813</b>	<b>(40)</b>	<b>1 749</b>	<b>2 495</b>	<b>9</b>	<b>5 026</b>	<b>1 736</b>	<b>68</b>	<b>3 477</b>	<b>4 914</b>	<b>8</b>	<b>10 203</b>	
Charges de sinistres (exclusion faite des composantes investissement) et autres charges afférentes aux activités d'assurance engagées	4	9	1 877	2 657	37	4 584	-	(41)	3 539	4 976	53	8 527	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	809					809	1 736					1 736	
Variations des flux de trésorerie d'exécution liés au passif au titre des sinistres survenus			(128)	(162)	(28)	(318)			(62)	(62)	(45)	(169)	
Pertes et reprises de pertes sur groupes de contrats déficitaires		(49)				(49)		109				109	
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>(6 662)</b>	<b>(40)</b>	<b>1 749</b>	<b>2 495</b>	<b>9</b>	<b>(2 449)</b>	<b>(12 433)</b>	<b>68</b>	<b>3 477</b>	<b>4 914</b>	<b>8</b>	<b>(3 966)</b>	
<b>Produits financiers ou charges financières d'assurance</b>	<b>1 051</b>	<b>-</b>	<b>61</b>	<b>73</b>	<b>2</b>	<b>1 187</b>	<b>20 775</b>	<b>1</b>	<b>57</b>	<b>157</b>	<b>4</b>	<b>20 994</b>	
<b>Total des variations comptabilisées dans le résultat net et les autres éléments du résultat global</b>	<b>(5 611)</b>	<b>(40)</b>	<b>1 810</b>	<b>2 568</b>	<b>11</b>	<b>(1 262)</b>	<b>8 342</b>	<b>69</b>	<b>3 534</b>	<b>5 071</b>	<b>12</b>	<b>17 028</b>	
<b>Composantes investissement</b>	<b>(14 589)</b>		<b>14 589</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>(26 954)</b>		<b>26 954</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
<b>Autres variations</b>	<b>(107)</b>	<b>1</b>	<b>(10)</b>	<b>(12)</b>	<b>(2)</b>	<b>(130)</b>	<b>(65)</b>	<b>4</b>	<b>(5)</b>	<b>(21)</b>	<b>(1)</b>	<b>(88)</b>	
<b>Flux de trésorerie de la période</b>	<b>22 339</b>		<b>(16 086)</b>	<b>(2 533)</b>	<b>-</b>	<b>3 720</b>	<b>35 573</b>		<b>(30 751)</b>	<b>(4 264)</b>	<b>-</b>	<b>558</b>	
Primes reçues au titre des contrats d'assurance émis	22 844					22 844	37 437					37 437	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(505)			(6)		(511)	(1 864)			(13)		(1 877)	
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance relativement aux contrats d'assurance émis, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition - incluant les composantes investissement			(16 086)	(2 527)		(18 613)			(30 751)	(4 251)		(35 002)	
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS A LA CLÔTURE</b>	<b>342 293</b>	<b>125</b>	<b>5 474</b>	<b>6 061</b>	<b>153</b>	<b>354 106</b>	<b>340 261</b>	<b>164</b>	<b>5 171</b>	<b>6 038</b>	<b>144</b>	<b>351 778</b>	
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des passifs	342 293	125	5 474	6 061	153	354 106	340 261	164	5 171	6 038	144	351 778	

**RAPPROCHEMENT DES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DES VALEURS COMPTABLES DES CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS PAR COMPOSANTE D'ÉVALUATION DES CONTRATS NON ÉVALUÉS SELON LA MÉTHODE D'AFFECTATION DE PRIMES**

	30/06/2024				31/12/2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	TOTAL	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS A L'OUVERTURE</b>	<b>307 360</b>	<b>3 165</b>	<b>30 852</b>	<b>341 377</b>	<b>292 887</b>	<b>3 521</b>	<b>28 503</b>	<b>324 911</b>
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des passifs	307 360	3 165	30 852	341 377	292 887	3 521	28 503	324 911
<b>Variations liées aux services futurs</b>	<b>(1 369)</b>	<b>(103)</b>	<b>1 422</b>	<b>(50)</b>	<b>(5 315)</b>	<b>(90)</b>	<b>5 509</b>	<b>104</b>
Changements des estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	1 161	(252)	(909)	-	(2 438)	(325)	2 763	-
Changements des estimations n'entraînant pas d'ajustement de la marge sur services contractuels	(57)	3		(54)	89	(3)		86
Effet des contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(2 473)	146	2 331	4	(2 966)	238	2 746	18
<b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>	<b>35</b>	<b>(153)</b>	<b>(1 614)</b>	<b>(1 732)</b>	<b>87</b>	<b>(306)</b>	<b>(3 220)</b>	<b>(3 439)</b>
Marge sur services contractuels comptabilisée en résultat net pour services fournis			(1 614)	(1 614)			(3 220)	(3 220)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier qui n'est pas liée aux services passés ou futurs		(153)		(153)		(306)		(306)
Ajustements liés à l'expérience, à l'exclusion des montants relatifs à l'ajustement au titre du risque non financier	35			35	87			87
<b>Variations liées aux services passés</b>	<b>(125)</b>	<b>(3)</b>		<b>(128)</b>	<b>(60)</b>	<b>(2)</b>		<b>(62)</b>
Variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liés aux sinistres survenus	(125)	(3)		(128)	(60)	(2)		(62)
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>(1 459)</b>	<b>(259)</b>	<b>(192)</b>	<b>(1 910)</b>	<b>(5 288)</b>	<b>(398)</b>	<b>2 289</b>	<b>(3 397)</b>
<b>Produits financiers ou charges financières d'assurance</b>	<b>1 075</b>	<b>2</b>	<b>36</b>	<b>1 113</b>	<b>20 726</b>	<b>43</b>	<b>64</b>	<b>20 833</b>
<b>Total des variations comptabilisées dans le résultat net et les autres éléments du résultat global</b>	<b>(384)</b>	<b>(257)</b>	<b>(156)</b>	<b>(797)</b>	<b>15 438</b>	<b>(355)</b>	<b>2 353</b>	<b>17 436</b>
<b>Autres variations</b>	<b>(50)</b>	<b>-</b>	<b>(64)</b>	<b>(116)</b>	<b>(61)</b>	<b>(1)</b>	<b>(4)</b>	<b>(66)</b>
<b>Flux de trésorerie de la période</b>	<b>2 518</b>			<b>2 518</b>	<b>(904)</b>			<b>(904)</b>
Primes reçues au titre des contrats d'assurance émis	18 932			18 932	30 631			30 631
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(331)			(331)	(784)			(784)
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance relativement aux contrats d'assurance émis, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition - incluant les composantes investissement	(16 083)			(16 083)	(30 751)			(30 751)
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS A LA CLOTURE</b>	<b>309 444</b>	<b>2 906</b>	<b>30 632</b>	<b>342 982</b>	<b>307 360</b>	<b>3 165</b>	<b>30 852</b>	<b>341 377</b>
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des passifs	309 444	2 906	30 632	342 982	307 360	3 165	30 852	341 377

**RAPPROCHEMENT DES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DES VALEURS COMPTABLES DES CONTRATS DE REASSURANCE DETENUS PAR TYPE D'ACTIF**

	30/06/2024						TOTAL	31/12/2023						TOTAL
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus					Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus				
	Excl. Composante recouvrement de perte	Composante recouvrement de perte	Contrats non évalués en PAA	Contrats évalués en PAA		TOTAL		Excl. Composante recouvrement de perte	Composante recouvrement de perte	Contrats non évalués en PAA	Contrats évalués en PAA		TOTAL	
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier						Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
<i>(en millions d'euros)</i>														
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS DE REASSURANCE DETENUS A L'OUVERTURE</b>	<b>282</b>	<b>3</b>	<b>35</b>	<b>678</b>	<b>23</b>	<b>1 021</b>	<b>70</b>	<b>5</b>	<b>98</b>	<b>684</b>	<b>24</b>	<b>881</b>		
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs	365	3	28	678	23	1 097	215	5	45	684	24	973		
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des passifs	(83)	-	7	-	-	(76)	(145)	-	53	-	-	(92)		
<b>Imputation des primes payées</b>	<b>(304)</b>					<b>(304)</b>	<b>(650)</b>					<b>(650)</b>		
<b>Sommes recouvrées du réassureur</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>56</b>	<b>132</b>	<b>2</b>	<b>190</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>202</b>	<b>355</b>	<b>(3)</b>	<b>553</b>		
Sommes recouvrées au titre des sinistres et autres dépenses engagées pendant la période	-	-	63	80	2	145	-	-	121	237	4	362		
Variations des flux de trésorerie d'exécution liés à l'actif au titre des sinistres survenus			(7)	52	-	45			81	118	(7)	192		
Variations de la composante recouvrement de perte liée aux contrats sous-jacents déficitaires			-			-		(1)				(1)		
<b>Effet de l'évolution du risque de non-exécution de la part de l'émetteur des contrats de réassurance détenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>		
<b>Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus</b>	<b>(304)</b>	<b>-</b>	<b>56</b>	<b>132</b>	<b>2</b>	<b>(114)</b>	<b>(652)</b>	<b>(1)</b>	<b>202</b>	<b>355</b>	<b>(3)</b>	<b>(99)</b>		
<b>Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>47</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>75</b>		
<b>Total des variations comptabilisées dans le résultat net et les autres éléments du résultat global</b>	<b>(305)</b>	<b>-</b>	<b>57</b>	<b>140</b>	<b>2</b>	<b>(106)</b>	<b>(605)</b>	<b>(1)</b>	<b>203</b>	<b>381</b>	<b>(2)</b>	<b>(24)</b>		
<b>Composantes investissement</b>	<b>(8)</b>		<b>7</b>	<b>1</b>		<b>-</b>	<b>(6)</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		<b>-</b>		
<b>Autres variations</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>(10)</b>	<b>4</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>32</b>	<b>(1)</b>	<b>51</b>	<b>114</b>	<b>1</b>	<b>197</b>		
<b>Flux de trésorerie de la période</b>	<b>227</b>		<b>(62)</b>	<b>(101)</b>	<b>-</b>	<b>64</b>	<b>791</b>		<b>(321)</b>	<b>(503)</b>	<b>-</b>	<b>(33)</b>		
Primes payées au titre des contrats de réassurance détenus	227					227	791					791		
Sommes recouvrées du réassureur - incluant les composantes investissement			(62)	(101)		(163)			(321)	(503)		(824)		
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS DE REASSURANCE DETENUS A LA CLOTURE</b>	<b>201</b>	<b>3</b>	<b>27</b>	<b>722</b>	<b>24</b>	<b>977</b>	<b>282</b>	<b>3</b>	<b>35</b>	<b>678</b>	<b>23</b>	<b>1 021</b>		
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs	296	3	17	722	24	1 062	365	3	28	678	23	1 097		
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des passifs	(95)	-	10	-	-	(85)	(83)	-	7	-	-	(76)		

**RAPPROCHEMENT DES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DES VALEURS COMPTABLES DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS PAR COMPOSANTE D'ÉVALUATION DES CONTRATS NON ÉVALUÉS SELON LA MÉTHODE D'AFFECTATION DE PRIMES**

	30/06/2024				31/12/2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	TOTAL	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS A L'OUVERTURE</b>	<b>(193)</b>	<b>111</b>	<b>213</b>	<b>131</b>	<b>(226)</b>	<b>103</b>	<b>251</b>	<b>128</b>
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs	80	53	74	207	75	46	99	220
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des passifs	(273)	58	139	(76)	(301)	57	152	(92)
<b>Variations liées aux services futurs</b>	<b>(24)</b>	<b>(1)</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>(101)</b>	<b>16</b>	<b>86</b>	<b>-</b>
Changements des estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	(20)	(3)	23	-	(90)	11	79	-
Changements des estimations n'entraînant pas d'ajustement de la marge sur services contractuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de la composante recouvrement de perte sur contrats sous-jacents déficitaires entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(4)	2	2	-	(11)	4	7	-
<b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>	<b>1</b>	<b>(7)</b>	<b>(20)</b>	<b>(26)</b>	<b>(4)</b>	<b>(15)</b>	<b>(130)</b>	<b>(149)</b>
Marge sur services contractuels comptabilisée en résultat net pour services reçus	-	-	(20)	(20)	-	-	(130)	(130)
Reprises de la composante recouvrement de perte exclues de l'imputation des primes payées	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier qui n'est pas liée aux services passés ou futurs	-	(7)	-	(7)	-	(15)	-	(15)
Ajustements liés à l'expérience, à l'exclusion des montants relatifs à l'ajustement au titre du risque non financier	1	-	-	1	(4)	-	-	(4)
<b>Variations liées aux services passés</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(6)</b>	<b>81</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>81</b>
Variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liés aux sinistres survenus	(6)	-	-	(6)	81	-	-	81
<b>Effet de l'évolution du risque de non-exécution de la part de l'émetteur des contrats de réassurance détenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>
<b>Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus</b>	<b>(29)</b>	<b>(8)</b>	<b>5</b>	<b>(32)</b>	<b>(26)</b>	<b>-</b>	<b>(44)</b>	<b>(70)</b>
<b>Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>49</b>
<b>Total des variations comptabilisées dans le résultat net et les autres éléments du résultat global</b>	<b>(33)</b>	<b>(8)</b>	<b>9</b>	<b>(32)</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>(34)</b>	<b>(21)</b>
<b>Autres variations</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>97</b>	<b>2</b>	<b>(4)</b>	<b>95</b>
<b>Flux de trésorerie de la période</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>(71)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(71)</b>
Primes payées au titre des contrats de réassurance détenus	78	-	-	78	250	-	-	250
Sommes recouvrées du réassureur - incluant les composantes investissement	(63)	-	-	(63)	(321)	-	-	(321)
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS A LA CLÔTURE</b>	<b>(208)</b>	<b>102</b>	<b>222</b>	<b>116</b>	<b>(193)</b>	<b>111</b>	<b>213</b>	<b>131</b>
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs	84	53	64	201	80	53	74	207
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des passifs	(292)	49	158	(85)	(273)	58	139	(76)

**EFFET DES CONTRATS COMPTABILISÉS INITIALEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE**

L'effet sur le bilan des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus comptabilisés initialement au cours de la période (pour les contrats qui ne sont pas évalués selon le modèle PAA) est présenté dans le tableau suivant :

	30/06/2024							
	Contrats d'assurance				Contrats de réassurance			
	Contrats émis		Contrats acquis		Total	Contrats souscrits	Contrats acquis	Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires				
<i>(en millions d'euros)</i>								
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(18 414)	(320)	-	-	(18 734)	(7)	-	(7)
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	15 942	319	-	-	16 261	11	-	11
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	970	21	-	-	991			
Sinistres et autres frais directement attribuables	14 972	298	-	-	15 270			
Ajustement au titre du risque non financier	141	5	-	-	146	(2)	-	(2)
Marge sur services contractuels	2 331				2 331	(2)	-	(2)
<b>EFFET DES CONTRATS COMPTABILISÉS INITIALEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE</b>	-	4	-	-	4	-	-	-

	31/12/2023							
	Contrats d'assurance				Contrats de réassurance			
	Contrats émis		Contrats acquis		Total	Contrats souscrits	Contrats acquis	Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires				
<i>(en millions d'euros)</i>								
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(26 372)	(1 590)	-	-	(27 962)	(13)	-	(13)
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	23 400	1 596	-	-	24 996	24	-	24
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	794	225	-	-	1 019			
Sinistres et autres frais directement attribuables	22 606	1 371	-	-	23 977			
Ajustement au titre du risque non financier	226	12	-	-	238	(4)	-	(4)
Marge sur services contractuels	2 746				2 746	(7)	-	(7)
<b>EFFET DES CONTRATS COMPTABILISÉS INITIALEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE</b>	-	18	-	-	18	-	-	-

## PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Une analyse des produits des activités d'assurance comptabilisés au cours de la période est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
<b>Variations du passif au titre de la couverture restante</b>	<b>3 620</b>	<b>3 660</b>
<i>Charges afférentes aux activités d'assurance engagées au cours de la période</i>	1 843	1 887
<i>Variation de l'ajustement au titre du risque non financier</i>	158	154
<i>Marge sur services contractuels comptabilisée en résultat net en raison de la fourniture de services prévus aux contrats d'assurance au cours de la période</i>	1 614	1 611
<i>Autres montants (dont ajustements liés à l'expérience découlant des encaissements de primes)</i>	5	8
<b>Montant de la part des primes imputé à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition</b>	<b>546</b>	<b>448</b>
<b>Produits des activités d'assurance des contrats non évalués selon le modèle PAA</b>	<b>4 166</b>	<b>4 108</b>
<b>Produits des activités d'assurance des contrats évalués selon le modèle PAA</b>	<b>3 309</b>	<b>2 834</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITES D'ASSURANCE</b>	<b>7 475</b>	<b>6 942</b>

## PRODUITS FINANCIERS OU CHARGES FINANCIÈRES D'ASSURANCE

Le tableau suivant présente une analyse du montant total des produits financiers ou charges financières d'assurance et des produits nets des placements comptabilisés en résultat net et en OCI au cours de la période :

	30/06/2024			30/06/2023		
	Contrats d'assurance avec éléments de participation directe	Autres contrats et fonds propres	TOTAL	Contrats d'assurance avec éléments de participation directe	Autres contrats et fonds propres	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>RENDEMENT D'INVESTISSEMENT DES ACTIFS</b>	<b>994</b>	<b>(39)</b>	<b>955</b>	<b>8 733</b>	<b>930</b>	<b>9 663</b>
<b>Produits nets des placements comptabilisés en résultat net</b>	<b>5 481</b>	<b>346</b>	<b>5 827</b>	<b>6 219</b>	<b>518</b>	<b>6 737</b>
Produits des placements	3 777	336	4 113	3 471	329	3 800
Charges des placements	(531)	(83)	(614)	(372)	(5)	(377)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	(260)	(1)	(261)	(76)	-	(76)
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 526	99	2 625	3 184	191	3 375
Variation des dépréciations sur placements	(31)	(5)	(36)	12	3	15
<b>Gains et pertes sur placement comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>(4 487)</b>	<b>(385)</b>	<b>(4 872)</b>	<b>2 514</b>	<b>412</b>	<b>2 926</b>
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	(4 445)	(334)	(4 779)	2366	451	2 817
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	(42)	(51)	(93)	148	(39)	109
<b>PRODUITS FINANCIERS OU CHARGES FINANCIÈRES D'ASSURANCE</b>	<b>(1 066)</b>	<b>(112)</b>	<b>(1 178)</b>	<b>(9 392)</b>	<b>(81)</b>	<b>(9 473)</b>
<b>Produits financiers ou charges financières d'assurance comptabilisés en résultat net</b>	<b>(5 575)</b>	<b>(154)</b>	<b>(5 729)</b>	<b>(6 456)</b>	<b>(63)</b>	<b>(6 519)</b>
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats d'assurance émis comptabilisés en résultat net	(5 575)	(185)	(5 760)	(6 456)	(87)	(6 543)
<i>Effet de désactualisation</i>	-	(186)	(186)	-	(152)	(152)
<i>Effet des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières</i>	-	65	65	-	51	51
Produits financiers ou charges financières d'assurance des contrats avec éléments de participation directe	(1 067)	-	(1 067)	(9 391)	-	(9 391)
<i>Option désagrégation</i>	(4 508)	(64)	(4 572)	2 935	14	2 949
<i>Montant comptabilisé en résultat net en application de l'option d'atténuation des risques</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Ecart de change liés aux variations de valeur des contrats d'assurance émis comptabilisés en résultat net</i>	-	-	-	-	-	-
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus comptabilisés en résultat net	-	31	31	-	24	24
<i>Effet de désactualisation</i>	-	29	29	-	26	26
<i>Effet des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières</i>	-	(20)	(20)	-	(6)	(6)
<i>Option désagrégation</i>	-	22	22	-	4	4
<i>Ecart de change liés aux variations de valeur des contrats de réassurance détenus comptabilisés en résultat net</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Produits financiers ou charges financières d'assurance comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>4 509</b>	<b>42</b>	<b>4 551</b>	<b>(2 936)</b>	<b>(18)</b>	<b>(2 954)</b>
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats d'assurance émis comptabilisés en capitaux propres	4 509	64	4 573	(2 936)	(14)	(2 950)
<i>Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres recyclables</i>	4 472	64	4 536	(2 694)	(14)	(2 708)
<i>Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres non recyclables</i>	37	-	37	(242)	-	(242)
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus comptabilisés en capitaux	-	(22)	(22)	-	(4)	(4)
<i>Produits financiers ou charges financières de réassurance ventilés en capitaux propres</i>	-	(22)	(22)	-	(4)	(4)
<b>VARIATIONS DE VALEUR DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT SANS ELEMENTS DE PARTICIPATION DISCRETIONNAIRE</b>	<b>-</b>	<b>(73)</b>	<b>(73)</b>	<b>(87)</b>	<b>(87)</b>	<b>(87)</b>

## NOTE 6 Notes relatives au bilan

### 6.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	326 693	297 528
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	237 738	229 746
Instruments de capitaux propres	43 809	43 931
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI <sup>1</sup>	88 944	88 424
Autres instruments de dettes à la juste valeur par résultat par nature	5 624	2 945
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	99 264	94 362
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	98	84
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>564 431</b>	<b>527 274</b>
Dont Titres prêtés	10	7

<sup>1</sup> Dont 77 516 millions d'euros d'OPC au 30 juin 2024 contre 75 834 millions d'euros au 31 décembre 2023

#### PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	285 951	263 878
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option <sup>1</sup>	100 165	90 004
<b>VALEUR AU BILAN<sup>2</sup></b>	<b>386 116</b>	<b>353 882</b>

<sup>1</sup> Dont 290 millions d'euros relatif au spread émetteur dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables au 30 juin 2024 (le niveau de spread émetteur était de -128 millions d'euros au 31 décembre 2023).

<sup>2</sup> Dont 9 millions d'euros de titres empruntés au 30 juin 2024 contre 8 millions d'euros au 31 décembre 2023.

En application de la norme IFRS 9, le groupe Crédit Agricole calcule les variations de juste valeur imputables aux variations du risque de crédit propre en utilisant une méthodologie permettant de les isoler des variations de valeur attribuables à des variations des conditions de marché.

- Base de calcul du risque de crédit propre

La source prise en compte pour le calcul du risque de crédit propre peut varier d'un émetteur à l'autre. Au sein du groupe Crédit Agricole, il est matérialisé par la variation de son coût de refinancement sur le marché en fonction du type d'émission.

- Calcul du résultat latent induit par le risque de crédit propre (enregistré en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres)

L'approche privilégiée par le groupe Crédit Agricole est celle se basant sur la composante liquidité des émissions. En effet, l'ensemble des émissions est répliqué par un ensemble de prêts/emprunts vanille. Les variations de juste valeur imputables aux variations du risque de crédit propre de l'ensemble des émissions correspondent donc à celles des prêts-emprunts. Elles sont égales à la variation de juste valeur du portefeuille de prêts/emprunts générée par la variation du coût de refinancement.

- Calcul du résultat réalisé induit par le risque de crédit propre (enregistré en réserves consolidées)

Le choix du groupe Crédit Agricole est de transférer la variation de juste valeur imputable aux variations du risque de crédit propre lors du dénouement en réserves consolidées. Ainsi lorsqu'un remboursement anticipé total ou partiel intervient, un calcul basé sur les sensibilités est effectué. Il consiste à mesurer la variation de juste valeur imputable aux

variations du risque de crédit propre d'une émission donnée comme étant la somme des sensibilités au spread de crédit multipliée par la variation de ce spread entre la date d'émission et celle du remboursement.

## 6.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	30/06/2024		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	212 999	1 079	(21 757)
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	8 205	1 720	(1 431)
<b>TOTAL</b>	<b>221 205</b>	<b>2 799</b>	<b>(23 188)</b>

	31/12/2023		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	216 240	2 363	(18 176)
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	8 209	1 775	(1 190)
<b>TOTAL</b>	<b>224 449</b>	<b>4 138</b>	<b>(19 366)</b>

### INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

	30/06/2024		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Effets publics et valeurs assimilées	65 834	418	(10 369)
Obligations et autres titres à revenu fixe	147 165	661	(11 388)
<b>Total des titres de dettes</b>	<b>212 999</b>	<b>1 079</b>	<b>(21 757)</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
<b>Total des prêts et créances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>212 999</b>	<b>1 079</b>	<b>(21 757)</b>
Impôts sur les bénéfices		(274)	5 698
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)</b>		<b>805</b>	<b>(16 059)</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2023		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	67 968	975	(7 954)
Obligations et autres titres à revenu fixe	148 273	1 388	(10 222)
<b>Total des titres de dettes</b>	<b>216 240</b>	<b>2 363</b>	<b>(18 176)</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
<b>Total des prêts et créances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>216 240</b>	<b>2 363</b>	<b>(18 176)</b>
Impôts sur les bénéfices		(599)	4 747
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)</b>		<b>1 764</b>	<b>(13 429)</b>

#### INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES

#### GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	3 606	473	(316)
Titres de participation non consolidés	4 599	1 247	(1 115)
<b>Total Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>8 205</b>	<b>1 720</b>	<b>(1 431)</b>
Impôts sur les bénéfices		(149)	46
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)</b>		<b>1 572</b>	<b>(1 385)</b>

(en millions d'euros)	31/12/2023		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	3 839	306	(167)
Titres de participation non consolidés	4 370	1 470	(1 023)
<b>Total Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>8 209</b>	<b>1 775</b>	<b>(1 190)</b>
Impôts sur les bénéfices		(145)	49
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)</b>		<b>1 630</b>	<b>(1 141)</b>

**INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES AYANT ÉTÉ DÉCOMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE**

(en millions d'euros)	30/06/2024		
	Juste Valeur à la date de décomptabilisation	Gains cumulés réalisés <sup>1</sup>	Pertes cumulées réalisées <sup>1</sup>
Actions et autres titres à revenu variable	328	54	(26)
Titres de participation non consolidés	134	13	(2)
<b>Total Placements dans des instruments de capitaux propres</b>	<b>463</b>	<b>68</b>	<b>(28)</b>
Impôts sur les bénéfices		(2)	-
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT) <sup>1</sup></b>		<b>66</b>	<b>(28)</b>

<sup>1</sup> Les profits et pertes réalisés sont transférés en réserves consolidées au moment de la décomptabilisation de l'instrument concerné.

(en millions d'euros)	31/12/2023		
	Juste Valeur à la date de décomptabilisation	Gains cumulés réalisés <sup>1</sup>	Pertes cumulées réalisées <sup>1</sup>
Actions et autres titres à revenu variable	922	103	(47)
Titres de participation non consolidés	34	11	(16)
<b>Total Placements dans des instruments de capitaux propres</b>	<b>955</b>	<b>114</b>	<b>(63)</b>
Impôts sur les bénéfices		(1)	-
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT) <sup>1</sup></b>		<b>113</b>	<b>(63)</b>

<sup>1</sup> Les profits et pertes réalisés sont transférés en réserves consolidées au moment de la décomptabilisation de l'instrument concerné.

### 6.3 Actifs financiers au coût amorti

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Prêts et créances sur les établissements de crédit	137 136	132 353
Prêts et créances sur la clientèle	1 165 371	1 155 940
Titres de dettes	116 602	111 311
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>1 419 109</b>	<b>1 399 604</b>

#### PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
<b><i>Etablissements de crédit</i></b>		
Comptes et prêts	124 011	120 693
<i>dont comptes ordinaires débiteurs non douteux</i>	12 057	11 366
<i>dont comptes et prêts au jour le jour non douteux</i>	901	2 619
Valeurs reçues en pension	-	-
Titres reçus en pension livrée	13 292	11 807
Prêts subordonnés	241	235
Autres prêts et créances	53	49
<b>Valeur brute</b>	<b>137 597</b>	<b>132 784</b>
Dépréciations	(461)	(431)
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>137 136</b>	<b>132 353</b>

## PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Créances commerciales	45 430	45 344
Autres concours à la clientèle	1 081 881	1 077 048
Valeurs reçues en pension	-	-
Titres reçus en pension livrée	7 113	5 556
Prêts subordonnés	67	71
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	958	970
Comptes ordinaires débiteurs	17 861	15 466
<b>Valeur brute</b>	<b>1 153 310</b>	<b>1 144 455</b>
Dépréciations	(20 405)	(19 956)
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>1 132 905</b>	<b>1 124 499</b>
<b>Opérations de location-financement</b>		
Location-financement immobilier	5 645	5 827
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	27 589	26 334
<b>Valeur brute</b>	<b>33 234</b>	<b>32 161</b>
Dépréciations	(768)	(720)
<b>Valeur nette des opérations de location-financement</b>	<b>32 466</b>	<b>31 441</b>
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>1 165 371</b>	<b>1 155 940</b>

## TITRES DE DETTES

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Effets publics et valeurs assimilées	41 200	39 051
Obligations et autres titres à revenu fixe	75 605	72 412
<b>Total</b>	<b>116 805</b>	<b>111 463</b>
Dépréciations	(203)	(153)
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>116 602</b>	<b>111 311</b>

## 6.4 Passifs financiers au coût amorti

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Dettes envers les établissements de crédit	81 936	108 541
Dettes envers la clientèle	1 142 254	1 121 942
Dettes représentées par un titre	279 511	260 239
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>1 503 701</b>	<b>1 490 722</b>

### DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
<b>Établissements de crédit</b>		
Comptes et emprunts	53 722	80 841
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	15 600	12 497
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	2 897	6 191
Valeurs données en pension	-	-
Titres donnés en pension livrée	28 214	27 700
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>81 936</b>	<b>108 541</b>

Au 30 juin 2024, le Groupe comptabilise à son passif 0,7 milliard d'euros d'emprunts TLTRO III auprès de la BCE.

### DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs	481 923	479 378
Comptes d'épargne à régime spécial	372 665	372 858
Autres dettes envers la clientèle	284 453	266 805
Titres donnés en pension livrée	3 213	2 901
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>1 142 254</b>	<b>1 121 942</b>

## DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Bons de caisse	5	5
Titres du marché interbancaire	5 971	5 812
Titres de créances négociables	118 963	115 081
Emprunts obligataires	148 814	133 368
Autres dettes représentées par un titre	5 759	5 972
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>279 511</b>	<b>260 239</b>

## 6.5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

### BILAN DES ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Caisse, banques centrales	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	26	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Actifs financiers au coût amorti	108	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Actifs d'impôts courants et différés	28	-
Comptes de régularisation et actifs divers	114	-
Contrats d'assurance émis - Actif	-	-
Contrats de réassurance détenus - Actif	-	-
Participation dans les entreprises mises en équivalence	23	-
Immeubles de placement	9	9
Immobilisations corporelles	34	-
Immobilisations incorporelles	1	-
Ecarts d'acquisition	532	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>875</b>	<b>9</b>
Banques centrales	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Passifs financiers au coût amorti	-	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôts courants et différés	11	-
Comptes de régularisation et passifs divers	138	-
Contrats d'assurance émis - Passif	-	-
Contrats de réassurance détenus - Passif	-	-
Provisions	1	-
Dettes subordonnées	-	-
Mise à la juste valeur des actifs non courants détenus en vue de la vente et des activités abandonnées (hors fiscalité)	-	21
<b>Total du passif</b>	<b>150</b>	<b>21</b>
<b>ACTIF NET DES ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	<b>725</b>	<b>(12)</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES**

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Produit net bancaire	-	-
Charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Coût du risque	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	-	-
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	5
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
<b>Résultat net</b>	-	<b>5</b>
Résultat lié à la mise à leur juste valeur des activités abandonnées	-	1
<b>Résultat net d'impôt des activités abandonnées</b>	-	<b>6</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES PART DU GROUPE</b>	-	<b>6</b>

**FLUX DE TRÉSORERIE NETS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES**

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024	31/12/2023
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-

**6.6 Immeubles de placement**

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024	31/12/2023
Immeubles de placement évalués au coût	2 351	2 187
Immeubles de placement évalués à la juste valeur	9 810	9 972
<b>TOTAL IMMEUBLES DE PLACEMENT</b>	<b>12 161</b>	<b>12 159</b>

**IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS AU COÛT**

Les immeubles de placement évalués au coût dans les états financiers du Groupe sont les immeubles, y compris donnés en location simple, qui ne constituent pas des éléments sous-jacents à des contrats d'assurance.

	31/12/2023	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	Autres mouvements	30/06/2024
<i>(en millions d'euros)</i>								
Valeur brute	2 916	121	95	(51)	-	-	37	<b>3 118</b>
Amortissements et dépréciations	(729)	(15)	(43)	6	-	-	14	<b>(767)</b>
<b>IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS AU COÛT<sup>1</sup></b>	<b>2 187</b>	<b>106</b>	<b>52</b>	<b>(45)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51</b>	<b>2 351</b>

<sup>1</sup> Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

	31/12/2022	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	Autres mouvements	31/12/2023
<i>(en millions d'euros)</i>								
Valeur brute	2 751	41	228	(71)	-	-	(33)	<b>2 916</b>
Amortissements et dépréciations	(669)	(3)	(83)	25	-	-	1	<b>(729)</b>
<b>IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS AU COÛT<sup>1</sup></b>	<b>2 082</b>	<b>38</b>	<b>145</b>	<b>(46)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(32)</b>	<b>2 187</b>

<sup>1</sup> Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

## IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les immeubles de placement évalués à la juste valeur dans les états financiers du Groupe sont les immeubles qui constituent des éléments sous-jacents à des contrats d'assurance avec éléments de participation directe.

	31/12/2023	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Variations de juste valeur	Autres mouvements	30/06/2024
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>9 972</b>	<b>-</b>	<b>353</b>	<b>(389)</b>	<b>-</b>	<b>(72)</b>	<b>(54)</b>	<b>9 810</b>

	31/12/2022	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Variations de juste valeur	Autres mouvements	31/12/2023
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>11 080</b>	<b>-</b>	<b>246</b>	<b>(306)</b>	<b>-</b>	<b>(1 098)</b>	<b>50</b>	<b>9 972</b>

## 6.7 Écarts d'acquisition

(en millions d'euros)	31/12/2023 BRUT	31/12/2023 NET	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2024 BRUT	30/06/2024 NET
<b>Banque de proximité en France</b>	<b>5 641</b>	<b>4 427</b>	-	-	-	-	-	<b>5 642</b>	<b>4 427</b>
dont LCL	5 558	4 354	-	-	-	-	-	5 558	4 354
dont Caisses régionales	83	73	-	-	-	-	-	84	73
<b>Banque de proximité à l'international</b>	<b>3 326</b>	<b>818</b>	-	-	-	(7)	(2)	<b>3 314</b>	<b>809</b>
dont Italie	3 042	796	-	-	-	-	-	3 042	796
dont Pologne	216	-	-	-	-	-	-	218	-
dont Ukraine	31	-	-	-	-	-	-	30	-
dont autres pays	37	22	-	-	-	(7)	(2)	24	13
<b>Gestion de l'épargne et assurances</b>	<b>8 155</b>	<b>8 156</b>	<b>810</b>	-	-	(20)	(528)	<b>8 418</b>	<b>8 418</b>
dont gestion d'actifs <sup>1 2</sup>	5 929	5 929	290	-	-	10	(529)	5 700	5 700
dont assurances	1 261	1 261	-	-	-	-	-	1 261	1 261
dont banque privée internationale <sup>3</sup>	965	966	520	-	-	(30)	1	1 457	1 457
<b>Services financiers spécialisés</b>	<b>3 178</b>	<b>1 423</b>	<b>1</b>	-	-	(1)	-	<b>3 180</b>	<b>1 423</b>
dont crédit à la consommation (hors Agos)	1 840	1 047	1	-	-	(1)	-	1 841	1 047
dont crédit à la consommation - Agos	672	103	-	-	-	-	-	672	103
dont affacturage	666	273	-	-	-	-	-	667	273
<b>Grandes clientèles</b>	<b>2 878</b>	<b>1 558</b>	-	-	-	2	1	<b>2 880</b>	<b>1 561</b>
dont banque de financement et d'investissement	1 817	497	-	-	-	2	-	1 818	499
dont services financiers aux institutionnels	1 061	1 061	-	-	-	-	1	1 062	1 062
<b>Activités hors métiers</b>	<b>165</b>	<b>150</b>	-	-	-	-	-	<b>165</b>	<b>150</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 343</b>	<b>16 530</b>	<b>811</b>	-	-	(26)	(527)	<b>23 599</b>	<b>16 788</b>
<b>Part du Groupe</b>	<b>21 281</b>	<b>14 640</b>	<b>720</b>	(1)	-	(30)	(364)	<b>21 606</b>	<b>14 966</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>2 063</b>	<b>1 890</b>	<b>91</b>	1	-	4	(165)	<b>1 993</b>	<b>1 822</b>

<sup>1</sup> Augmentation de l'écart d'acquisition brut de la gestion de l'épargne et assurances pour un montant de +294 millions d'euros au 30 juin 2024 dans le cadre de l'acquisition d'Alpha Associates.

<sup>2</sup> Reclassement de l'écart d'acquisition d'Amundi US en Actifs non courants détenus en vue de la vente pour 528 millions d'euros dans le cadre du projet de fusion d'Amundi US avec Victory Capital.

<sup>3</sup> Augmentation de l'écart d'acquisition brut de la gestion de l'épargne et assurances pour un montant de 520 millions d'euros au 30 juin 2024 dans le cadre de l'acquisition par Crédit Agricole Indosuez de la banque privée belge Degroof Petercam.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices objectifs de perte de valeur et au minimum une fois par an. Même si les incertitudes induites par le contexte macro-économique, l'environnement de taux et l'état politique en France ne constituent pas à elles seules des indices de perte de valeur, les conséquences impactent l'ensemble des secteurs économiques et notamment le secteur financier. L'impact de ces facteurs d'incertitude est reflété dans les trajectoires financières des différentes lignes métiers mises à jour dans la revue au 30 juin 2024 du budget validé le 31 décembre 2023.

Au cours du deuxième trimestre 2024, Crédit Agricole S.A. s'est assuré de l'absence de déviation majeure avec les trajectoires utilisées pour les travaux réalisés au 31 décembre 2023.

A l'issue de ces travaux, Crédit Agricole S.A. n'a constaté d'indice de dépréciation des écarts d'acquisition sur aucune de ses UGT au 30 juin 2024.

En outre, des analyses de sensibilité ont été effectuées sur l'écart d'acquisition - part du Groupe de l'UGT Banque de Proximité France - LCL :

S'agissant des paramètres financiers :

- Une variation de + 50 points de base des taux d'actualisation ne conduirait pas à constater d'écart négatif entre valeur d'utilité et valeur consolidée. En retenant une hypothèse de hausse plus marquée des taux d'actualisation de 100 points de base, l'écart deviendrait négatif.
- Une variation de + 100 points de base du niveau de fonds propres CET1 alloués à l'UGT conduirait à toujours constater un écart positif.

S'agissant des paramètres opérationnels :

- Les hypothèses de dégradation simulées, à savoir le scénario d'un alourdissement de + 10 % du coût du risque en dernière année de projection conjugué à une variation de + 100 points de base du coefficient d'exploitation pour cette même année, ne conduiraient pas à constater d'écart négatif entre valeur d'utilité et valeur consolidée.

#### Sensibilité de la valeur d'utilité de l'UGT Banque de Proximité France - LCL aux principaux paramètres de valorisation

	Sensibilité aux fonds propres alloués		Sensibilité au taux d'actualisation		Sensibilité au coût du risque en année terminale		Sensibilité au coefficient d'exploitation en année terminale	
	+ 100 pb	- 50 pb	+ 50 pb	- 10%	+ 10%	- 100 pb	+ 100 pb	
<b>Au 30 juin 2024</b>								
Banque de proximité en France - LCL	(3,4 %)	+ 8,9 %	(7,4 %)	+ 1,9 %	(1,9 %)	+ 3,0 %	(3,0 %)	

## 6.8 Provisions

(en millions d'euros)	31/12/2023	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2024
Risques sur les produits épargne-logement	262	-	2	-	(68)	-	-	197
Risques d'exécution des engagements par signature	1 863	-	1 503	(2)	(1 455)	13	(24)	1 897
Risques opérationnels	385	-	59	(24)	(33)	(2)	(6)	380
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 559	8	86	(66)	(14)	(12)	(96)	1 465
Litiges divers	513	-	36	(17)	(80)	-	37	489
Participations	9	-	3	-	(1)	-	-	11
Restructurations	5	-	-	(1)	-	-	-	4
Autres risques	912	5	169	(93)	(91)	(7)	1	897
<b>TOTAL</b>	<b>5 508</b>	<b>13</b>	<b>1 859</b>	<b>(202)</b>	<b>(1 742)</b>	<b>(8)</b>	<b>(88)</b>	<b>5 341</b>

Au 30 juin 2024, les engagements sociaux (retraites) et assimilés comprennent 133 millions d'euros (156 millions d'euros au 31 décembre 2023) de provisions au titre des coûts sociaux des plans d'adaptation et la provision pour restructurations enregistre les coûts non sociaux de ces plans.

	31/12/2022	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2023
<i>(en millions d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne-logement	748	-	3	-	(488)	-	-	262
Risques d'exécution des engagements par signature	1 834	-	3 052	(10)	(3 005)	(15)	6	1 863
Risques opérationnels	457	1	119	(27)	(166)	-	1	385
Engagements sociaux (retraites) et assimilés <sup>1</sup>	1 372	60	188	(188)	(70)	(14)	211	1 559
Litiges divers	546	2	134	(84)	(91)	-	6	513
Participations	7	-	5	(1)	(2)	-	-	9
Restructurations	13	-	-	(3)	(5)	-	-	5
Autres risques	667	116	423	(139)	(145)	(13)	4	912
<b>TOTAL</b>	<b>5 643</b>	<b>179</b>	<b>3 925</b>	<b>(450)</b>	<b>(3 973)</b>	<b>(44)</b>	<b>228</b>	<b>5 508</b>

<sup>1</sup> Dont 998 millions d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, dont 170 millions d'euros au titre de la provision pour médaille du travail.

## ENQUÊTES, DEMANDES D'INFORMATIONS ET PROCÉDURES CONTENTIEUSES

Dans le cadre habituel de ses activités, le groupe Crédit Agricole peut faire régulièrement l'objet de procédures contentieuses, ainsi que de demandes d'informations, d'enquêtes, de contrôles et autres procédures de nature réglementaire ou judiciaire de la part de différentes institutions en France et à l'étranger. Les provisions comptabilisées reflètent la meilleure appréciation de la Direction, compte tenu des éléments en sa possession à la date d'arrêté des comptes.

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2023.

Par rapport aux faits exceptionnels et litiges exposés dans ce document et actualisés au premier trimestre 2024 dans le document A02, les seules évolutions se trouvent :

- aux deuxième, troisième et cinquième alinéas du paragraphe " Euribor/Libor et autres indices ",
- aux deuxième et cinquième alinéas du paragraphe " Bonds SSA ",
- aux deuxième et troisième alinéas du paragraphe " Action des porteurs de fonds H2O ".

### **Faits exceptionnels et litiges**

#### **Office of Foreign Assets Control (OFAC)**

Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB) ont conclu au mois d'octobre 2015 des accords avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York dans le cadre de l'enquête relative à un certain nombre de transactions libellées en dollars avec des pays faisant l'objet de sanctions économiques américaines. Les faits visés par cet accord sont intervenus entre 2003 et 2008.

Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A., qui ont coopéré avec les autorités fédérales américaines et celles de l'État de New York au cours de cette enquête, ont accepté de s'acquitter d'une pénalité de 787,3 millions de dollars US (soit 692,7 millions d'euros). Le paiement de cette pénalité est venu s'imputer sur les provisions déjà constituées et n'a donc pas affecté les comptes du second semestre 2015.

Les accords avec le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le Département des services financiers de l'État de New York (NYDFS) ont été conclus avec Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB. L'accord avec le bureau de l'OFAC du Département du Trésor (OFAC) a été conclu avec Crédit Agricole CIB qui a également signé des accords de suspension des poursuites pénales (Deferred Prosecution Agreements) avec l'US Attorney Office du District de Columbia (USAO) et le District Attorney de New York (DANY), pour une durée de trois ans. Le 19 octobre 2018, les deux accords de suspension des poursuites avec l'USAO et le DANY ont pris fin au terme de la période de trois ans, CACIB ayant satisfait à l'ensemble des obligations qui lui étaient fixées.

Le Crédit Agricole poursuit le renforcement de ses procédures internes et de ses programmes de conformité à la réglementation sur les sanctions internationales et continuera de coopérer pleinement avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York, comme avec la Banque centrale européenne, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'ensemble de ses régulateurs à travers son réseau mondial.

Conformément aux accords passés avec le NYDFS et la Réserve fédérale américaine, le programme de conformité de Crédit Agricole est soumis à des revues régulières afin d'évaluer son efficacité. Ces revues comprennent une revue par un consultant indépendant nommé par le NYDFS pour une durée d'un an et des revues annuelles par un conseil indépendant agréé par la Réserve fédérale américaine.

#### **Euribor/Libor et autres indices**

Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, en leur qualité de contributeurs à plusieurs taux interbancaires, ont reçu des demandes d'information provenant de différentes autorités dans le cadre d'enquêtes concernant d'une part la détermination du taux Libor (London Interbank Offered Rates) sur plusieurs devises, du taux Euribor (Euro Interbank Offered Rate) et de certains autres indices de marché, et d'autre part des opérations liées à ces taux et indices. Ces demandes couvrent plusieurs périodes s'échelonnant de 2005 à 2012.

Dans le cadre de leur coopération avec les autorités, Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, ont procédé à un travail d'investigation visant à rassembler les informations sollicitées par ces différentes autorités et en particulier les autorités américaines - DOJ (Department of Justice) et la CFTC (Commodity Future Trading Commission) - avec lesquelles elles ont été en discussion. Depuis, ces autorités ne se sont plus manifestées auprès de Crédit Agricole S.A. ou de Crédit Agricole CIB.

Par ailleurs, Crédit Agricole CIB fait l'objet d'une enquête ouverte par l'Attorney General de l'État de Floride sur le Libor et l'Euribor, autorité qui ne s'est pas manifestée depuis lors auprès de Crédit Agricole CIB.

À la suite de son enquête et d'une procédure de transaction qui n'a pas abouti, la Commission européenne a fait parvenir le 21 mai 2014 à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB, une communication de griefs relative à des accords ou pratiques concertées ayant pour objet et/ou pour effet d'empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence des produits dérivés liés à l'Euribor.

Par une décision en date du 7 décembre 2016, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 114 654 000 euros pour leur participation à une entente concernant des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB contestent cette décision et ont demandé l'annulation devant le Tribunal de l'Union européenne. Le 20 décembre 2023, le Tribunal de l'Union européenne a rendu sa décision, laquelle réduit à 110 millions euros l'amende infligée à Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB, en les exonérant de certaines pratiques alléguées, mais rejette la plupart des moyens d'annulation invoqués. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont déposé un pourvoi contre cette décision devant la Cour de Justice de l'Union européenne le 19 mars 2024. La Commission européenne a également déposé un pourvoi sollicitant l'annulation de l'arrêt du Tribunal de l'Union européenne.

Crédit Agricole S.A. a fait l'objet, à l'instar de plusieurs banques suisses et étrangères, d'une enquête de la COMCO, autorité suisse de la concurrence, concernant le marché des produits dérivés de taux d'intérêt dont l'Euribor. Cette enquête a été clôturée à la suite d'une transaction, aux termes de laquelle Crédit Agricole S.A. a accepté de s'acquitter d'une pénalité de CHF 4 465 701 et de coûts de procédure d'un montant de CHF 187 012, sans aucune reconnaissance de culpabilité.

Par ailleurs, l'enquête ouverte au mois de septembre 2015 par l'autorité sud-coréenne de la concurrence (KFTC) visant Crédit Agricole CIB, et portant sur les indices Libor sur plusieurs devises, Euribor et Tibor, a fait l'objet d'une décision de classement par la KFTC au mois de juin 2016. L'enquête ouverte sur certains produits dérivés du marché des changes (ABS-NDF) a été close par la KFTC, selon une décision notifiée à CA-CIB le 20 décembre 2018.

S'agissant des deux actions de groupe (class actions) aux États-Unis dans lesquelles Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB sont nommés, depuis 2012 et 2013, avec d'autres institutions financières, tous deux comme défendeurs pour l'une (" Sullivan " pour l'Euribor) et seulement Crédit Agricole S.A. pour l'autre (" Lieberman " pour le Libor), l'action de groupe " Lieberman " est désormais clôturée, les demandeurs ayant décidé de renoncer à la procédure. S'agissant de l'action de groupe " Sullivan ", Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB avaient présenté une motion to dismiss visant à rejeter la demande des plaignants, à laquelle la Cour fédérale de New-York, statuant en première instance, avait fait droit. Le 14 juin 2019, les demandeurs avaient interjeté appel de cette décision. Dans l'attente du délibéré sur cet appel, la Cour d'appel fédérale du 2ème district a rendu le 31 décembre 2021, dans une affaire distincte (dite GELBOIM), une décision modifiant sa jurisprudence sur la compétence personnelle des juridictions américaines à l'égard de défendeurs étrangers. Afin d'éviter de possibles effets négatifs de ce revirement de jurisprudence sur l'appel en cours, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB avaient négocié avec les demandeurs un accord destiné à mettre un terme définitif à la procédure prévoyant le versement aux demandeurs d'un montant de 55 millions de dollars US, lequel est intervenu en 2022. Cet accord, qui ne comporte aucune reconnaissance de culpabilité de la part de Crédit agricole S.A. et de Crédit Agricole CIB, a été homologué par le tribunal de New York le 15 novembre 2022, décision qui n'a fait l'objet d'aucun appel. Suivant les engagements standards de coopération pris dans ce type d'accord, une demande de communication de pièces (confirmatory discovery) pourrait encore être éventuellement adressée en 2023 à Crédit Agricole SA et Crédit Agricole CIB par les demandeurs, dans l'hypothèse où ceux-ci en auraient le besoin dans le cadre de discussions avec d'autres parties n'ayant pas encore transigé.

Depuis le 1er juillet 2016, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB, ainsi que d'autres banques sont également cités comme parties dans une nouvelle action de groupe (class action) aux États-Unis (" Frontpoint ") relative aux indices SIBOR (Singapore Interbank Offered Rate) et SOR (Singapore Swap Offer Rate). Après avoir accepté une première motion to dismiss présentée par Crédit Agricole SA et Crédit Agricole CIB, la cour fédérale de New York, statuant sur une nouvelle demande des plaignants, a écarté Crédit Agricole SA de l'action Frontpoint, au motif qu'elle n'avait pas contribué aux indices concernés. La cour a en revanche considéré, en tenant compte d'évolutions récentes de la jurisprudence, que sa compétence juridictionnelle pouvait s'appliquer à l'égard de Crédit Agricole CIB, comme à l'égard de l'ensemble des banques membres du panel de l'indice SIBOR. Les allégations contenues dans la plainte relative aux indices SIBOR/USD et SOR ont par ailleurs été écartées par la cour, ne demeure donc pris en compte que l'indice SIBOR/dollar singapourien. Le 26 décembre 2018, les plaignants ont déposé une nouvelle plainte visant à réintroduire dans le champ de l'action Frontpoint les manipulations alléguées des indices Sibor et Sor ayant affecté les transactions en dollars américains. Crédit Agricole CIB, aux côtés des autres défendeurs, s'est opposé à cette nouvelle plainte lors de l'audience qui s'est tenue le 2 mai 2019 devant la cour fédérale de New York. Le 26 juillet 2019, la cour fédérale a fait droit aux arguments présentés par les défendeurs. Les plaignants ont relevé appel de cette décision le 26 août 2019.

Le 17 mars 2021, un panel de trois juges de la cour d'appel fédérale du 2ème circuit a fait droit à l'appel des plaignants, considérant dès lors la nouvelle plainte recevable et renvoyant l'affaire devant la cour fédérale de New York pour reprise

de la procédure. Les défendeurs, incluant Crédit Agricole CIB, ont demandé à la cour d'appel fédérale, statuant en formation plénière, de reconsidérer cette décision. Cette demande a été rejetée par la cour d'appel le 6 mai 2021. Un autre recours a été déposé le 12 mai 2021 par les défendeurs afin d'obtenir la suspension de ce retour du dossier devant la juridiction de première instance, lequel a été rejeté le 24 mai 2021. Le 1er octobre 2021, les défendeurs ont déposé un recours devant la Cour Suprême des États-Unis, laquelle a pris la décision, le 10 janvier 2022, de ne pas examiner l'affaire. Une nouvelle requête, en cours d'examen, a été déposée par les défendeurs devant la Cour fédérale pour tenter de mettre un terme à cette action.

Le 27 mai 2022, l'ensemble des 13 défendeurs a signé un accord transactionnel avec les demandeurs afin de mettre un terme définitif à cette action. Cet accord prévoit le versement d'un montant forfaitaire aux demandeurs avec une clé de répartition pour chacun des demandeurs. Il prévoit en conséquence le versement par Crédit Agricole CIB d'un montant de 7,3 millions de dollars US (8,03 % du montant total). Cet accord, qui ne comporte aucune reconnaissance de culpabilité de la part de Crédit Agricole CIB, a été homologué par le tribunal de New York le 29 novembre 2022, décision qui n'a fait l'objet d'aucun appel.

### **Bonds SSA**

Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont reçu des demandes de renseignements de différents régulateurs, dans le cadre d'enquêtes relatives aux activités d'un certain nombre de banques intervenant sur le marché secondaire des obligations SSA (Supranational, Sub-Sovereign and Agencies) libellées en dollars américains. Dans le cadre de sa coopération avec lesdits régulateurs, Crédit Agricole CIB a procédé à des investigations internes afin de réunir les informations requises disponibles. Le 20 décembre 2018, la Commission européenne a adressé une communication des griefs à plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB dans le cadre de son enquête sur une éventuelle infraction à des règles du droit européen de la concurrence sur le marché secondaire des obligations SSA libellées en dollars américains. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont pris connaissance des griefs et y ont répondu le 29 mars 2019, puis au cours d'une audition qui s'est tenue les 10 et 11 juillet 2019.

Par une décision en date du 28 avril 2021, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 3 993 000 euros pour leur participation à une entente sur le marché secondaire des obligations SSA libellées en dollars américains. Le 7 juillet 2021, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont interjeté appel de cette décision devant le Tribunal de l'Union européenne. L'audience devant le Tribunal s'est tenue le 16 juin 2023 et la décision est attendue au mois de novembre 2024.

Crédit Agricole CIB est cité avec d'autres banques, dans une action de groupe (class action) consolidée putative devant le Tribunal Fédéral du District Sud de New York. Les plaignants n'ayant pas réussi à établir un dommage suffisant, cette action a été rejetée par une décision du 29 août 2018 qui leur a donné néanmoins la possibilité d'y remédier. Le 7 novembre 2018, les plaignants ont déposé une plainte modifiée. Crédit Agricole CIB ainsi que les autres défendeurs ont déposé des " motions to dismiss " visant à rejeter cette plainte. S'agissant de CACIB la plainte a été jugée irrecevable, le 30 septembre 2019, pour défaut de compétence de la juridiction new-yorkaise et, dans une décision ultérieure, le Tribunal a jugé que les plaignants avaient en tout état de cause échoué à établir une violation de la loi antitrust américaine. En juin 2020 les plaignants ont fait appel de ces deux décisions. Le 19 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale du 2ème circuit a confirmé la position du Tribunal selon laquelle les plaignants n'ont pas réussi à établir une violation de la loi antitrust américaine. Le délai imparti aux plaignants pour saisir la Cour suprême des États-Unis afin de contester cette décision a expiré le 2 décembre 2021, sans que les plaignants n'engagent une action en ce sens. Les plaignants ont ensuite demandé l'autorisation de déposer une motion visant à annuler le jugement du tribunal de première instance, au motif que le juge de ce tribunal n'avait pas divulgué un conflit d'intérêts au début de l'action. L'action a été affectée à un nouveau juge afin d'examiner cette demande, lequel nouveau juge a ordonné aux parties de soumettre leurs observations sur ce point. Le 3 octobre 2022, ce juge, le District Judge Valerie Caproni, a rendu une opinion et une ordonnance rejetant la requête des plaignants en annulation du jugement et donnant instruction au greffier de clore l'affaire. Les plaignants n'ont pas fait appel de cette décision du juge Caproni.

Le 7 février 2019, une autre action de groupe contre Crédit Agricole CIB et les défendeurs également cités dans l'action de groupe déjà en cours a été déposée devant le Tribunal Fédéral du District Sud de New York. En juillet 2020 les plaignants ont volontairement interrompu l'action mais elle pourrait être reprise.

Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole-CIB ont reçu notification, le 11 juillet 2018, d'une citation avec d'autres banques dans une action de groupe déposée au Canada devant la Cour Supérieure de Justice de l'Ontario. Une autre action, a été déposée le même jour devant la Cour fédérale. L'action devant la Cour Supérieure de Justice de l'Ontario a été radiée en date du 19 février 2020. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole-CIB ont conclu un accord de principe visant à mettre un terme à la procédure devant la Cour fédérale. L'accord définitif doit encore être homologué par la Cour.

**O'Sullivan and Tavera**

Le 9 novembre 2017, un certain nombre de personnes (ou des membres de leur famille ou leurs exécuteurs testamentaires) qui soutiennent avoir été victimes d'attaques en Irak, ont assigné plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB), devant le Tribunal Fédéral du District de New-York ("O'Sullivan I").

Le 29 décembre 2018, le même groupe de personnes auxquelles se sont joints 57 nouveaux plaignants ont assigné les mêmes défendeurs ("O'Sullivan II").

Le 21 décembre 2018, un groupe différent de personnes ont également assigné les mêmes défendeurs ("Tavera").

Les trois assignations prétendent que Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et les autres défendeurs auraient conspiré avec l'Iran et ses agents en vue de violer les sanctions américaines et auraient conclu des transactions avec des entités iraniennes en violation du US Anti-Terrorism Act et du Justice Against Sponsors of Terrorism Act et réclament des dommages-intérêts pour un montant qui n'est pas précisé.

Dans l'affaire O'Sullivan I, le tribunal a rejeté la plainte le 28 mars 2019, a rejeté la requête des demandeurs visant à modifier leur plainte le 25 février 2020 et a rejeté la requête des demandeurs visant à obtenir un jugement définitif afin de permettre aux demandeurs de faire appel le 29 juin 2021. Le tribunal a alors suspendu la procédure dans l'attente de la résolution de certaines requêtes dans l'affaire Freeman c. HSBC Holdings, PLC, no 14-cv-6601 (E.D.N.Y.) ("Freeman I"), Freeman c. HSBC Holdings plc, no 18-cv-7359 (E.D.N.Y.) ("Freeman II") et Stephens c. HSBC Holdings plc, no 18-cv-7439 (E.D.N.Y.).

L'affaire O'Sullivan II est suspendue en attendant la résolution de l'affaire O'Sullivan I.

L'affaire Tavera est également suspendue en attendant la résolution de certaines requêtes dans les affaires Freeman I, Freeman II et Stephens.

**Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V.**

Les conditions de révision des taux d'intérêts de crédits renouvelables commercialisés par Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., filiale à 100% de Crédit Agricole Consumer Finance SA, et ses filiales font l'objet de réclamations d'un certain nombre d'emprunteurs qui portent sur les critères de révision de ces taux et d'éventuels trop-perçus d'intérêts.

Le 21 janvier 2019, dans deux affaires concernant des filiales de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., la commission des appels de la KIFID (instance néerlandaise spécialisée dans les litiges concernant les services financiers) a jugé que, en cas d'absence d'information ou d'information insuffisante sur les éléments précis déterminant le taux d'intérêt, celui-ci devait suivre l'évolution des taux d'intérêt du marché des prêts à la consommation.

Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a mis en place en mai 2020 un plan de compensation au profit de clients emprunteurs qui tient compte des décisions de la KIFID précitées. D'autres établissements aux Pays-Bas ont mis en place des plans de compensation. Le Conseil de surveillance de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a décidé de clôturer ce plan de compensation le 1er mars 2021.

**CACEIS Allemagne**

CACEIS Allemagne a reçu des autorités fiscales bavaroises le 30 avril 2019 une demande de restitution d'impôts sur dividendes remboursés à certains de ses clients en 2010.

Cette demande portait sur un montant de 312 millions d'euros. Elle était assortie d'une demande de paiement de 148 millions d'euros d'intérêts (calculés au taux de 6% l'an).

CACEIS Allemagne (CACEIS Bank SA) conteste vigoureusement cette demande qui lui apparaît dénuée de tout fondement. CACEIS Allemagne a déposé des recours auprès de l'administration fiscale pour, d'une part, contester sur le fond cette demande et d'autre part, solliciter un sursis à exécution du paiement dans l'attente de l'issue de la procédure au fond. Le sursis à exécution a été accordé pour le paiement des 148 millions d'euros d'intérêts et rejeté pour la demande de restitution du montant de 312 millions d'euros. CACEIS Bank SA a contesté cette décision de rejet. La décision de rejet étant exécutoire, le paiement de la somme de 312 millions d'euros a été effectué par CACEIS Bank SA qui a inscrit dans ses comptes, compte tenu des recours intentés, une créance d'un montant équivalent. Par une décision du 25 novembre 2022, les services fiscaux de Munich ont rejeté le recours de CACEIS Bank SA sur le fond. CACEIS Bank SA a saisi le 21 décembre 2022 le tribunal fiscal de Munich d'une action en contestation de la décision précitée des services fiscaux de Munich et de la demande de restitution d'impôts sur dividendes précitée. Confiant dans ses arguments, CACEIS Bank SA n'a opéré aucune modification dans ses comptes.

### **CA Bank Polska**

Entre 2007 et 2008, CA Bank Polska ainsi que d'autres banques polonaises ont accordé des prêts hypothécaires libellés ou indexés sur la monnaie suisse (CHF) et remboursables en PLN. L'augmentation significative du taux de change du CHF par rapport à la monnaie polonaise (PLN) a occasionné une augmentation importante de la charge de remboursement pour les emprunteurs.

Les tribunaux considérant que les clauses de ces contrats de prêts qui permettent aux banques de déterminer unilatéralement le taux de change applicable sont abusives, le nombre de litiges avec les banques est en constante augmentation.

En mai 2022, CA Bank Polska a ouvert un programme de règlement amiable des réclamations soulevées par les emprunteurs.

### **Action des porteurs de fonds H2O**

Les 20 et 26 décembre 2023, 6077 personnes physiques et morales, membres d'une association dénommée " Collectif Porteurs H2O ", ont assigné CACEIS Bank devant le tribunal de commerce de Paris aux côtés des sociétés Natixis Investment Managers et KPMG Audit, dans le cadre d'une action au fond introduite à titre principal à l'encontre des sociétés H2O AM LLP, H2O AM Europe SAS et H2O AM Holding.

Le 28 mai 2024, de nouvelles personnes sont intervenues dans la procédure pendante devant le tribunal de commerce de Paris, portant le nombre total de demandeurs à 9004.

Les demandeurs se présentent comme des porteurs de parts de fonds gérés par les sociétés du groupe H2O dont certains actifs ont été cantonnés dans des " side pockets " en 2020, et des titulaires de contrats d'assurance-vie investis dans des unités de compte représentatives de ces fonds. Ils sollicitent la condamnation solidaire de l'ensemble des défendeurs à des dommages et intérêts en réparation du préjudice qu'ils estiment lié au cantonnement des fonds concernés, qu'ils évaluent à 824 416 491,89 euros.

Pour rechercher la responsabilité " in solidum " de CACEIS Bank avec le groupe H2O et les autres codéfendeurs, les demandeurs allèguent qu'elle aurait manqué à ses obligations de contrôle en sa qualité de dépositaire des fonds.

### **Dépendances éventuelles**

Crédit Agricole S.A. n'est dépendant d'aucun brevet ou licence ni contrat d'approvisionnement industriel, commercial ou financier.

### **Provisions Epargne Logement**

La provision Epargne Logement comprend 3 composantes :

- La composante épargne est liée à l'option vendue au détenteur d'un PEL de pouvoir proroger son placement à des conditions de taux préfixées.
- La composante engagement est liée aux crédits PEL et CEL qui pourront être réalisés dans le futur à des conditions de taux préfixées.
- La composante crédit est liée aux crédits PEL et CEL déjà réalisés à des conditions de taux qui, à l'époque de leur réalisation, ont pu être en décalage avec les taux de marché.

Depuis le second semestre 2023, la stabilisation des niveaux de taux a permis la fin du gel de la provision décidé en 2022. La composante engagement est désormais prépondérante et représente 74 % de la provision au 30 juin 2024 pour le groupe Crédit Agricole.

Le calcul de la provision de la composante engagement prend en compte des paramètres qui ont été fixés à dire d'expert pour les générations PEL à 2,5%, 2%, 1,5% et 1% : le coefficient d'utilisation trimestrielle des droits à prêt et le taux des prêts accordés dans le cadre du contrat du PEL. Ces paramètres ont été fixés à dire d'expert dans la mesure où l'historique à notre disposition qui aurait permis leur évaluation ne reflète pas les conditions actuelles.

Une hausse de 0.1% du coefficient d'utilisation trimestrielle des droits à prêt engendrerait (toutes choses égales par ailleurs) une hausse de la provision de 6% pour le groupe Crédit Agricole. Une hausse de 0.1% du taux des prêts accordés dans le cadre du contrat du PEL engendrerait (toutes choses égales par ailleurs) une baisse de la provision de 15% pour le Groupe Crédit Agricole.

## 6.9 Dettes subordonnées

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Dettes subordonnées à durée déterminée <sup>1</sup>	27 492	24 987
Dettes subordonnées à durée indéterminée <sup>2</sup>	8	7
Dépôts de garantie à caractère mutuel	214	212
Titres et emprunts participatifs	2	2
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>27 716</b>	<b>25 208</b>

<sup>1</sup> Ce poste comprend les émissions de titres subordonnés remboursables "TSR".

<sup>2</sup> Ce poste comprend les émissions de titres super-subordonnés "TSS" et de titres subordonnés à durée indéterminée "TSDI".

## 6.10 Instruments financiers à durée indéterminée

Les principales émissions d'instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée ayant un impact en Capitaux propres part du Groupe se détaillent comme suit :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2023 (en millions de devises d'émission)	Rachats partiels et remboursements (en millions de devises d'émission)	Montant en devises au 30 juin 2024 (en millions de devises d'émission)	Au 30 juin 2024			
					Montant en euros au cours d'origine (en millions d'euros)	Rémunération - Part du Groupe - Cumulée (en millions d'euros)	Frais d'émission nets d'impôt (en millions d'euros)	Impact en Capitaux propres part du Groupe Cumulé (en millions d'euros)
23/01/2014	USD	1 750	(1 750)	-	-	(1 214)	(8)	(1 222)
08/04/2014	GBP	103	-	103	127	(94)	(1)	32
19/01/2016	USD	1 250	-	1 250	1 150	(764)	(8)	378
26/02/2019	USD	1 250	-	1 250	1 098	(397)	(7)	694
14/10/2020	EUR	750	-	750	750	(111)	(5)	634
23/06/2021	GBP	397	-	397	481	(105)	(1)	375
04/01/2022	USD	1 250	-	1 250	1 102	(136)	(8)	958
10/01/2023	EUR	1 250	-	1 250	1 250	(131)	(9)	1 109
09/01/2024	EUR	-	-	1 250	1 250	(37)	(9)	1 204
<b>Émissions Crédit Agricole S.A.</b>					<b>7 208</b>	<b>(2 989)</b>	<b>(56)</b>	<b>4 162</b>
Effet Part Groupe/ Participations ne donnant pas le contrôle					-	120	-	120
<b>TOTAL</b>					<b>7 208</b>	<b>(2 869)</b>	<b>(56)</b>	<b>4 282</b>

Les mouvements relatifs aux instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée ayant un impact sur les participations ne donnant pas le contrôle sont :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2023 (en millions de devises d'émission)	Rachats partiels et remboursements (en millions de devises d'émission)	Montant en devises au 30 juin 2024 (en millions de devises d'émission)	Au 30 juin 2024	
					Montant en euros au cours d'origine (en millions d'euros)	Rémunération - Participations ne donnant pas le contrôle - Cumulée (en millions d'euros)
14/10/2014	EUR	626	-	626	626	(255)
13/01/2015	EUR	620	-	620	620	(237)
<b>ÉMISSIONS ASSURANCE</b>					<b>1 246</b>	<b>(492)</b>
<b>TOTAL</b>					<b>1 246</b>	<b>(492)</b>

Les mouvements relatifs aux instruments financiers subordonnés et super subordonnés à durée indéterminée impactant les Capitaux propres part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Capitaux propres part du Groupe		Participations ne donnant pas le contrôle	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
<b>Titres super-subordonnés à durée indéterminée</b>				
Rémunération versée comptabilisée en réserves	(226)	(479)	(18)	(33)
Evolutions des nominaux	(56)	1 231	-	(499)
Economie d'impôts relative à la rémunération versée aux porteurs de titres comptabilisée en résultat	46	133	-	-
Frais d'émissions nets d'impôt comptabilisés en réserves	(9)	(4)	-	-
Autres	-	-	-	(191)
<b>Titres subordonnés à durée indéterminée</b>				
Rémunération versée comptabilisée en réserves	-	-	(26)	102
Evolutions des nominaux	-	-	-	-
Economie d'impôts relative à la rémunération versée aux porteurs de titres comptabilisée en résultat	7	23	-	-
Frais d'émissions nets d'impôt comptabilisés en réserves	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-

Les instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée étant considérés comme des instruments de capitaux propres émis, les effets fiscaux sur leur rémunération versée sont comptabilisés en impôts sur les bénéfices au compte de résultat.

## NOTE 7 Engagements de financement et de garantie et autres garanties

Les engagements de financement et de garantie et autres garanties intègrent les activités abandonnées

### ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>251 604</b>	<b>251 614</b>
Engagements en faveur des établissements de crédit	5 907	6 098
Engagements en faveur de la clientèle	245 697	245 516
<b>Engagements de garantie</b>	<b>141 565</b>	<b>122 342</b>
Engagements d'ordre des établissements de crédit	7 643	8 755
Engagements d'ordre de la clientèle	133 923	113 587
<b>Engagements sur titres</b>	<b>24 411</b>	<b>10 527</b>
Titres à livrer	24 411	10 527
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>140 961</b>	<b>155 312</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	134 932	149 884
Engagements reçus de la clientèle	6 028	5 429
<b>Engagements de garantie</b>	<b>447 764</b>	<b>447 382</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	123 159	122 772
Engagements reçus de la clientèle	324 605	324 610
<b>Engagements sur titres</b>	<b>25 045</b>	<b>10 043</b>
Titres à recevoir	25 045	10 043

### INSTRUMENTS FINANCIERS REMIS ET REÇUS EN GARANTIE

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
<b>Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)</b>		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	280 340	308 691
Titres prêtés	6 615	6 684
Dépôts de garantie sur opérations de marché	18 594	19 747
Autres dépôts de garantie	-	-
Titres et valeurs donnés en pension	161 189	142 233
<b>TOTAL DE LA VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS REMIS EN GARANTIE</b>	<b>466 738</b>	<b>477 354</b>
<b>Valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie</b>		
Autres dépôts de garantie	-	-
<b>Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés</b>		
Titres empruntés	10	9
Titres et valeurs reçus en pension	230 824	206 995
Titres vendus à découvert	55 039	55 843
<b>TOTAL JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS REÇUS EN GARANTIE RÉUTILISABLES ET RÉUTILISÉS</b>	<b>285 873</b>	<b>262 846</b>

## CRÉANCES APPORTÉES EN GARANTIE

Au 30 juin 2024, dans le cadre du dispositif de refinancement auprès de la Banque de France, Crédit Agricole S.A. a déposé 101,7 milliards d'euros de créances (principalement pour le compte des Caisses régionales), contre 110,9 milliards d'euros au 31 décembre 2023.

Au 30 juin 2024, dans le cadre des opérations de refinancement auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat, Crédit Agricole S.A. a déposé 7,2 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales, identique au 31 décembre 2023, et 1,7 milliard d'euros ont été déposés directement par LCL.

Au 30 juin 2024, dans le cadre des émissions sécurisées de Crédit Agricole Home Loan SFH (CA HL SFH) et de Crédit Agricole Financement de l'Habitat SFH (CA FH SFH), sociétés financières contrôlées à 100% par Crédit Agricole S.A., 191,8 milliards d'euros ont été apportés en garantie. Ce montant se répartit entre 161,5 milliards d'euros de créances issues des Caisses régionales (dont 49,0 milliards d'euros pour CA HL SFH et 112,5 milliards d'euros pour CA FH SFH) et 30,3 milliards d'euros provenant de LCL, (dont 12,2 milliards d'euros pour CA HL SFH et 18,1 milliards d'euros pour CA FH SFH).

Au 30 juin 2024, dans le cadre des opérations auprès des supranationaux BEI/BDCE, Crédit Agricole S.A. a déposé 2,2 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales.

Au 30 juin 2024, dans le cadre des opérations de refinancement auprès de CDC, Crédit Agricole S.A. a déposé 2,3 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales.

## GARANTIES DÉTENUES

Les garanties détenues et actifs reçus en garantie par le groupe Crédit Agricole S.A. et qu'il est autorisé à vendre ou à redonner en garantie sont pour l'essentiel logés chez Crédit Agricole S.A. Il s'agit principalement de créances apportées en garanties par les Caisses régionales et par leurs principales filiales bancaires à Crédit Agricole S.A., celui-ci jouant un rôle de centralisateur vis-à-vis des différents organismes de refinancement externes en vue d'obtenir des refinancements. Ces créances (immobilières, ou prêts auprès d'entreprises ou de collectivités locales) sont sélectionnées et marquées pour leur qualité et conservées au bilan des entités contributrices.

La plus grande partie de ces garanties correspond à des hypothèques, des nantissements ou des cautionnements reçus, quelle que soit la qualité des actifs garantis et porte principalement sur les pensions et titres en garanties d'opérations de courtage.

La politique du groupe Crédit Agricole consiste à céder dès que possible les actifs obtenus par prise de possession de garanties. Le Groupe Crédit Agricole n'en possède pas au 30 juin 2024.

## **NOTE 8      Reclassements d'instruments financiers**

### **PRINCIPES RETENUS PAR LE GROUPE CREDIT AGRICOLE**

Les reclassements ne sont effectués que dans des circonstances rares résultant d'une décision prise par la Direction générale du Groupe à la suite de changements internes ou externes : changements importants par rapport à l'activité du groupe Crédit Agricole.

### **RECLASSEMENTS EFFECTUES PAR LE GROUPE CREDIT AGRICOLE**

Le groupe Crédit Agricole n'a pas opéré en 2024 de reclassement au titre du paragraphe 4.4.1 d'IFRS 9.

## NOTE 9 Juste valeur des instruments financiers et informations diverses

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion "*d'exit price*").

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêt en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations observables de *spreads* de *Credit Default Swaps* (CDS). Les pensions données et reçues faisant l'objet d'un marché actif, en fonction du sous-jacent et de la maturité de la transaction, peuvent également être inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs et passifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment au taux du marché ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels il est considéré que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics ;
- des actifs ou passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

## 9.1 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

### DISPOSITIF DE VALORISATION

La valorisation des opérations de marché est produite par les systèmes de gestion et contrôlée par une équipe rattachée à la Direction des risques et indépendante des opérateurs de marchés.

Ces valorisations reposent sur l'utilisation :

- de prix ou de paramètres indépendants et/ou contrôlés par le Département des risques de marché à l'aide de l'ensemble des sources disponibles (fournisseurs de données de marché, consensus de place, données de courtiers...);
- de modèles validés par les équipes quantitatives du Département des risques de marché.

Pour chaque instrument, la valorisation produite est une valorisation milieu de marché, indépendante du sens de la transaction, de l'exposition globale de la banque, de la liquidité du marché ou de la qualité de la contrepartie. Des ajustements sont ensuite intégrés aux valorisations de marché afin de prendre en compte ces éléments ainsi que les incertitudes potentielles tenant aux modèles ou aux paramètres utilisés.

Les principaux types d'ajustements de valorisation sont les suivants :

**Les ajustements de *mark-to-market*** : ces ajustements visent à corriger l'écart potentiel observé entre la valorisation milieu de marché d'un instrument obtenue via les modèles de valorisation internes et les paramètres associés et la valorisation de ces instruments issue de sources externes ou de consensus de place. Cet ajustement peut être positif ou négatif ;

**Les réserves *bid/ask*** : ces ajustements visent à intégrer dans la valorisation l'écart entre les prix acheteur et vendeur pour un instrument donné afin de refléter le prix auquel pourrait être retournée la position. Ces ajustements sont systématiquement négatifs ;

**Les réserves pour incertitude** : ces ajustements matérialisent une prime de risque telle que considérée par tout participant de marché. Ces ajustements sont systématiquement négatifs :

- les réserves pour incertitude sur paramètres visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister sur un ou plusieurs des paramètres utilisés ;
- les réserves pour incertitude de modèle visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister du fait du choix du modèle retenu.

Par ailleurs, et conformément à la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », Crédit Agricole S.A. intègre dans le calcul de la juste valeur de ses dérivés OTC (traités de gré à gré) différents ajustements relatifs :

- au risque de défaut ou à la qualité de crédit (Credit Valuation Adjustment/Debit Valuation Adjustment)
- aux coûts et gains futurs de financement (Funding Valuation Adjustment/ Margin Valuation Adjustment/Colateral Valuation Adjustment)
- au risque de liquidité associé au collatéral (Liquidity Valuation Adjustment).

### Ajustement CVA

Le CVA (Credit Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la valeur des dérivés OTC la valeur de marché du risque de défaut (risque de non-paiement des sommes dues en cas de défaut ou dégradation de la qualité de crédit) de nos contreparties. Cet ajustement est calculé par contrepartie sur la base des profils d'expositions futurs positifs du portefeuille de transactions (en tenant compte des accords de netting et des accords de collatéral lorsqu'ils existent) pondérés par les probabilités de défaut et les pertes encourues en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données/prix de marché (les probabilités de défaut sont en priorité directement déduites de CDS cotés lorsqu'ils existent, de proxys de CDS cotés ou autres instruments de crédit lorsqu'ils sont jugés suffisamment liquides). Cet ajustement est systématiquement négatif et vient en minoration de la juste valeur active des dérivés OTC en portefeuille.

### Ajustement DVA

Le DVA (Debit Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la valeur des dérivés OTC parfaitement collatéralisés la valeur de marché du risque de défaut propre (pertes potentielles que Crédit Agricole S.A. fait courir à ses contreparties en cas de défaut ou dégradation de sa qualité de crédit). Cet ajustement est calculé par typologie de contrat de collatéral sur la base des profils d'expositions futurs négatifs du portefeuille de transactions pondérés par les probabilités de défaut (de Crédit Agricole S.A.) et les pertes encourues en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données/prix de marché (utilisation du CDS CASA pour la détermination des probabilités de défaut). Cet ajustement est systématiquement positif et vient en diminution de la juste valeur passive des dérivés OTC en portefeuille.

### Ajustement FVA

Le FVA (Funding Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la juste valeur des dérivés OTC non collatéralisés ou imparfaitement collatéralisés les suppléments de coûts et gains de financement futurs sur la base du coût de financement ALM (Assets & Liabilities Management). Cet ajustement est calculé par contrepartie sur la base des profils d'expositions futurs du portefeuille de transactions (en tenant compte des accords de netting et des accords de collatéral lorsqu'ils existent) pondérés par les Spreads de funding ALM.

Sur le périmètre des dérivés « clearés », un ajustement FVA dit IMVA (Initial Margin Value Adjustment) est calculé afin de tenir compte des coûts et gains de financement futurs des marges initiales à poster auprès des principales chambres de compensation sur dérivés jusqu'à la maturité du portefeuille.

### Ajustement CoIVA

La CoIVA (Colateral Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la juste valeur des dérivés OTC collatéralisés par des titres non souverains les suppléments de coûts et gains de financement futurs sur la base du coût de refinancement propre de ces titres (sur le marché du Repo). Cet ajustement est calculé par contrepartie sur la base des profils d'expositions futurs du portefeuille de transactions pondérés par un spread spécifique.

Selon les cas, cet ajustement peut prendre la forme d'une provision spécifique ou être intégré dans les Mark-to-Market via une courbe d'actualisation spécifique.

### Ajustement LVA

Le LVA (Liquidity Valuation Adjustment) est l'ajustement positif ou négatif de valorisation visant à matérialiser à la fois l'absence potentielle de versement de collatéral pour les contreparties possédant un CSA (Credit Support Annex), ainsi que la rémunération non standard des CSA.

Le LVA matérialise ainsi le gain ou la perte résultant des coûts de liquidité additionnels. Il est calculé sur le périmètre des dérivés OTC avec CSA.

## Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

## Actifs financiers valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>326 693</b>	<b>56 817</b>	<b>256 925</b>	<b>12 950</b>
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 677	-	-	1 677
Titres reçus en pension livrée	150 561	-	144 704	5 857
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	60 208	56 583	3 289	336
Instruments dérivés	114 248	235	108 932	5 080
<b>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>237 738</b>	<b>120 107</b>	<b>93 417</b>	<b>24 215</b>
<b>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat</b>	<b>43 809</b>	<b>19 475</b>	<b>10 198</b>	<b>14 136</b>
<b>Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI</b>	<b>88 944</b>	<b>46 479</b>	<b>32 844</b>	<b>9 621</b>
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 974	-	1 947	26
Titres de dettes	86 970	46 479	30 897	9 595
<b>Autres instruments de dettes à la juste valeur par résultat par nature</b>	<b>5 624</b>	<b>-</b>	<b>5 624</b>	<b>-</b>
<b>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</b>	<b>99 264</b>	<b>54 139</b>	<b>44 667</b>	<b>458</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>98</b>	<b>14</b>	<b>85</b>	<b>-</b>
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	98	14	85	-
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>221 205</b>	<b>194 164</b>	<b>24 672</b>	<b>2 369</b>
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	8 205	2 643	3 690	1 873
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	213 000	191 522	20 982	497
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>34 247</b>	<b>-</b>	<b>34 247</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>819 883</b>	<b>371 088</b>	<b>409 261</b>	<b>39 534</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			686	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		784		336
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		11	4 420	
<b>TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX</b>		<b>795</b>	<b>5 106</b>	<b>336</b>

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 2 concernent essentiellement les effets publics et les obligations et autres titres à revenus fixes.

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des titres de transaction.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des instruments de dérivés de transaction.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement des titres reçus en pension livrée de la clientèle et des établissements de crédit et des instruments de dérivés de transaction.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2023	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>297 528</b>	<b>46 315</b>	<b>237 474</b>	<b>13 739</b>
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	654	-	-	654
Titres reçus en pension livrée	141 958	-	134 762	7 196
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	49 996	46 190	3 538	268
Instruments dérivés	104 919	125	99 174	5 620
<b>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>229 746</b>	<b>119 696</b>	<b>86 554</b>	<b>23 496</b>
<b>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat</b>	<b>43 931</b>	<b>19 951</b>	<b>10 288</b>	<b>13 691</b>
<b>Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI</b>	<b>88 424</b>	<b>47 172</b>	<b>31 812</b>	<b>9 440</b>
Créances sur les établissements de crédit	501	-	501	-
Créances sur la clientèle	2 102	-	2 077	25
Titres de dettes	85 821	47 172	29 234	9 414
<b>Autres instruments de dettes à la juste valeur par résultat par nature</b>	<b>2 945</b>	<b>-</b>	<b>2 945</b>	<b>-</b>
<b>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</b>	<b>94 362</b>	<b>52 573</b>	<b>41 424</b>	<b>365</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>84</b>	<b>-</b>	<b>84</b>	<b>-</b>
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	84	-	84	-
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>224 449</b>	<b>198 027</b>	<b>24 418</b>	<b>2 005</b>
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	8 209	2 912	3 637	1 660
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	216 240	195 115	20 781	345
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>32 051</b>	<b>-</b>	<b>32 051</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>783 774</b>	<b>364 038</b>	<b>380 496</b>	<b>39 239</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			339	26
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		894		1 420
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		6	1 223	
<b>TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX</b>		<b>899</b>	<b>1 562</b>	<b>1 446</b>

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des titres de transaction.

Les transferts entre Niveau 1 et Niveau 2 concernent essentiellement les effets publics et les obligations et autres titres à revenus fixes.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des instruments de dérivés de transaction.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement des titres reçus en pension livrée de la clientèle et des établissements de crédit et des instruments de dérivés de transaction.

## Passifs financiers valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>285 951</b>	<b>55 012</b>	<b>225 611</b>	<b>5 328</b>
Titres vendus à découvert	55 049	54 918	121	9
Titres donnés en pension livrée	129 763	-	126 987	2 775
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-
Instruments dérivés	101 140	95	98 502	2 543
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>100 165</b>	<b>13 260</b>	<b>70 351</b>	<b>16 554</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>32 219</b>	<b>-</b>	<b>32 219</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>418 335</b>	<b>68 272</b>	<b>328 181</b>	<b>21 882</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		9		1 077
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	4 681	
<b>TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX</b>		<b>9</b>	<b>4 681</b>	<b>1 077</b>

Les transferts au passif vers et hors Niveau 3 concernent essentiellement des titres donnés en pension livrée des établissements de crédit, des instruments dérivés de transaction et des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les transferts entre les Niveaux 1 et 2 concernent essentiellement des ventes à découvert.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2023	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>263 878</b>	<b>55 781</b>	<b>203 697</b>	<b>4 400</b>
Titres vendus à découvert	55 851	55 755	86	11
Titres donnés en pension livrée	111 632	-	108 992	2 640
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-
Instruments dérivés	96 395	26	94 619	1 750
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>90 004</b>	<b>13 785</b>	<b>57 985</b>	<b>18 234</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>34 424</b>	<b>3</b>	<b>34 343</b>	<b>78</b>
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>388 307</b>	<b>69 569</b>	<b>296 026</b>	<b>22 712</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			-	10
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		5		1 149
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	1 473	
<b>TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX</b>		<b>5</b>	<b>1 473</b>	<b>1 158</b>

Les transferts au passif vers et hors Niveau 3 concernent essentiellement des titres donnés en pension livrée des établissements de crédit, des instruments dérivés de transaction et des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les transferts entre les Niveaux 1 et 2 concernent essentiellement des ventes à découvert.

### Les instruments classés en niveau 1

Le Niveau 1 comprend l'ensemble des instruments dérivés traités sur les marchés organisés actifs (options, futures, etc.), quel que soit le sous-jacent (taux, change, métaux précieux, principaux indices action) et les actions et obligations cotées sur un marché actif.

Un marché est considéré comme actif dès lors que des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès de bourses, de courtiers, de négociateurs, de services d'évaluation des prix ou d'agences réglementaires et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Les obligations d'entreprise, d'État et les agences dont la valorisation est effectuée sur la base de prix obtenus de sources indépendantes considérées comme exécutoires et mis à jour régulièrement sont classées en Niveau 1. Ceci représente l'essentiel du stock de Bonds Souverains, d'Agences et de titres Corporates. Les émetteurs dont les titres ne sont pas cotés sont classés en Niveau 3.

### Les instruments classés en niveau 2

Les principaux produits comptabilisés en Niveau 2 sont les suivants :

- Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 2 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 2 ;

- Dérivés de gré à gré

Les principaux instruments dérivés de gré à gré classés en Niveau 2 sont ceux dont la valorisation fait intervenir des facteurs considérés comme observables et dont la technique de valorisation ne génère pas d'exposition significative à un risque modèle.

Ainsi, le Niveau 2 regroupe notamment :

- les produits dérivés linéaires tels que les swaps de taux, swaps de devise, change à terme. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché, sur la base de paramètres soit directement observables (cours de change, taux d'intérêts), soit pouvant être dérivés du prix de marché de produits observables (swaps de change) ;
- les produits non linéaires vanille comme les caps, floors, swaptions, options de change, options sur actions, credit default swaps, y compris les options digitales. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché sur la base de paramètres directement observables (cours de change, taux d'intérêts, cours des actions) ou pouvant être dérivés du prix de produits observables sur le marché (volatilités) ;
- les produits exotiques mono-sous-jacents usuels de type swaps annulables, paniers de change sur devises majeures ;

Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles parfois légèrement plus complexes mais partagés par le marché. Les paramètres de valorisation significatifs sont observables. Des prix sont observables dans le marché, via notamment les prix de courtiers. Les consensus de place le cas échéant, permettent de corroborer les valorisations internes ;

- les titres, options listées actions, et futures actions, cotés sur un marché jugé inactif et pour lesquels des informations indépendantes sur la valorisation sont disponibles.

### Les instruments classés en niveau 3

Sont classés en Niveau 3 les produits ne répondant pas aux critères permettant une classification en Niveau 1 et 2, et donc principalement les produits présentant un risque modèle élevé ou des produits dont la valorisation requiert l'utilisation de paramètres non observables significatifs.

La marge initiale de toute nouvelle opération classée en Niveau 3 est réservée en date de comptabilisation initiale. Elle est étalée en résultat soit sur la période d'inobservabilité, soit sur la maturité du deal lorsque l'inobservabilité des facteurs n'est pas liée à la maturité.

Ainsi, le Niveau 3 regroupe notamment :

- Titres reçus / donnés en pension livrée
- Créances sur la clientèle
- Titres

Les titres classés en Niveau 3 sont essentiellement :

- les actions ou obligations non cotées pour lesquelles aucune valorisation indépendante n'est disponible ;
  - les ABS pour lesquels existent des valorisations indépendantes indicatives mais pas nécessairement exécutables ;
  - les ABS, tranches super sénior et mezzanines de CDO pour lesquels le caractère actif du marché n'est pas démontré.
- Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 3 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 3.

- Dérivés de gré à gré

Les produits non observables regroupent les instruments financiers complexes, significativement exposés au risque modèle ou faisant intervenir des paramètres jugés non observables.

L'ensemble de ces principes fait l'objet d'une cartographie d'observabilité par facteur de risque/produit, sous-jacent (devise, index...) et maturité indiquant le classement retenu.

Principalement, relèvent du classement en Niveau 3 :

- les produits linéaires de taux ou de change pour des maturités très longues dans le cas des devises majeures, pour des maturités moindres dans le cas des devises émergentes ; ceci peut comprendre des opérations des pensions selon la maturité des opérations visées et leurs actifs sous-jacent ;
- les produits non linéaires de taux ou de change pour des maturités très longues dans le cas des devises majeures, pour des maturités moindres dans le cas des devises émergentes ;
- les produits dérivés complexes ci-dessous :
  - certains produits dérivés actions : produits optionnels sur des marchés insuffisamment profonds ou options de maturité très longue ou produits dont la valorisation dépend de corrélations non-observables entre différents sous-jacents actions ;
  - certains produits de taux exotiques dont le sous-jacent est la différence entre deux taux d'intérêt (produits structurés basés sur des différences de taux ou produits dont les corrélations ne sont pas observables) ;
  - certains produits dont le sous-jacent est la volatilité à terme d'un indice. Ces produits ne sont pas considérés comme observables du fait d'un risque modèle important et d'une liquidité réduite ne permettant pas une estimation régulière et précise des paramètres de valorisation ;
  - les swaps de titrisation générant une exposition au taux de prépaiement. La détermination du taux de prépaiement est effectuée sur la base de données historiques sur des portefeuilles similaires ;
  - les produits hybrides taux/change long terme de type Power Reverse Dual Currency, ou des produits dont le sous-jacent est un panier de devises. Les paramètres de corrélation entre les taux d'intérêt et les devises ainsi qu'entre les deux taux d'intérêts sont déterminés sur la base d'une méthodologie interne fondée sur les données historiques. L'observation des consensus de marché permet de s'assurer de la cohérence d'ensemble du dispositif ;
  - les produits multi sous-jacents, générant des expositions à des corrélations entre plusieurs classes de risque (taux, crédit, change, inflation et actions).

**VARIATION DU SOLDE DES INSTRUMENTS FINANCIERS VALORISES A LA JUSTE VALEUR SELON LE NIVEAU 3**
**Actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3**

(en millions d'euros)	Total Actifs financiers valorisés à la Juste Valeur selon le niveau 3	Actifs financiers détenus à des fins de transaction					Instruments dérivés
		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres reçus en pension livrée	Valeurs reçues en pension	Titres détenus à des fins de transaction	
<b>Solde de clôture (31/12/2023)</b>	<b>39 239</b>	-	<b>654</b>	<b>7 196</b>	-	<b>268</b>	<b>5 620</b>
Gains /pertes de la période <sup>1</sup>	<b>602</b>	-	(5)	8	-	43	144
Comptabilisés en résultat	<b>464</b>	-	(6)	8	-	43	147
Comptabilisés en capitaux propres	<b>138</b>	-	2	-	-	-	(3)
Achats de la période	<b>8 991</b>	-	1 295	4 153	-	94	611
Ventes de la période	<b>(2 508)</b>	-	(266)	-	-	(58)	(1)
Emissions de la période	<b>35</b>	-	-	-	-	-	-
Dénouements de la période	<b>(2 752)</b>	-	(2)	(2 281)	-	-	(425)
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	<b>21</b>	-	-	-	-	-	-
Transferts	<b>(4 094)</b>	-	-	(3 219)	-	(11)	(869)
Transferts vers niveau 3	<b>336</b>	-	-	-	-	-	331
Transferts hors niveau 3	<b>(4 430)</b>	-	-	(3 219)	-	(11)	(1 200)
<b>SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2024)</b>	<b>39 534</b>		<b>1 677</b>	<b>5 857</b>		<b>336</b>	<b>5 080</b>

	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat									
	Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI				Autres instruments de dettes à la juste valeur par résultat par nature	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
	Actions et autres titres à revenu variable et titres de participation non consolidés	Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres de dettes	Créances sur les établissements de crédit			Créances sur la clientèle	Titres à la juste valeur par résultat sur option	
<i>(en millions d'euros)</i>										
<b>Solde de clôture (31/12/2023)</b>	<b>13 691</b>	-	<b>25</b>	<b>9 414</b>	-	<b>365</b>	-	-	-	
Gains /pertes de la période <sup>1</sup>	304	-	1	(44)	-	15	-	-	-	
Comptabilisés en résultat	301	-	1	(44)	-	15	-	-	-	
Comptabilisés en capitaux propres	3	-	-	-	-	-	-	-	-	
Achats de la période	522	-	-	1 749	-	78	-	-	-	
Ventes de la période	(378)	-	-	(1 523)	-	-	-	-	-	
Emissions de la période	-	-	-	34	-	-	-	-	-	
Dénouements de la période	-	-	-	(44)	-	-	-	-	-	
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variations liées au périmètre de la période	(4)	-	-	2	-	-	-	-	-	
Transferts	-	-	-	5	-	-	-	-	-	
Transferts vers niveau 3	-	-	-	5	-	-	-	-	-	
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2024)</b>	<b>14 136</b>	-	<b>26</b>	<b>9 595</b>	-	<b>458</b>	-	-	-	

	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		Instruments dérivés de couverture
	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Solde de clôture (31/12/2023)</b>	<b>1 660</b>	<b>345</b>	-
Gains /pertes de la période <sup>1</sup>	136	-	-
Comptabilisés en résultat	-	-	-
Comptabilisés en capitaux propres	136	-	-
Achats de la période	59	429	-
Ventes de la période	(5)	(277)	-
Emissions de la période	-	-	-
Dénouements de la période	-	-	-
Reclassements de la période	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	23	-	-
Transferts	-	-	-
Transferts vers niveau 3	(1)	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-
<b>SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2024)</b>	<b>1 873</b>	<b>497</b>	-

<sup>1</sup> Ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

Gains/ pertes de la période provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture	<b>571</b>
Comptabilisés en résultat	456
Comptabilisés en capitaux propres	115

### Passifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

(en millions d'euros)	Total	Passifs financiers détenus à des fins de transaction							Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés de couverture
		Titres vendus à découvert	Titres donnés en pension livrée	Dettes représentées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Instruments dérivés			
<b>Solde de clôture (31/12/2023)</b>	<b>22 712</b>	<b>11</b>	<b>2 640</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 750</b>	<b>18 234</b>	<b>78</b>	
Gains /pertes de la période <sup>1</sup>	<b>18</b>	(1)	(43)	-	-	-	77	(15)	-	
Comptabilisés en résultat	<b>285</b>	(1)	(43)	-	-	-	80	249	-	
Comptabilisés en capitaux propres	<b>(267)</b>	-	-	-	-	-	(3)	(264)	-	
Achats de la période	<b>2 475</b>	-	1 988	-	-	-	276	211	-	
Ventes de la période	<b>(654)</b>	-	-	-	-	-	(5)	(649)	-	
Emissions de la période	<b>4 028</b>	-	-	-	-	-	-	4 028	-	
Dénouements de la période	<b>(3 093)</b>	(1)	(713)	-	-	-	(220)	(2 082)	(78)	
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variations liées au périmètre de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Transferts	<b>(3 604)</b>	-	(1 097)	-	-	-	666	(3 173)	-	
Transferts vers niveau 3	<b>1 077</b>	-	-	-	-	-	882	195	-	
Transferts hors niveau 3	<b>(4 681)</b>	-	(1 097)	-	-	-	(216)	(3 368)	-	
<b>SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2024)</b>	<b>21 882</b>	<b>9</b>	<b>2 775</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 543</b>	<b>16 554</b>	<b>-</b>	

<sup>1</sup> Ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des passifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

Gains/ pertes de la période provenant des passifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture	<b>285</b>
Comptabilisés en résultat	285
Comptabilisés en capitaux propres	-

Les gains et pertes comptabilisés en résultat liés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction et à la juste valeur par résultat sur option et aux instruments dérivés sont enregistrés en "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat" ; les gains et pertes comptabilisés en résultat liés aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres sont enregistrés en "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres".

## 9.2 Évaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024	31/12/2023
<b>Marge différée à l'ouverture</b>	<b>359</b>	<b>241</b>
Marge générée par les nouvelles transactions de la période	140	250
Marge comptabilisée en résultat durant la période	(199)	(132)
<b>MARGE DIFFÉRÉE À LA CLÔTURE</b>	<b>300</b>	<b>359</b>

La marge au 1er jour sur les transactions de marché relevant du niveau 3 de juste valeur est réservée au bilan et comptabilisée en résultat à mesure de l'écoulement du temps ou lorsque les paramètres non observables redeviennent observables.

### 9.3 Juste valeur des titres de dettes comptabilisés à l'actif au coût amorti

Pour être comptabilisés au coût amorti à l'actif du bilan, les instruments de dette doivent répondre cumulativement à deux critères :

- Être gérés dans un portefeuille dont la gestion a pour objectif la collecte des flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie des actifs et dont les ventes sont strictement encadrées et limitées ;
- Donner droit seulement au remboursement du principal et aux versements reflétant la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable (test "Solely Payments of Principal & Interests" ou test "SPPI").

Les valeurs comptables de ces instruments financiers incluent les créances et dettes rattachées et sont, pour les actifs, nets de dépréciation. Par ailleurs, leur valeur comptable inclut la juste valeur de la portion couverte des éléments micro-couverts en couverture de juste valeur. En revanche, la valeur comptable des éléments présentés n'inclut pas l'écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux.

Compte tenu du modèle de gestion consistant à collecter les flux de trésorerie des instruments financiers du portefeuille auquel il appartient, ces instruments financiers ne sont pas gérés en fonction de l'évolution de leur juste valeur et la performance de ces actifs est appréciée sur la base des flux de trésorerie contractuels perçus sur la durée de vie de l'instrument.

L'estimation de la juste valeur indicative des instruments comptabilisés au coût amorti est sujette à l'utilisation de modèles de valorisation, notamment les prêts et créances vis-à-vis de la clientèle et plus particulièrement ceux dont la valorisation est fondée sur des données non observables de niveau 3.

La valeur comptable des titres de dettes au 30 juin 2024 s'élève à 116 602 millions d'euros. Leur valeur de marché s'élève à 113 097 millions d'euros, soit une moins-value latente de 3 505 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable et la valeur de marché de ces instruments s'élevaient respectivement à 111 310 et 108 779 millions d'euros, soit une moins-value latente de 2 531 millions d'euros.

## NOTE 10 Parties liées

Les parties liées au groupe Crédit Agricole sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence, les principaux dirigeants du Groupe ainsi que les Caisses régionales, compte tenu de la structure juridique du Groupe et de la qualité de Crédit Agricole S.A. d'organe central du réseau Crédit Agricole.

### AUTRES CONVENTIONS ENTRE ACTIONNAIRES

Les conventions entre actionnaires signées au cours de l'exercice sont détaillées dans la note 2 "Principales opérations de structure et événements significatifs de la période".

### RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AFFECTANT LE BILAN CONSOLIDÉ

Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules les transactions réalisées avec des sociétés consolidées par mise en équivalence affectent les comptes consolidés du Groupe.

Les principaux encours correspondants dans le bilan consolidé et les principaux engagements au 30 juin 2024 sont relatifs aux transactions avec les entités mises en équivalence pour les montants suivants :

- prêts et créances sur les établissements de crédit : 34 millions d'euros (21 millions d'euros au 31 décembre 2023) ;
- prêts et créances sur la clientèle : 2 040 millions d'euros (1 342 millions d'euros au 31 décembre 2023);
- dettes envers les établissements de crédit : 21 millions d'euros (71 millions d'euros au 31 décembre 2023);
- dettes envers la clientèle : 506 millions d'euros (216 millions d'euros au 31 décembre 2023);
- engagements donnés sur instruments financiers : 2 483 millions d'euros (1 322 millions d'euros au 31 décembre 2023);
- engagements reçus sur instruments financiers : 4 276 millions d'euros (3 697 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Les effets des transactions réalisées avec ces entités sur le compte de résultat de la période ne sont pas significatifs.

**NOTE 11 Événements postérieurs au 30 juin 2024**

Aucun évènement significatif n'a eu lieu postérieurement à la date d'arrêté.